

# Rapport de développement durable 2022

Extrait du Document  
d'enregistrement universel 2022

**EssilorLuxottica**

# Informations sociales, environnementales et sociétales

(Déclaration de performance extra-financière 2022  
d'EssilorLuxottica)

|          |                                                                                                                                                                            |           |
|----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1</b> | <b>L'approche d'EssilorLuxottica en matière de développement durable</b>                                                                                                   | <b>4</b>  |
| 1.1      | Modèle d'affaires, enjeux environnementaux et sociaux                                                                                                                      | 4         |
| 1.2      | Engagement des parties prenantes                                                                                                                                           | 6         |
| 1.3      | Gouvernance du Développement Durable                                                                                                                                       | 8         |
| 1.4      | Gestion des risques RSE                                                                                                                                                    | 8         |
| 1.5      | Protocole et organisation du reporting extra-financier                                                                                                                     | 14        |
| <b>2</b> | <b>Eyes on the Planet, le programme de développement durable d'EssilorLuxottica</b>                                                                                        | <b>15</b> |
| 2.1      | Eyes on Carbon                                                                                                                                                             | 16        |
| 2.2      | Eyes on Circularity                                                                                                                                                        | 22        |
| 2.3      | Eyes on World Sight                                                                                                                                                        | 28        |
| 2.4      | Eyes on Inclusion                                                                                                                                                          | 31        |
| 2.5      | Eyes on Ethics                                                                                                                                                             | 39        |
| <b>3</b> | <b>Taxonomie Européenne</b>                                                                                                                                                | <b>45</b> |
| <b>4</b> | <b>Prochaines étapes du programme de développement durable d'EssilorLuxottica</b>                                                                                          | <b>49</b> |
| <b>5</b> | <b>Note méthodologique et tables de correspondance</b>                                                                                                                     | <b>49</b> |
| <b>6</b> | <b>Rapport de l'un des Commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière</b> | <b>58</b> |

# Message du Président-Directeur Général et du Directeur Général Délégué



**Francesco Milleri** PDG



**Paul du Saillant** DGD

## Chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous partager le rapport EssilorLuxottica 2022 sur le développement durable, qui présente nos avancées et nos réalisations en cours.

La publication de ce rapport, à la suite du Mois de la Terre, est un moment idéal pour faire le point sur nos avancées et réfléchir à la façon dont nous pouvons continuer à œuvrer - avec nos collaborateurs, nos clients, les consommateurs et les communautés - afin de protéger notre planète.

La responsabilité sociale d'entreprise (RSE) est un élément clé de notre identité et de l'ADN du Groupe EssilorLuxottica. Notre approche intégrée du développement durable couvre tous les aspects de nos activités. Elle s'inscrit en droite ligne avec notre mission d'« aider chacun à mieux voir et mieux être » et avec notre objectif de contribuer à éliminer la mauvaise vision non corrigée d'ici 2050.

À travers notre programme de développement durable « Eyes on the Planet » et grâce à la forte implication de nos équipes, nous concrétisons nos engagements en matière de RSE et accordons la priorité à nos objectifs sociétaux et environnementaux. La réussite de ce programme exige un effort commun de l'ensemble du Groupe, à l'échelle mondiale et locale. Chacun d'entre nous peut contribuer à la réduction de notre empreinte carbone, au bien-être des collaborateurs et au développement socioéconomique des régions dans lesquelles nous opérons.

Nous nous attachons actuellement à appliquer, développer et faire connaître notre programme « Eyes on the Planet », afin d'impliquer activement toutes nos parties prenantes pour que - ensemble - nous ayons un impact positif. Au cours de l'année écoulée, nous avons effectué un travail de fond pour intégrer le développement durable dans l'ensemble de notre chaîne de valeur. Nous avons lancé des initiatives autour de nos cinq piliers stratégiques, à savoir : carbone, circularité, bonne vision dans le monde, inclusion et éthique. De la neutralité carbone dans nos opérations directes en France et en Italie aux nouveaux investissements dans des matériaux innovants, à la création de OneSight EssilorLuxottica Foundation favorisant un accès inclusif aux prestations de santé visuelle à travers le monde, sans oublier le déploiement continu de notre culture de formation inclusive via Leonardo – voici quelques-uns des faits marquants que vous découvrirez dans ce rapport.

Ceci n'est qu'un début, mais nous sommes encouragés par ces avancées et confiants dans notre capacité à nous adapter face à l'avenir. Nous sommes impatients de partager avec vous de nombreux autres accomplissements dans nos prochains rapports.

Merci de nous accompagner dans cette passionnante aventure.

Cordialement,

**Francesco Milleri**  
Président-Directeur Général

**Paul du Saillant**  
Directeur Général Délégué

# 1 L'approche d'EssilorLuxottica en matière de développement durable

## Introduction

Aider chacun, partout dans le monde, à « mieux voir et mieux être ». La mission d'EssilorLuxottica oriente la stratégie et toutes les actions du Groupe. Elle est au cœur de ses valeurs et principes et guide sa démarche de développement durable.

Agir pour le bien de ses employés, de ses clients, des consommateurs et des communautés, mais aussi pour le bien de la planète constitue l'essence du programme de développement durable du Groupe appelé « Eyes on the Planet » lancé en juillet 2021. Les engagements envers la neutralité carbone, l'économie circulaire, la vision dans le monde, l'inclusion et l'éthique réaffirment que la mission, le développement durable et la stratégie commerciale sont étroitement liés chez EssilorLuxottica. Qu'il s'agisse de lutter contre le changement climatique, de gérer et de réduire la consommation d'eau sur les sites de production, d'améliorer la santé et la sécurité au travail, d'assurer l'égalité des chances ou d'engager les communautés locales dans des initiatives de sensibilisation, le programme « Eyes on the Planet » soutient au quotidien la mission du Groupe (voir section 2.3).

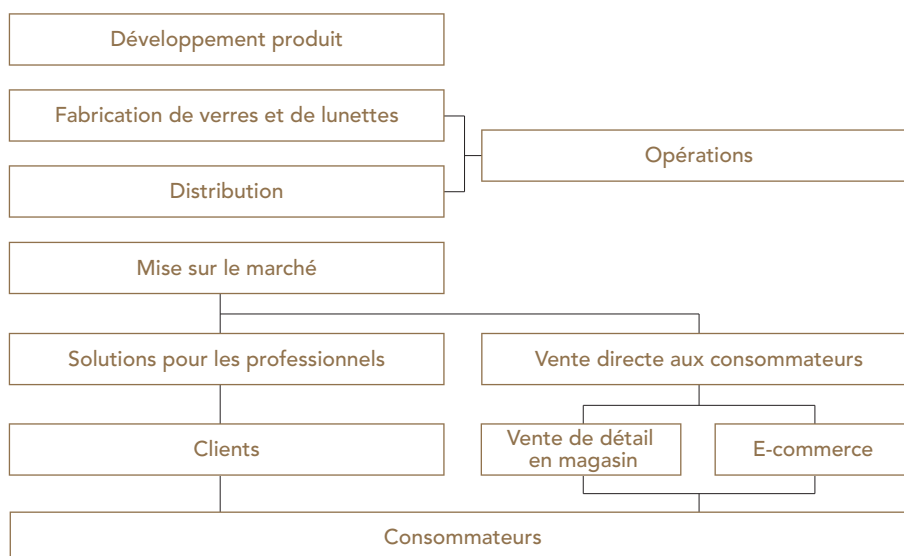
En mettant en œuvre sa stratégie de développement durable, le Groupe contribue à la réalisation de 13 <sup>(1)</sup> des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies qui forment l'Agenda 2030. Par ailleurs, la résolution de l'ONU <sup>(2)</sup> sur la vision adoptée l'an passé renforce encore davantage l'ambition d'EssilorLuxottica d'éliminer la mauvaise vision à travers le monde en une génération.

Ce rapport constitue la déclaration de performance extra-financière du Groupe en application de l'article L.225-102-1 II du Code de commerce. En outre, la performance extra-financière 2022 est décrite selon les cinq piliers du programme de développement durable du Groupe « Eyes on the Planet » et conformément aux autres réglementations majeures liées au développement durable, telles que le Devoir de Vigilance (voir section 2.5) et la Taxonomie Européenne pour les activités durables (voir section 3). Une note méthodologique comprenant des tables de correspondance avec les normes GRI, les lignes directrices de la TCFD et la Taxonomie Européenne est disponible à la fin de ce rapport (voir section 5).

## 1.1 Modèle d'affaires, enjeux environnementaux et sociaux

Chez EssilorLuxottica, la création de valeur et la croissance durable vont de pair avec le bien-être des collaborateurs et l'impact social à travers l'ensemble des zones géographiques et des activités. Comme présenté dans le chapitre 1 du Document d'enregistrement universel 2022, le modèle économique verticalement intégré du Groupe couvre l'ensemble de la

chaîne de valeur du secteur. Il s'appuie sur l'expertise complémentaire de deux pionniers de l'industrie, le premier dans les technologies avancées des verres et le deuxième dans le savoir-faire unique de la lunetterie iconique afin de redéfinir les standards de l'industrie de la santé visuelle ainsi que l'expérience consommateur associée.



(1) ODD 3 « Bonne santé et bien-être », ODD 4 « Éducation de qualité », ODD 5 « Égalité entre les sexes », ODD 6 « Eau propre et assainissement », ODD 7 « Énergie propre et d'un coût abordable », ODD 8 « Travail décent et croissance économique », ODD 9 « Industrie, innovation et infrastructure », ODD 10 « Inégalités réduites », ODD 11 « Villes et communautés durables », ODD 12 « Consommation et production durables », ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique », ODD 16 « Paix, justice et institutions efficaces », ODD 17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs »

(2) Vision pour tous : accélérer l'action pour atteindre les Objectifs de Développement Durable disponible sur un.org

De par son offre, sa taille et sa présence mondiale, EssilorLuxottica se trouve confrontée à des défis et des opportunités liés à des enjeux sociaux et environnementaux. Le développement durable, tel qu'incarné par le programme Eyes on the Planet, est au cœur de sa stratégie et traite des principaux enjeux environnementaux et sociaux tout au long de sa chaîne de valeur : ses capacités de fabrication de verres et de lunettes, ses centres de distribution, sa chaîne d'approvisionnement et l'utilisation finale de ses produits par les consommateurs.

- **Développement de produits :** Le Groupe a bâti un puissant réseau mondial de R&D soutenu par des communautés scientifiques, industrielles et universitaires expertes, et articulé autour de six domaines : santé visuelle, design et innovation technologique pour la lunetterie, lunettes connectées, lunettes de soleil, transformation digitale et développement durable. Le développement durable et l'innovation vont de pair, le produit étant naturellement au centre de son approche d'économie circulaire afin de minimiser son impact sur l'environnement tout en améliorant l'excellence et la qualité (section 2.2). Dans ce contexte, le Groupe met l'accent sur la gestion des talents et les relations avec les partenaires commerciaux. Son approche de l'innovation est soutenue et renforcée par une gestion proactive de la propriété intellectuelle. À la fin de 2022, la société possède plus de 12 000 brevets et crée plus de 3 500 nouveaux modèles de lunettes. Voir la section 1.4.2 du Document d'enregistrement universel 2022.
- **Fabrication des verres et des lunettes :** les capacités de production du Groupe, incluant 36 usines de production de masse de verres correctifs et plans ainsi que 14 usines de production de masse de lunettes, contribuent à l'essentiel des impacts environnementaux directs. Ceci est dû aux produits et matières premières utilisés, de la consommation d'énergie et d'eau, de la génération de déchets et des émissions de gaz à effet de serre induites. Étant donné la forte concentration des impacts, EssilorLuxottica met l'accent sur l'eau, l'énergie et les déchets ainsi que sur les actions de santé-sécurité au travail. De plus, les 614 laboratoires de prescription et centres de taillage-montage, parmi lesquels 538 laboratoires de proximité et 76 laboratoires industriels, dont 14 laboratoires intégrés verres et montures qui produisent des offres de paires complètes, composent le dernier maillon de la chaîne de valeur. L'empreinte environnementale des laboratoires de prescription est fragmentée et limitée, et découle principalement de l'utilisation de produits chimiques et de la consommation d'énergie et d'eau (voir la section 1.4.3 du Document d'enregistrement universel 2022);
- **Distribution :** EssilorLuxottica dispose d'un réseau mondial de 57 centres de distribution de verres, de montures et de lentilles de contact. Situés à proximité des sites de production, ces centres ont pour fonction de coordonner les flux logistiques entre les fournisseurs, les unités de production, les laboratoires de prescription, les grossistes, les détaillants et les clients. Ainsi, l'essentiel des impacts environnementaux de ces centres provient des émissions de gaz à effet de serre dues au transport (fret aérien et routier, etc.). Par ailleurs, le grand nombre de collaborateurs et la nature de leurs activités exigent également une grande vigilance en matière de santé-sécurité au travail. Le réseau de distribution efficace d'EssilorLuxottica permet de maintenir un contact étroit avec les clients tout en maximisant la visibilité de son portefeuille de marques ;
- **Solutions pour les professionnels :** la Société sert des professionnels de la santé visuelle allant des opticiens indépendants aux chaînes de magasins d'optique, en

passant par les détaillants spécialisés dans les produits solaires, les magasins d'articles de sport qui proposent des lunettes, vêtements et autres accessoires signés Oakley et Costa ou encore les grands magasins et les boutiques « duty free ». EssilorLuxottica compte parmi ses partenaires des plateformes de e-commerce, ainsi que des distributeurs indépendants, qui fournissent des soins de santé visuelle aux communautés éloignées et rurales des régions mal desservies. À cet égard, le programme de modèle économique inclusif du Groupe apporte des soins visuels à des populations jusqu'ici peu desservies et n'ayant pas accès aux réseaux de distribution traditionnels (voir section 2.3).

Les services d'avant et d'après-vente, la plateforme d'apprentissage ouverte (Leonardo), la sécurité informatique et la protection des données, les outils numériques qui relient les activités du Groupe à ses clients et à ses consommateurs, ainsi que le support numérique pour les professionnels de santé visuelle sont essentiels à l'instauration de relations de confiance pérennes ;

- **Vente directe aux consommateurs :** l'expertise du Groupe dans la vente de détail lui a conféré une compréhension unique des besoins et des goûts des consommateurs dans les pays clés. Avec environ 18 000 magasins dans le monde et ses propres plateformes e-commerce, EssilorLuxottica vend au consommateur final une vaste gamme de lunettes de vue et de soleil, d'options de verres et de services optiques. Des sites internet attractifs et des solutions omnicanal, ainsi que la formation continue des collaborateurs en magasin permettent de mieux sensibiliser les consommateurs à l'importance de la santé visuelle, ainsi que d'améliorer l'expérience numérique et le service client. Le suivi de la consommation d'énergie dans les magasins en propre complète la vue d'ensemble de l'impact environnemental d'EssilorLuxottica et encourage la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique (par exemple l'éclairage) et de gestion des déchets en magasin.

Le modèle d'entreprise verticalement intégré du Groupe permet de superviser l'ensemble de la chaîne de valeur. Ce contrôle réalisé à chaque étape - du développement du produit à sa distribution - lui permet également de surveiller de près les questions d'environnement, de santé et de sécurité et de droits de l'homme tout au long de la chaîne de valeur et, en fin de compte, d'adopter des pratiques socialement responsables. Dans ce contexte, la Société s'engage à limiter et à réduire constamment son impact sur le climat (voir section 2.1).

Les efforts d'EssilorLuxottica en matière de développement durable s'étendent à ses filiales tant en termes de réduction de l'empreinte environnementale (par exemple, efficacité énergétique) que d'impact social sur les collaborateurs locaux (par exemple, opportunités de développement et mobilité) et les communautés (par exemple, accès à des soins visuels de qualité). En outre, les collaborateurs sont encouragés à recevoir une formation sur des sujets liés au développement durable grâce à un parcours d'apprentissage en ligne complet qui est en train d'être développé et dispensé par le biais de la plateforme Leonardo.

Comme indiqué à la section 1.4, la Société est engagée à gérer les risques critiques dits de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) dans sa chaîne de valeur, tels que le changement climatique, la gestion des talents et l'offre durable. Dans le même temps, elle répond aux besoins visuels mondiaux croissants avec un vaste portefeuille de lunettes et d'articles de lunetterie innovants dont l'accès généralisé partout dans le monde permettra à la Société de réaliser sa mission (voir section 2.3).

### 1.2 Engagement des parties prenantes

L'approche d'EssilorLuxottica en matière de développement durable s'appuie sur la prise en compte des impacts environnementaux et sociaux de ses activités vis-à-vis des différentes parties prenantes sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Parce que l'importance et le traitement des enjeux sociaux et environnementaux diffèrent d'un pays à l'autre, les relations avec les parties prenantes sont de façon générale assurées localement sous la responsabilité de la Direction de chaque entité légale. Toutefois, étant donné la croissance des activités d'EssilorLuxottica, il est devenu de plus en plus important de veiller à ce que la présence du Groupe soit unifiée dans l'ensemble des marchés. Le Code d'éthique d'EssilorLuxottica énonce les principes qui s'appliquent à l'ensemble des collaborateurs, sous-traitants, vendeurs et fournisseurs d'EssilorLuxottica, partout et en toutes circonstances.

Selon les cas, les interactions entre les parties prenantes et EssilorLuxottica ont des finalités variées :

- proposer un processus de concertation afin d'anticiper les évolutions des activités, du marché, de la réglementation mais aussi de gérer les risques et d'identifier les opportunités ;

- impliquer les parties prenantes dans les décisions stratégiques via des enquêtes de satisfaction client, l'organisation de forums, de formations, etc. ;
- informer les parties prenantes en fournissant des données fiables et factuelles via les différents outils de communication (brochures, site internet, bilans annuels et réponses à des questionnaires) ;
- contribuer au développement en menant des projets en partenariat, notamment dans les domaines de la santé et de l'environnement, par exemple en soutenant des associations de patients, des programmes d'aide humanitaire, des partenariats avec les universités.

Les relations et une communication transparente avec les parties prenantes sont essentielles, car les besoins et les points de vue de ces dernières orientent la stratégie et les activités du Groupe. En outre, EssilorLuxottica répertorie et répond aux principales préoccupations de ses parties prenantes et communique régulièrement tout au long de l'année sur ses initiatives et actualités en matière de développement durable sur ses canaux internes, y compris le site internet de la Société, les réseaux sociaux et la plateforme de formation Leonardo.

## L'approche d'EssilorLuxottica en matière de développement durable

Le tableau ci-dessous présente les principaux thèmes d'engagement des parties prenantes :

| Principales parties prenantes                                                            | Principaux thèmes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Collaborateurs et organisations représentatives</b><br>(par exemple : syndicats)      | Qualité des conditions de travail<br>Équilibre travail-vie privée<br>Recrutement/Attirer et retenir les talents<br>Initiatives de renforcement des compétences et de formation<br>Égalité des chances, diversité et inclusion                                                                                                                                                                                      |
| <b>Partenaires d'affaires, y compris concédants de licences</b>                          | Engagement social et environnemental partagé<br>Collaboration pour l'innovation et de développement<br>Intégrité dans les relations d'affaires                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Clients et prescripteurs</b><br>(par exemple : professionnels de la vue ou opticiens) | Produits innovants et de qualité supérieure<br>Service client de qualité supérieure et formation<br>Marketing responsable<br>Intégrité dans les relations d'affaires<br>Protection des données<br>Achats responsables                                                                                                                                                                                              |
| <b>Consommateurs</b>                                                                     | Qualité et efficacité des produits et services<br>Marketing responsable<br>Offre répondant aux nouveaux besoins de santé visuelle liés aux grandes tendances sociétales (numérisation, urbanisation, etc.)<br>Protection des données<br>Produits et services durables                                                                                                                                              |
| <b>Actionnaires, investisseurs, agences de notation</b>                                  | Management du développement durable<br>Transparence et évaluation de l'activité extra-financière<br>Dimension environnementale (par exemple : énergie, eau, déchets et changement climatique)<br>Dimension sociale (par exemple : acquisition de talents, diversité, droits humains)<br>Dimension économique (par exemple : conduite de l'entreprise, gestion des risques, gouvernance)<br>Gestion des risques RSE |
| <b>Fournisseurs</b>                                                                      | Intégrité des affaires et respect de la réglementation et de la loi<br>Co-construction/co-innovation<br>Approvisionnement durable et audit RSE des fournisseurs/Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement<br>Respect des droits humains                                                                                                                                                                 |
| <b>ONG et associations de consommateurs</b>                                              | Dialogue et partenariat<br>Transparence (initiatives sociales, empreinte environnementale, performance des produits, etc.)<br>Mécénats et philanthropie                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Établissements d'enseignement</b>                                                     | Coopération pour la R&D et l'innovation (par exemple : bourses)<br>Attirer et développer les talents                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Autorités publiques et gouvernements</b>                                              | Impact social et économique<br>Contribution à la santé visuelle et à l'économie inclusive<br>Loyauté des affaires, y compris le marketing responsable<br>Dialogue et éducation                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Communautés locales</b>                                                               | Qualité de vie : procurer une vision de qualité pour tous<br>Impact social et économique (par exemple : emplois, soutien de l'économie locale, business inclusif)<br>Sensibilisation et accès à la correction et à la protection de la vision<br>Mécénats et philanthropie                                                                                                                                         |



### 1.3 Gouvernance du Développement Durable

Le développement et l'exécution du programme Eyes on the Planet reposent sur un modèle de gouvernance solide et efficace.

Le Comité Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) d'EssilorLuxottica se compose de trois membres, dont deux sont des administrateurs indépendants. Il est présidé par un administrateur indépendant. Le mandat principal du Comité RSE, dans le cadre des attributions du Conseil d'administration, consiste à veiller à ce que la Société mette en œuvre, de manière efficiente, le déploiement de sa mission, pleinement intégrée à sa stratégie.

Comme indiqué à la section 3.1.2.6 du Document d'enregistrement universel 2022, les prérogatives du Comité RSE vont au-delà de la philanthropie, de l'économie inclusive et de la conformité réglementaire. Elles concernent aussi la gestion par le Groupe de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux, ainsi que les relations avec l'ensemble des parties prenantes.

En 2021, EssilorLuxottica a créé la Direction RSE et y a pleinement intégré les fonctions RSE d'Essilor et de Luxottica. Elle rapporte directement au Directeur Général et a pour mandat de diriger les efforts vers les défis environnementaux et sociaux et de mettre en œuvre la stratégie et de la feuille de route développement durable du Groupe.

Le rôle de la Direction RSE est d'impliquer et de coordonner avec d'autres directions, fonctions, unités d'affaires et marques la l'exécution et le développement du programme de développement durable « Eyes on the Planet » aux niveaux mondial et local, de manière à ce qu'il soit cohérent avec la mission et à la stratégie commerciale d'EssilorLuxottica (Voir section 2). Cela se traduit par les principales responsabilités suivantes :

- assurer une gestion efficace des questions environnementales et sociales tout au long de la chaîne de valeur ;
- faire progresser la sensibilisation et la culture de l'entreprise sur des sujets liés au développement durable tout en favorisant la communication à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe ;

- veiller à ce que les activités soient dirigées et coordonnées dans l'ensemble du Groupe conformément à son programme de développement durable, en partageant également les meilleures pratiques et en encourageant les collaborations et les groupes de travail interfonctionnels ;
- garantir le respect des obligations d'information extra-financière et des autres réglementations importantes en matière de durabilité ;
- identifier et gérer les risques RSE en coordination avec la Direction des Risques du Groupe ;
- fournir des conseils et une expertise sur la mise en œuvre de la stratégie de développement durable du Groupe au niveau local ou au niveau des marques, et mener des actions ascendantes visant à améliorer les efforts de développement durable de la Société sur le terrain.

Chaque membre de la Direction RSE est responsable du développement et de l'exécution d'un pilier spécifique et/ou travaille de manière transversale avec de nombreux collègues dans différentes fonctions et régions pour garantir que le programme, la feuille de route et les tâches sont bien ancrés au sein du Groupe.

Comme décrit au paragraphe 3.3 du Document d'enregistrement universel 2022, un critère RSE est inclus dans la rémunération variable annuelle des dirigeants mandataires sociaux et est lié aux efforts poursuivis dans le cadre du programme de développement durable « Eyes on the Planet ». Afin de refléter l'importance de la RSE dans la stratégie du Groupe, le poids dans la rémunération variable annuelle a été doublé en 2023. En outre, depuis 2022, le critère RSE est également inclus dans la rémunération variable annuelle de plus de 15 000 collaborateurs.

### 1.4 Gestion des risques RSE

Le risque fait partie intégrante de la vie des sociétés et peut se définir comme tout événement incertain capable de porter préjudice à la réalisation des objectifs économiques stratégiques et/ou à la valeur des biens corporels et incorporels de la Société. EssilorLuxottica est exposé à un ensemble de risques environnementaux, sociaux et sociétaux en constante évolution qui peuvent avoir un impact sur sa rentabilité, sa croissance et sa réputation et qui pourraient compromettre la réalisation et le maintien de ses performances globales. Le

Groupe a une aversion pour le risque à l'égard des événements susceptibles d'avoir une incidence négative sur la sécurité ou le bien-être des salariés, des consommateurs et des autres parties prenantes, et de nuire à l'environnement naturel.

Ce rapport se concentre sur les sujets qui ont été mis en évidence comme étant les plus importants lors de l'évaluation annuelle des risques RSE, qui faisait partie intégrante du processus de gestion des risques pour l'ensemble du groupe EssilorLuxottica.

### Méthodologie d'évaluation des risques RSE d'EssilorLuxottica

Dans le cadre de son engagement à réduire les risques environnementaux et sociétaux, le processus de gestion des risques RSE est intégré dans celui des risques du Groupe, qui est effectué chaque année par les Directions des Risques et RSE du Groupe, et couvre toutes les régions, entités juridiques et activités du Groupe. Le processus de gestion des risques 2022 a encore renforcé la prise en compte des sujets RSE dans la taxonomie des risques du Groupe (voir le chapitre 1 du Document d'enregistrement universel 2022). Les principales

priorités du Groupe en matière de RSE ont été déterminées par un questionnaire, des entretiens, des ateliers et des revues d'experts internes. Huit facteurs de risque RSE ont été identifiés comme étant les plus pertinents pour l'activité d'EssilorLuxottica et ont été regroupés en cinq thématiques prioritaires : changement climatique, gestion et bien être des talents, offre et production durables, pratiques commerciales responsables et communication extra-financière.



## Description des risques et mesures d'atténuation

Les tableaux ci-dessous décrivent les huit facteurs de risque et les mesures d'atténuation correspondantes, regroupés en cinq thématiques prioritaires :

### Changement climatique

| Facteur de risque                 | Description du risque                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Mesures d'atténuation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Transition climatique</b>      | <p>A mesure que le monde effectue une transition vers une économie bas carbone, le Groupe peut être confronté à des risques découlant de l'instabilité de l'offre et de la demande (par exemple, l'énergie), de l'émergence d'une nouvelle réglementation climatique stricte (par exemple, la taxe carbone), du développement de technologies concurrentes bas carbone (par exemple, l'impression 3D) ou de l'augmentation des préoccupations/attentes des parties prenantes (par exemple, la nouvelle préférence des clients), ce qui peut conduire à l'incapacité d'atteindre son engagement climatique ou d'adapter son modèle économique.</p> <p>Le risque peut être aggravé par l'incapacité du Groupe à mesurer l'efficacité des actions existantes et la perte d'opportunités qui en résulte.</p> <p>En outre, les retards dans la mise en œuvre de la feuille de route climatique d'EssilorLuxottica peuvent être dus à un manque d'organisation, d'expertise et de ressources, ce qui nuirait davantage à la réputation du Groupe et à sa perception en externe.</p> | <p>Dans la continuité du programme « Eyes on the Planet », EssilorLuxottica a établi une feuille de route relative à la neutralité carbone qui réunit des représentants de différentes Directions (achats, R&amp;D, HSE, RSE, etc.) et dont la progression est régulièrement examinée par les co-Directeurs Opérationnels du Groupe. Les actions principales contribuant à la transition vers la neutralité carbone sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>reporting régulier des émissions de GES pour les émissions des scopes 1, 2 et 3 ;</li> <li>la réalisation et mise à jour régulière de l'évaluation de l'empreinte carbone du Groupe pour estimer l'ensemble des émissions de GES ;</li> <li>l'optimisation de son processus de production et de ses équipements pour améliorer continuellement l'efficacité énergétique ;</li> <li>l'investissement dans la production d'énergie via des sources renouvelables (par ex., systèmes de chauffage solaire et par biomasse) et une plus grande utilisation des énergies renouvelables, lorsque cela est possible ;</li> <li>la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> liées aux activités logistiques pour développer une chaîne d'approvisionnement bas carbone ;</li> <li>le soutien des projets de capture ou de réduction du carbone au-delà de la chaîne de valeur pour contribuer au programme mondial de neutralité carbone.</li> </ul> <p>Dans un premier temps, le Groupe s'est engagé à atteindre la neutralité carbone pour ses opérations directes en 2025. Différents indicateurs ont été définis pour évaluer de près l'avancement des différents programmes (par ex., la consommation d'énergie et les émissions des scopes 1 et 2 associées, la réduction des GES des initiatives de logistique verte).</p> <p>Pour plus d'informations, voir la section 2.1.</p> |
| <b>Interruption des activités</b> | <p>Le Groupe peut être confronté à des risques découlant d'éventuelles interruptions d'opérations critiques à la suite d'événements tant internes qu'externes.</p> <p>Dans la mesure où le changement climatique devient de plus en plus une urgence mondiale, le Groupe peut être exposé à des événements naturels perturbateurs (ouragans, inondations, etc.) ou à des modifications, à long terme, des conditions climatiques (augmentation des températures, etc.).</p> <p>Ces risques sont plus à même de survenir dans les pays considérés comme « à risque » en raison de leur position géographique et de leur importance stratégique pour la production du Groupe.</p> <p>La préparation à de tels événements ou changements systématiques peut empêcher l'entreprise de mener à bien ses activités opérationnelles ; les difficultés d'adaptation aux conséquences qui en découlent peuvent entraîner des perturbations de l'activité ou des coûts opérationnels plus élevés.</p>                                                                                   | <p>EssilorLuxottica fait preuve d'une grande vigilance en matière d'événements climatiques et prépare des mesures complètes d'adaptation pour assurer la continuité de ses activités.</p> <p>Le Groupe surveille le niveau d'exposition aux risques par risque climatique et par site afin de s'assurer que des mesures de résilience sont en place et de garantir la continuité des activités. En 2022, le Groupe a mis à jour son modèle de risque climatique physique pour continuer à évaluer l'exposition de ces actifs à ces risques.</p> <p>Afin d'atténuer les risques, le Groupe suit et actualise en permanence ses plans de continuité d'activité et de reprise après sinistre, fait réaliser des études sur les risques climatiques avant de construire des installations et propose des alternatives au cas où les principales installations du Groupe seraient contraintes de fermer pendant plusieurs mois. Cette approche lui permet d'atténuer le risque d'interruption des activités en raison d'une pénurie de ressources naturelles clés, d'une perte de licence d'exploitation liée à des questions environnementales ou à des changements réglementaires, ou à des événements liés au changement climatique.</p> <p>Un cadre d'analyse a été développé pour s'assurer de la préparation et l'efficacité de la résilience climatique de certains principaux sites de production. Et le Groupe suit de près des indicateurs tels que le nombre de sites exposés aux risques liés à l'eau et à la pénurie d'électricité.</p> <p>Pour plus d'informations, voir la section 2.1.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                |

## Gestion et bien être des talents

| Facteur de risque                               | Description du risque                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Mesures d'atténuation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Capital humain</b>                           | <p>La capacité du Groupe à attirer et à retenir les talents peut être compromise en raison : (i) de la capacité à créer une organisation EssilorLuxottica unique en intégrant les trois cultures organisationnelles différentes ; (ii) du changement d'attitude des personnes à l'égard de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée ; (iii) de la capacité à créer des activités d'image de marque de l'employeur en tant qu'entreprise unique ; (iv) de la difficulté à trouver les bonnes personnes avec un niveau d'engagement adéquat.</p> <p>Les collaborateurs recherchent un environnement qui leur permette de rééquilibrer leur vie professionnelle et leur vie privée. Le travail à domicile est devenu plus courant dans toutes les régions et doit être encadré avec attention. La réduction des interactions directes qui en résulte peut freiner le développement d'un sens d'appartenance fort, en particulier pour les personnes ayant récemment rejoint EssilorLuxottica.</p> <p>Compte tenu de l'importance des thèmes liés à la RSE/durabilité, notamment pour les jeunes générations (par ex., l'égalité des chances, l'attention portée à l'environnement), tout écart perçu entre les engagements du Groupe en matière de RSE et leur mise en œuvre effective pourrait avoir des conséquences négatives sur ses capacités à attirer, recruter et retenir les talents.</p> | <p>La Société considère ses salariés comme l'un des principaux moteurs de sa réussite. Le Groupe s'engage véritablement à garantir un environnement de travail sûr, accueillant et positif pour ses salariés, en planifiant et en développant continuellement des initiatives pour qu'ils se sentent intégrés à une communauté mondiale. Au cours des dernières années, le Groupe a continué à déployer ses initiatives de développement et de rétention des talents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• extension de la plate-forme d'apprentissage numérique au niveau Groupe (Leonardo) ;</li> <li>• évaluations de performance ;</li> <li>• salaires et primes compétitifs ;</li> <li>• expansion du plan international d'actionnariat salarié « Boost » ;</li> <li>• développement d'initiatives de bien-être pour améliorer l'équilibre travail-vie privée.</li> </ul> <p>En 2022, la Direction DE&amp;I (Diversité, Equité et Inclusion) du Groupe a été créée pour établir la stratégie, les engagements et les objectifs de la société en la matière. Par ailleurs, au niveau local, pour favoriser une culture sur ces sujets, de nombreuses initiatives existent dans différentes régions pour promouvoir un dialogue ouvert.</p> <p>De plus, un nouveau programme d'engagement des salariés a également été lancé afin de contribuer à la définition des valeurs et de l'identité communes du Groupe dans le cadre d'un processus de co-création qui s'appuie sur les atouts et les patrimoines respectifs tout en impliquant les salariés dans le monde entier.</p> <p>Afin d'évaluer de manière précise l'impact des différents programmes, le Groupe utilise divers indicateurs (par ex., la répartition des salariés par sexe, âge, type et catégorie de contrat, les heures de formation dispensées, le nombre de femmes occupant des postes de managers au niveau mondial).</p> <p>Pour plus d'informations, voir la section 2.4.</p> |
| <b>Santé, sécurité et conditions de travail</b> | <p>La santé, la sécurité et les conditions de travail font l'objet d'une attention croissante et sont soumises à des lois de plus en plus strictes. Enfreindre ces directives pourrait conduire à une exposition médiatique avec des conséquences négatives potentielles sur la réputation et la marque du Groupe. Le Groupe pourrait subir un impact négatif si les salariés percevaient leurs conditions de travail comme n'étant pas suffisamment sûres et/ou si les politiques de bien-être étaient inadéquates et/ou insatisfaisantes. De telles circonstances peuvent conduire à un durcissement du dialogue social, voire à des conflits sociaux (par ex., des grèves), conduisant le Groupe à d'éventuelles interruptions d'activité, à des potentielles atteintes à sa réputation, voire à des poursuites judiciaires. Le risque pourrait être exacerbé si les salariés ont l'impression que leurs plaintes ne sont pas pleinement prises en considération.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <p>La santé et la sécurité de ses salariés ainsi que la sécurité de ses sites sont une priorité absolue pour EssilorLuxottica. Le Groupe a mis en œuvre différentes politiques et procédures internes pour atténuer ces risques, en introduisant des mesures pour rendre le lieu de travail plus sûr et plus sain. Le Groupe s'efforce en permanence de se conformer aux lois et réglementations en vigueur dans les pays où il opère. Différents audits internes et externes sont réalisés chaque année sur ce sujet, et plusieurs sites de production, sites logistiques et laboratoires de prescription ont obtenu la certification ISO 45001:2018 (Gestion de la santé et de la sécurité au travail), qui constitue un cadre pour identifier et améliorer la sécurité des salariés tout en prévenant les risques sur le lieu de travail. En outre, EssilorLuxottica soutient ses salariés grâce à un ensemble complet de prestations sociales.</p> <p>Le Groupe a également défini divers indicateurs pour surveiller l'efficacité de ses programmes de santé et de sécurité (par ex., les taux de fréquence et de gravité).</p> <p>Pour plus d'informations, voir la section 2.4.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

## Offre et production durables

| Facteur de risque                         | Description du risque                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Mesures d'atténuation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Innovation produits et circularité</b> | <p>EssilorLuxottica dispose d'une gamme étendue et unique de marques nécessitant des ressources de production adaptées et des matières premières spécifiques. À cet égard, la Société pourrait ne pas être en mesure d'intégrer pleinement les critères de durabilité (tels que les matériaux recyclés) à chaque étape des processus de développement et de production. Ce risque, dans la mesure où les attentes des consommateurs en matière de marques durables ne sont pas entièrement satisfaites, peut avoir un impact négatif sur la société en lui faisant perdre son avantage concurrentiel et ses parts de marché, notamment auprès des jeunes générations.</p> | <p>EssilorLuxottica fait des efforts importants sur toute la chaîne de production, notamment en abandonnant les matériaux d'origine fossile au profit de matériaux d'origine biologique, de matériaux biodégradables et de produits plus faciles à recycler. La Société a également pour objectif de créer des produits circulaires fondés sur des principes d'écoconception, et ce dès les premières étapes du processus d'innovation. Pour cela, elle travaille sur des axes fondamentaux tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• investir dans les technologies de pointe ;</li> <li>• augmenter le contenu dit renouvelable de ses marques ;</li> <li>• développer l'écoconception à l'aide d'ACV ou d'outils internes comme la méthode d'évaluation de la durabilité (SAM – Sustainable Assessment Methodology) utilisée pour les verres de prescription ;</li> <li>• améliorer l'efficacité des processus pour réduire la production de déchets et accroître les possibilités de recyclage.</li> </ul> <p>L'engagement du Groupe a également conduit au lancement de collections spécifiques de lunettes durables, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les collections « Arnette's pinnacle », qui sont réalisées avec du bioacétate écologique ;</li> <li>• la collection « Untangled » de Costa del Mar, produite à partir de filets de pêche recyclés.</li> </ul> <p>Par ailleurs, EssilorLuxottica estime que la collaboration avec ses parties prenantes est essentielle pour revoir la conception de ses produits et de ses processus, et pour développer de nouveaux modèles commerciaux. Différents projets ont été lancés avec des fournisseurs tels que Bureo pour développer de nouvelles collections de montures durables et des institutions universitaires telles que l'ESSEC avec la « Global Circular Economy Chair », chaire d'économie circulaire mondiale. EssilorLuxottica surveille des indicateurs spécifiques pour suivre le déploiement de ces programmes (par ex., la production de déchets, le déploiement du programme de formation SAM).</p> <p>Pour plus d'informations, voir la section 2.2.</p> |

## Pratiques commerciales responsables

| Facteur de risque                 | Description du risque                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Mesures d'atténuation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Chaîne d'approvisionnement</b> | <p>Le Groupe ayant une empreinte mondiale, ses partenaires tiers sont implantés dans de nombreuses régions, avec des schémas différents, complexes et multiformes en termes de RSE et d'éthique. La Société peut établir des relations commerciales avec des fournisseurs basés dans des régions où l'application de la législation en matière de droits humains et d'environnement peut être limitée ou inférieure aux normes du Groupe ou internationales. Les risques juridiques, de conformité réglementaire et de réputation peuvent avoir un impact négatif sur le Groupe en raison d'un comportement non responsable dans la chaîne logistique.</p>                                                                                                                                                            | <p>La santé et la sécurité de ses collaborateurs ainsi que la sécurité de ses sites de travail sont une priorité absolue pour EssilorLuxottica. Le Groupe a mis en œuvre différentes politiques et procédures internes pour atténuer ces risques, en introduisant des mesures pour rendre le lieu de travail plus sûr et plus sain. Le Groupe s'efforce en permanence de se conformer aux lois et réglementations en vigueur dans les pays où il opère.</p> <p>Le Groupe a développé des standards et des initiatives d'approvisionnement responsable dans le cadre du programme d'approvisionnement responsable d'EssilorLuxottica, qui réunit des représentants de différentes Directions (Achats, Gestion des risques, Opérations, RSE, etc.). Le Groupe demande aux fournisseurs de respecter et d'honorer les engagements de la société dans les domaines de l'éthique, des Droits Humains et des normes de travail, de l'environnement, de la santé et de la sécurité.</p> <p>Pour s'en assurer, des parties tierces qualifiées évaluent les performances environnementales et sociales des fournisseurs au moyen d'une plateforme d'auto-évaluation ou d'audits sur site. EssilorLuxottica peut envisager de rompre la relation commerciale progressivement avec les fournisseurs qui ne répondent pas aux exigences de la société après un audit social et environnemental, qui refusent de mettre en œuvre les actions de correction nécessaires ou qui ne montrent aucune amélioration et des problèmes récurrents lors de plusieurs audits. Le Groupe a d'ailleurs mis en place des initiatives de formation et de sensibilisation à l'intention des fournisseurs et de la communauté des acheteurs.</p> <p>EssilorLuxottica suit certains indicateurs spécifiques (par ex., le nombre d'audits, le nombre de non-conformités critiques) afin d'identifier les risques, de mettre en place des mesures d'atténuation et d'assurer l'efficacité globale du programme.</p> <p>Pour plus d'informations, voir la section 2.5.</p> |
| <b>Éthique</b>                    | <p>En raison de sa présence dans de nombreux pays, EssilorLuxottica est exposé à différentes lois locales et internationales sur l'éthique professionnelle (par ex., la lutte contre la corruption, les sanctions économiques internationales, la confidentialité des données). Le non-respect de ces réglementations ou le fait que des tiers et des partenaires commerciaux ne respectent pas le code d'éthique du Groupe et adoptent des comportements contraires à l'éthique (par ex., corruption, tromperie, abus de confiance) peut entraîner des amendes, des sanctions et des répercussions sur la réputation du Groupe.</p> <p>De plus, les problèmes de conformité pourraient résulter d'un manque de communication interne claire concernant les meilleures pratiques et les comportements appropriés.</p> | <p>Le Groupe a élaboré différents programmes internes (par ex., le code d'éthique, les principes et les directives en matière de lutte contre la corruption, le programme de conformité au droit de la concurrence, le programme de conformité en matière de protection de la vie privée) qui définissent et soutiennent les attentes et les principes du Groupe et s'appliquent à tous les salariés, aux filiales et, dans certains cas, aux partenaires commerciaux.</p> <p>Depuis le lancement de Leonardo, EssilorLuxottica utilise cette plateforme de formation pour encourager les activités d'apprentissage dédiées à ces sujets. Elle a aussi instauré une formation obligatoire sur la corruption et les pots-de-vin, les politiques de sécurité et la cybersécurité. Parallèlement, le Groupe sensibilise le public à la protection des données personnelles par le biais de conférences et de séminaires (par ex., lors de la semaine de la protection des données). Avant toute collaboration, le Groupe procède à des vérifications rigoureuses de la réputation et de la conformité de toutes les organisations partenaires. En 2022, EssilorLuxottica a effectué une mise à jour de son évaluation mondiale du risque de corruption et a établi une cartographie des risques de corruption intégrée. Actuellement, le Groupe travaille à la mise à jour de son code d'éthique et au lancement d'un nouveau système d'alerte unique pour l'ensemble du Groupe, qui remplacera les différents systèmes d'alerte actuellement en place.</p> <p>Au niveau du Groupe, différents indicateurs sont suivis tels que le nombre de salariés ayant suivi les formations « Code d'éthique » et la formation « Affaires et Droits Humains ».</p> <p>Pour plus d'informations, voir la section 2.5.</p>                                                                                                                                                                                                                                |

## Communication non-financière

| Facteur de risque                 | Description du risque                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Mesures d'atténuation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Reporting et communication</b> | <p>EssilorLuxottica opère à l'échelle internationale et est donc tenu de respecter les lois et réglementations existantes ou à venir dans différents pays, telles que le devoir de vigilance en France, la loi britannique sur l'esclavage moderne et la récente directive sur les rapports de durabilité des entreprises.</p> <p>L'intérêt croissant que suscitent les sujets liés à la RSE et au développement durable entraîne une hausse des attentes des parties prenantes en matière de transparence, d'exactitude des données, de cohérence des informations, etc. Le manque de communication sur les réalisations et les étapes franchies ou la divulgation non exacte, non fiable ou non claire des informations relatives à la RSE peuvent nuire à la crédibilité et à la réputation de l'entreprise.</p> <p>Parallèlement, l'intérêt croissant des investisseurs pour les stratégies et les performances en matière de RSE exige des améliorations constantes des capacités de reporting et de publication d'informations extra-financières, qui sont finalement utilisées par les agences de notation ESG pour évaluer les performances des entreprises en la matière et émettre des notes publiques. Des données et des divulgations médiocres peuvent entraîner des scores ESG faibles et une mauvaise perception des efforts de la Société en la matière</p> | <p>L'année 2022 a été celle du premier anniversaire du programme de développement durable d'EssilorLuxottica « Eyes on the Planet ». Depuis son lancement, le Groupe et ses filiales n'ont cessé de mettre en œuvre des projets et des initiatives dans le cadre de chaque pilier stratégique « Eyes on » du programme: World Sight, Inclusion, Ethics, Carbon et Circularity, afin d'intégrer davantage la durabilité dans son modèle d'entreprise.</p> <p>À mesure que le Groupe progresse dans sa démarche de développement durable, une politique de communication sur le développement durable est en cours d'élaboration afin de garantir que l'approche et les efforts sont présentés de manière précise et cohérente à tous les publics et à toutes les parties prenantes, et dans toutes les zones géographiques. Cette politique contient des principes directeurs pour régir et coordonner les flux de communication externes et internes du Groupe en la matière. Par ailleurs, le protocole de reporting sur le développement durable d'EssilorLuxottica contient des directives et un glossaire détaillés qui assurent l'harmonisation sur les définitions des indicateurs, les règles de reporting et la cohérence des données. Le document est révisé et mis à jour chaque année afin de garantir une harmonisation avec les normes de rapport les plus récentes.</p> <p>Le département RSE maintient une veille réglementaire constante pour garantir le respect de la publication d'informations extra-financières et des autres réglementations majeures liées à la durabilité. Par ailleurs, des appels/réunions réguliers sont également organisés avec différentes parties prenantes telles que les investisseurs et les partenaires commerciaux (par ex., les licences) pour présenter les performances du Groupe en matière de RSE.</p> <p>En ce qui concerne la communication d'informations extra-financières, la majorité de celles qui sont divulguées dans le présent URD font l'objet d'un suivi mensuel par les différentes Directions détentrices de données (par exemple, RH, HSE.).</p> <p>Depuis la création d'EssilorLuxottica, des audits externes et internes ont été réalisés sur les processus de reporting non financier, l'organisation et l'exactitude des données, afin de garantir la fiabilité et la transparence.</p> <p>Les indicateurs de performance les plus pertinents qui soutiennent la stratégie RSE du Groupe sont présentés dans le présent rapport. Ces derniers sont également utilisés pour remplir les questionnaires d'évaluation ESG ou pour examiner les rapports ESG avec le service des relations avec les investisseurs.</p> <p>Pour plus d'informations, voir section 1.5.</p> |

En plus des mesures d'atténuation décrites ci-dessus, EssilorLuxottica met en œuvre des politiques, des procédures et des contrôles RSE dédiés, tant au niveau opérationnel qu'à niveau du siège. Conformément à la réglementation en vigueur, les thèmes de « la lutte contre le gaspillage alimentaire et la pauvreté alimentaire », « les moyens en faveur d'une alimentation responsable, équitable et durable », « le respect du bien-être animal » et « les actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives » ont été analysés, et aucun d'entre eux n'a présenté des risques RSE potentiels élevés pour EssilorLuxottica. Pour plus d'informations sur l'évaluation des risques du Groupe, voir la section 1.6 du Document d'enregistrement universel 2022.

### 1.5 Protocole et organisation du reporting extra-financier

Le reporting extra-financier est un outil qui permet au Groupe de suivre et de connaître l'avancement et les progrès accomplis concernant ses priorités en matière de développement durable, la gestion des risques et les impacts associés. C'est aussi le moyen de donner aux parties prenantes une vision complète et cohérente de son impact environnemental et social.

En tant que société de droit français cotée en bourse, EssilorLuxottica se réfère à la directive européenne n° 2014/95 (transposée en droit français en août 2017 par le décret n° 2017-1265, article L. 225-102-1 du Code de commerce) pour la production de son information extra-financière.

#### Protocole de reporting extra-financier d'EssilorLuxottica

Le Protocole de reporting extra-financier d'EssilorLuxottica contient des directives et un glossaire détaillés qui assurent l'adéquation entre les définitions des indicateurs, les règles de reporting, ainsi que la cohérence des données.

Le Protocole de reporting suit les lignes directrices de la *Global Reporting Initiative* (GRI) (version 2016 et 2021 pour les normes universelles) et prend en considération l'agenda mondial des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et suit des cadres spécifiques tels que les recommandations de la "Task Force on Climate-related Financial Disclosures" (TCFD). Concernant les indicateurs relatifs aux émissions de gaz à effet de serre, le Groupe suit le *GHG Protocol* ainsi que les directives du *Global Logistics Emissions Council* (GLEC).

Pour certains sujets RSE particuliers (par exemple, les indicateurs de santé et de sécurité), les informations présentées sont analysées et suivies par le Groupe dans le cours normal de ses activités en utilisant des indicateurs qui lui sont spécifiques.

Le document est revu et mis à jour chaque année afin de s'assurer que les normes de reporting les plus récentes sont appliquées et permettent de suivre et de gérer la performance durable du Groupe.

#### (i) Périmètre du reporting

Le périmètre de reporting des informations extra-financières couvre toutes les entités et filiales incluses dans le périmètre de consolidation financière du Groupe. La liste des entités soumises au processus de reporting extra-financier est mise à jour chaque année en fonction du périmètre de consolidation financière.

Pour chaque indicateur, le taux de couverture peut varier. Celui-ci est spécifié pour chaque indicateur en fonction de l'effectif des entités ayant reporté l'information par rapport à l'effectif total du Groupe.

#### (ii) Indicateurs clés

La sélection des indicateurs d'EssilorLuxottica couvre les sujets clés du développement durable qui ont été identifiés à la suite de l'évaluation des risques RSE du Groupe, les sujets majeurs liés au programme « Eyes on the Planet » et les exigences obligatoires fixées par la directive européenne n° 2014/95 (transposée en droit français en août 2017, décret n° 2017-1265). D'autres critères, tels que les attentes des agences de notation, des indices et des investisseurs institutionnels ont également été pris en compte pour sélectionner les indicateurs.

Se référer à la section 5 pour plus de détails sur le périmètre du reporting, la période concernée, les règles de reporting et de consolidation et d'autres précisions en ce qui concerne les informations présentées dans ce rapport.

#### Organisation du reporting

En 2022, la campagne de reporting a été organisée via un processus de collaboration plus intégré et géré de manière centralisée par la Direction RSE du Groupe. Cette campagne a suivi les directives communes du Protocole de Reporting d'EssilorLuxottica.

Plus précisément, les informations relatives à l'effectif sont consolidées par l'équipe du contrôle de gestion RH grâce au système de suivi opérationnel des employés qui s'appuie sur les plateformes SAP, E-Talent et KPEYE ; les informations relatives à la formation sont collectées de manière centralisée via la plateforme Leonardo d'une part et une plateforme de reporting (Sustainability Portal) d'autre part ; les indicateurs relatifs à l'environnement et à la santé et sécurité des sites de production et des laboratoires de prescription sont collectés par le logiciel Benchmark ESG™ | Gensuite® et les informations environnementales des activités *retail* (ventes au détail) sont collectées par la plateforme Oracle Cloud EPM Planning.

Au début de la campagne de reporting, l'équipe RSE a organisé des formations digitales pour expliquer le processus de reporting et les informations requises aux équipes concernées dans le monde entier, ainsi que pour les sensibiliser à l'importance de la cohérence des données et du respect des délais.

Les informations présentées dans ce rapport ont été revues par PricewaterhouseCoopers Audit, organisme tiers indépendant, conformément à la réglementation liée à la Directive européenne n° 2014/95. Pour plus de détails, se référer au « Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant » à la section 6.



## 2 Eyes on the Planet, le programme de développement durable d'EssilorLuxottica

### Présentation du programme

Profondément ancré au cœur d'EssilorLuxottica, le développement durable est une composante essentielle de l'ADN du Groupe et l'élément clé pour poursuivre son histoire d'entreprise responsable afin d'aider chacun à mieux voir et mieux être. Agir pour le bien de ses employés, de ses clients, de ses consommateurs et de ses communautés tout en agissant pour la planète, sont les actions au cœur du programme de développement durable de l'entreprise « Eyes on the Planet ». Présenté pour la première fois en 2021, le programme repose sur cinq piliers clés décrits ci-dessous : « Eyes on Carbon », « Eyes on Circularity », « Eyes on World Sight », « Eyes on Inclusion » et « Eyes on Ethics ». Chaque pilier incarne un engagement clair et se décompose en un ensemble d'activités essentielles, facilement identifiables dans le modèle d'affaires, l'offre, la présence et le lien avec les communautés et les territoires locaux.

- **Eyes on Carbon** : EssilorLuxottica s'engage à lutter contre le changement climatique et à préserver l'environnement en réduisant les consommations d'énergie et d'eau de ses activités, en limitant son empreinte carbone tout au long de sa chaîne de valeur et en faisant preuve de résilience face aux risques liés au climat. En 2021, la Société a annoncé son projet d'atteindre la neutralité carbone dans ses opérations directes en Europe dès 2023, et dans le monde d'ici 2025. Voir section 2.1.
- **Eyes on Circularity** : EssilorLuxottica s'engage à optimiser l'utilisation des ressources pour réduire l'empreinte environnementale de ses produits sur l'ensemble de la chaîne de valeur, notamment en passant des matériaux d'origine fossile aux matériaux biosourcés et en intégrant l'écoconception dans tous ses développements de produits d'ici 2025, tout en garantissant des normes de produits élevées. Le Groupe prend également des mesures pour mettre fin aux déchets en appliquant la règle des 4R : Rechercher-Réduire-Réutiliser-Recycler. Voir section 2.2.

- **Eyes on World Sight** : convaincu qu'une bonne vision est un droit humain fondamental, le Groupe à l'ambition d'éliminer la mauvaise vision non corrigée en une génération et de rendre les prestations de santé visuelle accessibles à tous, partout dans le monde. Cette responsabilité envers la société concernant l'importance d'une bonne vision comprend également d'autres initiatives de citoyenneté d'entreprise, telles que la défense d'une bonne vision sur la route et la préservation du patrimoine culturel. Voir section 2.3.
- **Eyes on Inclusion** : les collaborateurs du Groupe sont les principaux acteurs et contributeurs du développement durable d'EssilorLuxottica et des efforts pour créer de la valeur. L'entreprise cherche à développer une culture d'apprentissage, de diversité et de sécurité ainsi qu'à créer un environnement de travail qui offre à tous les mêmes opportunités sur la base du mérite et sans discrimination. Voir section 2.4.
- **Eyes on Ethics** : le modèle d'affaires verticalement intégré d'EssilorLuxottica est essentiel dans la mise en œuvre d'une approche éthique des affaires partout où elle est présente. Conformément aux dispositions des conventions de l'OIT et aux principes du Pacte mondial des Nations Unies sur les droits de l'Homme, le Groupe s'engage à respecter et à promouvoir les droits humains dans toute sa chaîne d'activité et de valeur. Voir section 2.5.

Depuis le lancement du programme, le Groupe n'a cessé de mettre en œuvre des projets et des initiatives dans le cadre de chaque pilier stratégique « Eyes on » du programme, afin d'intégrer davantage la durabilité dans son modèle d'entreprise. En faisant progresser son programme Eyes on the Planet, EssilorLuxottica contribue à sa mission et implique toute l'organisation dans la protection de l'environnement, le bien-être des employés et le progrès économique et social des communautés locales qu'elle sert.

Les événements marquants liés au développement durable d'EssilorLuxottica en 2022 sont présentés dans ce rapport, selon le pilier correspondant.



### 2.1 Eyes on Carbon

L'adaptation au changement climatique et l'évolution vers une économie bas carbone figurent aujourd'hui en tête des préoccupations mondiales. En tant que leader de l'industrie, EssilorLuxottica agit pour relever ce défi mondial. D'une part, les actions liées au climat sont des moteurs d'efficacité opérationnelle, d'innovation et de compétitivité ; d'autre part, le Groupe doit faire preuve de résilience face aux risques liés au climat qui peuvent l'exposer à des interruptions d'activité ou à des coûts opérationnels plus élevés en raison de risques climatiques physiques ou de changements radicaux et systématiques de la réglementation ou de la société.

#### Gouvernance

Chaque année, le Comité RSE du Groupe examine les questions liées au changement climatique. Le rôle du Comité RSE est énoncé au chapitre 3 du Document d'enregistrement universel 2022 et à la section 1.3.

Au niveau opérationnel, EssilorLuxottica dispose de structures de gouvernance et de groupes de travail spécifiques pour assurer l'avancement des actions :

- Un groupe de travail interfonctionnel comprenant les Directions Hygiène-Sécurité-Environnement (HSE), Achats, Logistique, R&D et RSE a été créé pour faciliter les projets

#### Stratégie et engagements

L'approche d'EssilorLuxottica face au changement climatique a deux dimensions principales.

Tout d'abord, l'entreprise déploie continuellement des efforts à travers sa chaîne de valeur pour limiter et réduire son impact sur le climat, notamment en investissant dans des programmes d'efficacité énergétique et de production d'énergies renouvelables, en maximisant l'utilisation des énergies renouvelables lorsque cela est possible, en optimisant l'organisation de la production et des flux logistiques, et en innovant dans le domaine des matières premières durables et des produits et services bas carbone.

#### Gestion des risques

S'appuyant sur les recommandations établies par la TCFD, le Groupe doit prendre en compte deux catégories de risques liés au climat – les risques liés aux impacts physiques du changement climatique et les risques liés à la transition vers

Le Groupe suit les recommandations de la *Task Force on Climate Related Financial Disclosures* (TCFD) afin d'assurer une communication complète et transparente des risques et des opportunités liés au climat au fur et à mesure qu'elle élabore et exécute sa feuille de route sur le changement climatique. L'approche d'EssilorLuxottica en matière de lutte contre le changement climatique se trouve dans la section « Eyes on Carbon » et est présentée ci-dessous, selon les quatre piliers clés des lignes directrices de la TCFD. Des références supplémentaires sont fournies selon une table de concordance de la section 5.

de collaboration, appuyer la prise de décisions clés, déployer des mesures de réduction des émissions de carbone et assurer la réalisation des objectifs associés. Le travail de ce groupe est examiné régulièrement par les co-Directeurs Opérationnels du Groupe.

- Un groupe de travail sur la résilience climatique, comprenant les Directions de l'Audit Interne, HSE, Gestion des Risques et RSE a également été créé pour évaluer le niveau de maturité de la gestion des risques climatiques au sein des sites stratégiques grâce à un cadre de revue de la résilience climatique conçu en interne.

EssilorLuxottica a notamment annoncé son premier engagement climatique en 2021 : atteindre la neutralité carbone pour ses opérations directes (scopes 1 et 2) d'ici 2025, avec un jalon fixé pour l'Europe dès 2023. Afin de progresser davantage en termes d'initiatives et d'ambitions climatiques, une évaluation complète de l'empreinte carbone d'EssilorLuxottica a été réalisée en 2022 pour élaborer une feuille de route plus complète de réduction des émissions de carbone et contribuer ainsi à l'agenda mondial « Net Zero ».

De plus, la situation climatique actuelle exige que le Groupe comprenne son exposition aux risques climatiques, élabore des solutions pour s'y adapter et répondre de manière agile aux défis posés par ce sujet. Le Groupe continue de suivre les projections climatiques mondiales et d'évaluer sa vulnérabilité aux risques liés au changement climatique pour améliorer sa résilience et se préparer aux conséquences éventuelles.

une économie bas carbone – pour se préparer aux potentiels impacts opérationnels, financiers et de réputation associés et renforcer ainsi sa résilience climatique.

## Identification et gestion des risques physiques liés au climat

Une évaluation spécifique des risques climatiques a été réalisée afin de mieux comprendre les risques associés. Suite au premier modèle de risques physiques climatiques réalisé sur un périmètre restreint, le Groupe a étendu, fin 2022, cette analyse afin de couvrir l'ensemble des activités du Groupe, que ce soit les activités de production, les centres logistiques, les activités tertiaires et les magasins gérés en propre. Le nouveau modèle repose sur quatre aléas climatiques chroniques (vagues de chaleur, augmentation du niveau de la mer, précipitation et sécheresse) et quatre risques dits aigus (tempêtes tropicales telles que les ouragans et les typhons, les tempêtes extra-tropicales comme par exemple les tempêtes automnales ou hivernales, les inondations et les conditions météorologiques propices aux incendies) à moyen (2030) et à long terme (2050 et 2100). Le modèle prend en compte trois scénarios RCP (« Representative Concentration Pathway ») développés par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) - RCP 2.6 (>+1.5 °C d'ici 2100), RCP 4.5 (+2-3 °C d'ici 2100) et RCP 8.5 (>+4°C d'ici 2100).

Cette mise à jour du modèle aide le Groupe à anticiper l'exposition aux risques physiques d'un site spécifique en fonction de son emplacement ce qui permet d'anticiper et de se préparer aux risques climatiques potentiels ainsi que d'améliorer la résilience de ses actifs et de sa chaîne d'approvisionnement. Enfin, ce modèle peut appuyer les décisions managériales lors de l'évaluation d'un nouveau projet de construction.

Par ailleurs, les risques liés à l'eau sont également évalués, à intervalles réguliers, dans les principales régions où les sites d'EssilorLuxottica sont implantés, en agrégeant les résultats du *Water Risk Filter* du WWF avec l'évaluation des risques liés aux bassins et les informations spécifiques aux sites. Le Groupe est

en mesure d'identifier les risques liés à l'eau, de saisir leur impact potentiel et de suivre la mise en œuvre des projets de gestion de l'eau. En 2021, d'après une réévaluation des sites sur un périmètre élargi <sup>(1)</sup>, 5 sites de production (Delhi et Bangalore en Inde, Chihuahua et Tijuana au Mexique, et Madrid en Espagne), représentant environ 3,5 % de l'utilisation totale de l'eau de la Société, sont exposés à des risques liés à l'eau avec la possibilité de restrictions sur les prélèvements imposées par les autorités locales, d'augmentations du coût de l'eau ainsi que de problématiques potentielles liées aux parties prenantes locales qui dépendent également de ces ressources en eau.

EssilorLuxottica atténue ces risques en définissant une feuille de route plus stricte pour ces sites, avec des objectifs spécifiques en matière d'efficacité de l'eau, de gestion de l'approvisionnement et d'interaction avec les communautés locales. Les mesures de réduction de l'eau comprennent :

- cartographie des équipements utilisant l'eau dans les principaux laboratoires et sites de production ;
- installation de compteurs « intelligents » pour mesurer avec précision l'utilisation de l'eau, avec différents niveaux de granularité, ce qui contribue à l'amélioration structurelle des procédés traditionnels de traitement lourd des ressources, comme la galvanisation ;
- comparaison de la performance eau entre sites à partir d'un processus de référence, ou « water model » ;
- systèmes d'eau en circuit fermé dans les usines de galvanisation et les procédés de peinture et de vernis ;
- définition d'un plan à moyen terme pour réduire l'utilisation de l'eau au niveau site.

Le tableau suivant présente l'empreinte eau du Groupe en 2022, et son évolution par rapport à 2021 et 2020 :

|                                      | 2022             | 2021             | 2020             |
|--------------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>UTILISATION D'EAU TOTALE (m³)</b> | <b>8 344 903</b> | <b>8 220 930</b> | <b>7 358 458</b> |
| <b>Eau prélevée auprès de tiers</b>  | <b>7 192 018</b> | <b>7 022 151</b> | <b>6 021 045</b> |
| <b>Eau naturelle</b>                 | <b>1 152 885</b> | <b>1 198 779</b> | <b>1 337 413</b> |
| Eaux de surface                      | 13 644           | 64 808           | N/A              |
| Eaux souterraines                    | 1 139 241        | 1 133 971        | N/A              |

Note: La consommation d'eau en 2022 est restée stable par rapport à 2021. Afin d'améliorer de manière continue le reporting sur la consommation d'eau, le Groupe publie désormais séparément les eaux de surface et les eaux souterraines sous la rubrique « Eau naturelle ». Les eaux de surface ont diminué de manière significative en raison de la fermeture d'un site en 2022, qui utilisait en grande partie des eaux de surface.

Les données relatives à l'utilisation de l'eau couvrent 87 % de l'effectif, à l'exclusion du réseau de magasins de vente au détail en raison de leur consommation d'eau limitée. Pour plus d'informations sur les règles de reporting du Groupe, veuillez vous référer à la section 5.

## Identification et gestion des risques de transition liés au climat

Le Groupe pourrait être exposé à des changements de politiques et de réglementations importants, des limites technologiques, des changements de marché ou des risques de réputation dans le cadre de la transition mondiale vers une économie bas carbone.

Afin de gérer les risques associés, EssilorLuxottica suit de près les évolutions réglementaires, technologiques et du marché et anticipe les défis éventuels à venir. Le Groupe a en outre mis en œuvre des actions visant à réduire son empreinte carbone sur l'ensemble de la chaîne de valeur, étudiant en permanence les normes et les standards pour améliorer sa feuille de route sur le changement climatique.

EssilorLuxottica a également mis en place des systèmes de management environnemental conformes à la norme

ISO 14001. Ainsi, 33 usines de production, 17 laboratoires de verres, deux centres de distribution et un siège social sont certifiés ISO 14001.

En 2021, un cadre de revue de la résilience climatique a été élaboré en coopération entre les équipes RSE et de l'Audit Interne pour comprendre la vulnérabilité des sites d'EssilorLuxottica aux risques liés au climat et évaluer leur degré de maturité en matière de gestion de ces risques. Ce cadre de revue suit les recommandations de la TCFD. A ce jour, des revues de résilience climatique ont été réalisées sur sept sites de fabrication stratégiques en Italie, aux États-Unis, au Mexique, en Thaïlande et en Inde, dans lesquels des expositions potentielles aux risques climatiques furent identifiées. Ce premier travail a permis au Groupe d'améliorer davantage la gestion des risques climatiques, tant au niveau global qu'au niveau local.

(1) Des évaluations des risques liés à l'eau ont été menées sur 38 usines de fabrication, 57 laboratoires de prescription de verres et 4 principaux centres de service de distribution.

## Actions, mesures et objectifs principaux

Conformément à son engagement « Eyes on Carbon », le Groupe initie, conduit et contrôle en permanence différentes actions en lien avec le climat au sein de ses opérations et de sa chaîne de valeur.

### Neutralité carbone pour les opérations directes

En 2021, EssilorLuxottica a annoncé son premier engagement climatique : atteindre la neutralité carbone de ses opérations directes (scopes 1 et 2) d'ici 2025, avec un jalon fixé pour l'Europe dès 2023. Le Groupe se concentre sur trois domaines d'action clés pour assurer la réalisation de cet engagement.

#### 1. Amélioration de l'efficacité énergétique

Les initiatives d'EssilorLuxottica dans le domaine de l'énergie sont menées par le département HSE, avec des actions telles que :

- un examen complet de l'efficacité énergétique des procédés de production et des unités périphériques ;
- l'amélioration du rendement des équipements par la modernisation des moteurs électriques, avec une classe d'efficacité énergétique plus élevée, et la redéfinition des conditions d'arrêt ou de veille pour les équipements ayant la consommation la plus élevée. La cartographie de plus de 5 000 moteurs a été réalisée en 2022 dans les principaux laboratoires et sites de production tant pour les processus industriels que pour les utilités. Ce travail a permis d'identifier une liste prioritaire de 800 moteurs électriques à remplacer au cours des trois prochaines années. La première phase a été approuvée avec un investissement associé important ;
- l'installation de compteurs pour surveiller en temps réel la consommation d'énergie dans les principaux laboratoires et sites de production et l'utilisation d'indicateurs spécifiques pour identifier les domaines d'action prioritaires et définir de nouveaux projets et plans d'amélioration ;

- la sensibilisation et la formation des techniciens et équipes de maintenance ;
- l'amélioration continue de l'efficacité énergétique des bâtiments et magasins existants (éclairage, climatisation et systèmes de chauffage).

Grâce aux efforts de la Société pour améliorer l'efficacité énergétique et structurer ses systèmes de gestion de l'énergie, 13 usines de production, trois laboratoires de verres, deux centres de distribution et un siège social ont obtenu au fil des ans la certification ISO 50001.

Suite à l'obtention de la certification LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*) pour les centres logistiques construits ces dernières années, le Groupe a commencé à rédiger en 2021 ses « Nouvelles directives de construction » et y a inclus des critères pour obtenir la certification LEED « niveau Or » pour tous ses nouveaux bâtiments de production et de distribution. Ces critères attestent que la conception et la construction respectent l'écosystème environnant. Il a déjà été appliqué aux trois bâtiments actuellement en construction en France, en Thaïlande et au Mexique. En outre, le Groupe a également obtenu la première certification LEED pour l'un de ses magasins en 2022. En plus de la certification LEED, les lignes directrices comprennent également des critères liés au climat : les énergies renouvelables, les émissions atmosphériques, la gestion des risques liés à l'eau, la gestion des déchets et la sélection de l'emplacement du site devant intégrer une analyse des risques climatiques.

Le tableau suivant présente la consommation d'énergie du Groupe en 2022, et son évolution par rapport à 2021 et 2020 :

|                                                           | 2022           | 2021           | 2020           |
|-----------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE (GWh)</b>                | <b>1 930,6</b> | <b>1 888,8</b> | <b>1 502,9</b> |
| Énergie autoproduite à partir de sources renouvelables    | 8,6            | 6,5            | 5,6            |
| Achat d'électricité à partir de sources renouvelables     | 543,3          | 282,8          | N/A            |
| Achat d'électricité à partir de sources non-renouvelables | 1 122,2        | 1 343,2        | 1 306,1        |
| Vapeur                                                    | 2,4            | 2,6            | 2,3            |
| Gaz                                                       | 244,8          | 240,7          | 179,0          |
| Fioul                                                     | 9,3            | 13,0           | 9,9            |

Note: Les données énergétiques de 2022 sont restées à un niveau similaire comparé à 2021. La légère augmentation d'environ 2 % s'explique par l'augmentation des volumes de production au cours de l'année après 2 années impactées par le COVID-19. Par ailleurs, conformément à son engagement climatique, le Groupe a continué ses efforts pour accroître son recours aux énergies renouvelables. Plus précisément, la quantité d'énergie produite sur site via des sources renouvelables a été étendue à six nouveaux sites grâce aux investissements constants et au déploiement progressif de panneaux photovoltaïques, ce qui a entraîné une augmentation totale de 33 % de cette consommation d'énergie autoproduite. Dans le même temps, la quantité d'énergie renouvelable achetée avec des Certificats d'Énergie Verte (*Energy Attribute Certificate* - EAC) a presque doublé par rapport à l'an passé.

Les données relatives aux consommations d'énergie pour 2022 couvrent environ 92 % de l'effectif de la Société, en incluant les activités de vente au détail. La méthodologie de consolidation du réseau de vente au détail a été mise à jour en 2022 pour s'aligner au niveau du Groupe. Pour plus d'informations sur les règles de reporting concernant l'énergie, veuillez vous référer à la section 5.

En 2022, la répartition de la consommation d'énergie par zone géographique était la suivante : Asie-Pacifique (40 %), EMEA (28 %) ; Amérique du Nord (24 %) et Amérique latine (8 %).

## 2. Utilisation accrue des énergies renouvelables

Afin d'assurer la réalisation de l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2025 pour ses opérations directes, des actions en matière d'énergies renouvelables ont été largement accélérées avec des investissements plus importants dans l'autoproduction d'énergie à partir de sources renouvelables et la définition d'une feuille de route achat en la matière.

Pour les énergies autoproduites à partir de sources renouvelables, depuis 2013, les sites de production et de distribution en Italie ont commencé à réduire leurs émissions de GES grâce à l'installation de systèmes de panneaux photovoltaïques et de chauffage biomasse. Leur déploiement progressif a permis au Groupe d'augmenter la quantité d'énergie propre autoproduite en Italie entre 2015 et 2022 de 5,4 GWh (30 fois la quantité de 2015 et une augmentation de 36 % par rapport à 2021). Suite à la mise en service de deux importants systèmes photovoltaïques sur les sites d'Agordo et de Sedico en 2021, deux autres installations majeures sont entrées en service sur le site de Barberini et sur un autre site de Sedico en 2022. Toutes ces installations photovoltaïques en Italie devraient produire 8 700 MWh d'électricité renouvelable et ainsi faire baisser les émissions de CO<sub>2</sub> de 4 000 tonnes par an à partir de 2023. En outre, de nouvelles installations et de nouveaux projets sont en cours.

Par ailleurs, en 2022, la première installation photovoltaïque a été réalisée dans l'un des plus importants centres de distribution de Chine ; cette installation doit permettre de produire annuellement 1 180 MWh d'électricité à partir de sources

renouvelables et d'éviter ainsi 1 000 tCO<sub>2</sub>eq par an. D'autres sites en Tunisie, en Allemagne et au Honduras ont également investi dans des systèmes photovoltaïques depuis 2021.

De nouvelles installations et de nouveaux projets sont en cours à travers différentes régions du monde. Et selon les « Nouvelles directives de construction » du Groupe, les nouveaux sites de production en cours de construction seront équipés de systèmes photovoltaïques.

Pour l'approvisionnement en énergie renouvelable, EssilorLuxottica s'efforce d'avoir des impacts environnementaux positifs supplémentaires quand cela est possible dans le pays où sont présentes des unités de production. Depuis 2018, un de ses laboratoires d'exportation en Inde tire 70 % de son énergie d'une ferme solaire voisine.

Dans le même temps, le Groupe a poursuivi son engagement de recourir aux énergies renouvelables dans le monde en 2022. Concrètement, l'approvisionnement en énergies renouvelables couvre une part importante de la consommation électrique des sites, bureaux et magasins d'EssilorLuxottica en Europe. Le Groupe a également commencé à acheter de l'électricité produite à partir de sources renouvelables dans ses principaux sites d'exploitation en Asie-Pacifique, tels que la Chine, la Thaïlande et les Philippines. Grâce à l'achat d'énergie renouvelable, le Groupe a évité plus de 304 000 tonnes d'émissions de GES dans ces pays, ce qui se reflète également dans les émissions du scope 2 basées sur le marché (« market-based ») et présentées dans le tableau ci-dessous.

Le tableau ci-dessous présente les émissions globales de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2 d'EssilorLuxottica, avec une méthode de calcul basée à la fois sur la localisation (« Location-based ») et sur le marché (« Market-based »).

|                                                                                          | 2022           | 2021           | 2020           |
|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>ÉMISSIONS TOTALES SCOPES 1 + 2<br/>BASÉES SUR LA LOCALISATION (tCO<sub>2</sub>eq)</b> | <b>813 257</b> | <b>772 593</b> | <b>742 854</b> |
| <b>ÉMISSIONS TOTALES SCOPES 1 + 2<br/>BASÉES SUR LE MARCHÉ (tCO<sub>2</sub>eq)</b>       | <b>745 308</b> | <b>N/A</b>     | <b>N/A</b>     |
| <b>Émissions de scope 1</b>                                                              | <b>108 453</b> | <b>52 807</b>  | <b>46 011</b>  |
| Gaz                                                                                      | 50 082         | 49 335         | 42 785         |
| Combustibles liquides                                                                    | 2 500          | 3 472          | 3 226          |
| Réfrigérants                                                                             | 45 213         | N/A            | N/A            |
| Parc automobile                                                                          | 10 658         | N/A            | N/A            |
| <b>Émissions de scope 2 – basées sur la localisation</b>                                 | <b>704 804</b> | <b>719 786</b> | <b>696 843</b> |
| Électricité                                                                              | 704 373        | 719 483        | 696 580        |
| Vapeur                                                                                   | 431            | 303            | 263            |
| <b>Émissions de scope 2 – basées sur le marché</b>                                       | <b>636 855</b> | <b>N/A</b>     | <b>N/A</b>     |
| Électricité                                                                              | 636 311        | N/A            | N/A            |
| Vapeur                                                                                   | 544            | N/A            | N/A            |

Note: Afin d'augmenter le périmètre et la précision du calcul des émissions de GES et le reporting associé, le Groupe a mis en œuvre en 2022 les améliorations suivantes :

1) La prise en compte des émissions de GES liées aux fuites de réfrigérant survenues au cours de l'année et au parc automobile de la Société. Les émissions du scope 1 ont ainsi plus que doublé par rapport à l'an passé. En excluant l'impact de ces nouvelles catégories d'émissions, les émissions liées au gaz et aux combustibles liquides restent à un niveau comparable.

2) Le Groupe a commencé à publier les émissions du scope 2 basées sur le marché (« market-based »), en tenant compte de l'énergie renouvelable achetée et des facteurs d'émission du mix résiduel basés sur différentes bases de données telles que AIB, Ecoinvent, IGES, eGrid, etc. Parallèlement, les émissions du scope 2 basées sur la localisation (« location-based ») sont calculées à l'aide de la base de données de l'AIE (Agence Internationale de l'Énergie) et ont diminué de 2 % par rapport à 2021.

En 2022, la répartition des émissions du scope 1 par zone géographique était la suivante: Asie-Pacifique (40 %), EMEA (34 %), Amérique du Nord (23%) et Amérique latine (3 %). Et la répartition des émissions du scope 2 (« location-based ») par zone géographique était la suivante : Asie-Pacifique (62 %),

Amérique du Nord (18 %), EMEA (14 %) et Amérique latine (6 %); concernant les émissions de scope 2 basées sur le marché (« market-based »), la répartition était la suivante: Asie-Pacifique (56 %), Amérique du Nord (24 %), Amérique latine (12 %) et EMEA (8 %).

### 3. Soutien des projets de réduction du carbone au-delà de la chaîne de valeur

Afin de contribuer à la transition mondiale vers une économie bas carbone, EssilorLuxottica soutient également des projets de réduction ou d'élimination du carbone au-delà de sa chaîne de valeur.

Après les projets forestiers de 2021, qui continuent à contribuer à la biodiversité et à favoriser le développement socio-économique local, le Groupe a soutenu en 2022 deux projets certifiés en Chine et en Indonésie, qui non seulement contribuent à la réduction des émissions de carbone, mais apportent également un impact social positif, comme la création d'emplois locaux.

Grâce à ces deux projets, EssilorLuxottica poursuit son engagement climatique en compensant la quantité équivalente de ses émissions résiduelles des scopes 1 et 2 en Italie et en France, où le Groupe a l'empreinte industrielle la plus importante en Europe.

### Décarbonation de la chaîne de valeur

#### 1. Évaluation de l'empreinte carbone globale d'EssilorLuxottica

Au cours du premier semestre 2022, EssilorLuxottica a réalisé sa première évaluation de l'empreinte de ses émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale, avec la participation de différentes fonctions de l'entreprise telles que les Directions, Achats, Logistique, HSE, R&D, Ingénierie, RH et Financière. L'analyse réalisée est basée sur les lignes directrices du GHG Protocol et a permis de fournir une visibilité complète des impacts directs et indirects en matière d'émissions de CO<sub>2</sub> à chaque étape de la chaîne de valeur, y compris une vue d'ensemble claire de toutes les émissions du scope 3 pertinentes pour les activités du Groupe. Se référer à la section 5 pour toutes les catégories d'émissions incluses dans l'évaluation complète de l'empreinte carbone.

Sur la base de cette évaluation, les émissions complètes de gaz à effet de serre d'EssilorLuxottica s'élèvent à environ 3,4 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par an (basées sur les données 2021 et hors GrandVision), les émissions des scopes 1 et 2 contribuant pour 25 % du total et les émissions du scope 3 représentant les 75 % restants, reflétant ainsi le modèle d'entreprise verticalement intégré d'EssilorLuxottica. Sur les 10 catégories d'émissions du scope 3 les plus pertinentes, les cinq principales catégories d'émissions sont : les biens et services achetés (40 %), le transport en amont et la distribution qui inclut le transport géré par le Groupe (20 %), les biens d'équipement (12 %), les activités liées aux carburants et à l'énergie (10 %) et les voyages d'affaires (5%). Les autres catégories d'émissions moins contributives représentent un total de 13% des émissions du scope 3. En 2022, afin de renforcer continuellement la comptabilisation des GES du Groupe, GrandVision a été inclus dans tous les émissions des scopes 1 et 2, ainsi que dans les transports gérés par le Groupe. Le Groupe continuera à inclure GrandVision dans son analyse, en particulier pour les émissions du scope 3 au fur et à mesure de l'intégration.

Ce travail est essentiel pour renforcer les capacités de suivi des émissions de carbone au sein des différentes équipes et servira de base à l'amélioration de la comptabilisation du carbone, à la mise en œuvre de mesures de décarbonation dans l'ensemble du Groupe et à la préparation d'une feuille de route plus complète sur le climat.

### 2. Réduction de l'empreinte carbone des activités logistiques pour développer une chaîne d'approvisionnement bas carbone

EssilorLuxottica s'est particulièrement concentrée sur le transport et la distribution de ses produits, qui représentent l'une des sources d'émissions indirectes de carbone les plus importantes. Le Groupe dispose d'une équipe dédiée aux initiatives de « chaîne d'approvisionnement bas carbone », avec des lignes directrices en termes de reporting, d'engagement auprès des fournisseurs et des plans d'action de réduction des émissions de GES.

La Société s'est engagée à suivre en permanence le marché des transports afin de trouver de nouvelles solutions et alternatives pour réduire les émissions de carbone, en étroite collaboration avec ses partenaires logistiques. Dans le but d'ajouter le développement durable aux critères de sélection de ses transporteurs, un chapitre spécifique a été intégré lors des appels d'offres visant à sélectionner les transitaires mondiaux et transporteurs locaux d'EssilorLuxottica. Ce chapitre comprend un questionnaire et un tableau de bord consacrés à la stratégie de chaîne logistique bas carbone du transporteur, à son programme et aux indicateurs clés de performance, dans le but de mesurer les différentes actions visant à réduire l'empreinte carbone. Les principales mesures à prendre en considération font partie des critères du processus de sélection finale des fournisseurs et comprennent des initiatives telles que l'augmentation des solutions neutres en carbone pour le « dernier kilomètre », le transport dans les centres-villes et l'introduction de services neutres en carbone.

Les projets de logistique bas carbone d'EssilorLuxottica comprennent :

- les changements de modes de transport : ce projet a pour objectif de réduire les émissions logistiques via des changements de modes de transport notamment le fret aérien, qui est la principale source d'émissions carbone du Groupe. Par exemple, le ratio du fret aérien pour le transport de verres en Asie a diminué en passant du mode aérien au mode terrestre (par exemple, des sites de fabrication en Chine aux sites situés au Vietnam et en Thaïlande) ou du mode aérien au mode maritime (par exemple, des sites de fabrication aux Philippines et en Thaïlande aux autres entités asiatiques). Le passage des expéditions aériennes aux expéditions maritimes a également augmenté de l'Asie vers les États-Unis en 2022, notamment des deux principales usines asiatiques de fabrication de verres en Thaïlande et aux Philippines vers les principaux centres de distribution de Dallas (Texas) et Columbus (Ohio). Dans le même temps, le Groupe a continué à effectuer des tests pour les flux de réapprovisionnement internationaux de montures finies ; des partenariats avec des fournisseurs locaux pour l'utilisation de solutions de carburants de substitution et de véhicules verts, le cas échéant, y compris l'utilisation de camions GNL pour le « middle mile » c'est à dire du centre de distribution à l'entrepôt du transporteur ou à l'aéroport et de véhicules électriques pour le « dernier kilomètre » dans les centres-villes ;



- le « nearshoring/reshoring » : la refonte de la chaîne d'approvisionnement du Groupe et de certains flux de transport qui ne permet pas seulement de réduire la distance de transport, mais permet aussi de passer du transport aérien au transport terrestre quand cela est possible. Par exemple, pour le marché américain, la production de verres gérée à l'origine par des sites en Irlande et en Thaïlande a été transférée au Mexique afin de réduire les émissions carbone liées à la logistique ; pour les marchés européen et asiatique, une partie de la production de verres entre les sites de fabrication en Thaïlande, aux Philippines, en France et en Irlande a été relocalisée afin de réduire l'impact climatique ;
- des options d'expédition plus écologiques : Depuis 2021, EssilorLuxottica a rejoint les programmes de transport neutre en carbone de ses principaux fournisseurs logistiques en Europe et en Amérique du Nord pour certaines activités, notamment les plateformes d'e-commerce. Tous les services avec des options

d'expédition verte ont tendance à maximiser le transport terrestre pour réduire l'impact environnemental, et, en outre, les émissions domestiques résiduelles sont compensées par des projets de réduction du carbone ; en 2022, environ 1 500 t de CO<sub>2</sub> ont été compensées ;

- Carburant d'aviation durable (SAF - Sustainable Aviation Fuel) : en 2022, EssilorLuxottica a lancé un projet pilote avec SAF pour le transport aérien avec un premier investissement via l'un de ses principaux fournisseurs de Global Forwarding. Le SAF est considéré comme l'une des principales solutions pour réduire les émissions de carbone dans l'industrie du transport aérien.

Parallèlement, le Groupe EssilorLuxottica a mis en place un outil interne de suivi des principaux projets de réduction des émissions de carbone. En 2022, l'équipe logistique a continué à améliorer la cartographie de l'ensemble des flux logistiques et a poursuivi l'alignement de sa méthodologie de déclaration des GES pour le transport, en particulier pour inclure GrandVision.

Le tableau ci-dessous présente les émissions de GES de scope 3 d'EssilorLuxottica associées au transport des produits et matériaux géré par le Groupe. Pour mieux refléter les actions internes, les émissions de gaz à effet de serre associées au transport sont réparties en 3 catégories: 1) Montures, 2) Verres, 3) Autres (par exemple: pièces détachées, composants, instruments, etc.). Dans le même temps, afin de refléter les efforts de la Société pour réduire les émissions de GES associées au transport, la répartition entre le transport aérien et les autres modes de transport (routier, maritime et ferroviaire) est présentée ci-dessous.

|                                                                       | 2022           | 2021<br>(retraitées) | 2021<br>(publiées) |
|-----------------------------------------------------------------------|----------------|----------------------|--------------------|
| <b>ÉMISSIONS DE SCOPE 3 ASSOCIÉES AU TRANSPORT (tCO<sub>2</sub>e)</b> | <b>299 478</b> | <b>303 122</b>       | <b>293 958</b>     |
| <b>Montures</b>                                                       | <b>135 995</b> | <b>134 057</b>       | <b>131 582</b>     |
| Transport aérien                                                      | 131 196        | 129 419              | 127 042            |
| Autres modes de transport (routier, maritime, ferroviaire)            | 4 799          | 4 638                | 4 450              |
| <b>Verres</b>                                                         | <b>105 962</b> | <b>124 543</b>       | <b>124 543</b>     |
| Transport aérien                                                      | 97 828         | 113 519              | 113 519            |
| Autres modes de transport (routier, maritime, ferroviaire)            | 8 134          | 11 024               | 11 024             |
| <b>Autres produits</b>                                                | <b>57 521</b>  | <b>44 522</b>        | <b>37 833</b>      |
| Transport aérien                                                      | 45 488         | 33 156               | 27 525             |
| Autres modes de transport (routier, maritime, ferroviaire)            | 12 033         | 11 366               | 10 308             |

Note : Afin de fournir une meilleure base de comparaison pour les émissions de 2022, les données de 2021 ont été retraitées afin d'inclure GrandVision (sous la catégorie « Montures » et « Autres produits ») et l'activité « Instruments » (sous la catégorie « Autres produits »).

Les émissions de 2022 liées aux transports gérés par le Groupe ont diminué de 1,2 % grâce aux efforts permanents pour trouver des solutions bas carbone, en particulier pour le transport des verres, qui a diminué de 15 % grâce à des initiatives telles que le changement de modes de transport et la relocalisation. Les émissions provenant des montures et des autres produits ont augmenté principalement en raison des changements origine/destination opérés et de l'extension du périmètre. Les facteurs d'émission pour le transport sont basés sur la base de données GLEC (Global Logistics Emissions Council). Pour plus d'informations sur le périmètre et la méthodologie du reporting, veuillez vous référer à la section 5.

Au-delà de toutes ces actions visant à réduire les émissions liées à la logistique, le Groupe réalise une cartographie complète des emballages issues de la logistique, avec pour objectif principal d'éliminer le plastique des emballages de livraison dans le monde entier. Pour progresser sur ce front, la Société continue à investir dans de nouvelles machines et technologies qui permettront d'éliminer les adhésifs plastiques, le remplissage des vides avec du plastique, et de passer à des solutions en papier. Un travail est également en cours afin d'éliminer le plastique d'autres éléments d'emballage ; par exemple, en février 2022, le Groupe a commencé à expédier des caisses GrandVision avec du papier ondulé au lieu de sacs en plastique, ce qui représente une réduction d'environ 10 tonnes de plastique par an.

### 3. Participation des parties prenantes internes et externes à la transition climatique

Les collaborateurs d'EssilorLuxottica sont les principaux acteurs de toutes les mesures en faveur du climat. Les initiatives visant à promouvoir et à partager les pratiques en matière de changement climatique et de durabilité ont été poursuivies, élargies ou lancées en 2022 afin d'associer les collaborateurs à la transition climatique.

Plus précisément, le parcours de formation « Eyes on Carbon » sur Leonardo est en cours de développement, et les premiers contenus seront disponibles au cours du premier semestre 2023. La lettre d'information trimestrielle sur le développement durable destinée à l'ensemble du Groupe contient également des articles consacrés aux actions en faveur du climat et aux projets clés au sein d'EssilorLuxottica. Un tableau de bord spécifique présentant les principales performances environnementales des principaux sites du Groupe a également été créé et présenté sur les sites de production afin de sensibiliser aux questions environnementales.



Par ailleurs, les ateliers de sensibilisation au changement climatique, conçus pour sensibiliser aux conséquences du changement climatique et engager les collaborateurs dans leurs actions, ont poursuivi leur déploiement au cours de l'année et ont concerné plus de 2 800 collaborateurs dans 47 pays pour un total de 680 ateliers dispensés depuis leur lancement en 2020.

EssilorLuxottica s'efforce également d'engager les clients et les consommateurs dans son approche en matière de climat et de durabilité. En 2022, une Semaine du développement durable a été organisée à l'occasion de la Journée de la Terre pour expliquer comment les solutions pour les professionnels de l'optique et les canaux et plateformes de vente directe aux consommateurs peuvent améliorer leur engagement en matière de durabilité, avec un accent spécifique sur trois sujets :

« Comportements d'achat durables », « Caractéristiques des lunettes durables » et « Comment passer au vert en magasin ».

Sur le plan opérationnel, des programmes d'expédition neutre en carbone sont en place pour les principales entités de commerce électronique, encourageant les consommateurs à opter pour des options d'expédition bas carbone. En plus des options d'expédition verte, certains sites web engagent davantage les clients en leur offrant la possibilité de contribuer à des projets de réduction ou d'élimination du carbone. En 2022, plus d'un million de commandes ont été concernées par les programmes d'expédition verte ou les projets de contribution carbone de différents sites web ou marques.

En outre, le Groupe continue de promouvoir l'engagement en faveur du climat sur tous ses canaux médiatiques tout au long de l'année, et en particulier lors de la Journée de la Terre.

## 2.2 Eyes on Circularity

Les équipes d'EssilorLuxottica n'ont cessé de repousser les limites du possible et de chercher à mieux servir ses clients et les utilisateurs, notamment par l'innovation pour des produits et des designs, en ré-imaginant l'expérience consommateur et en mettant en place de nouveaux modèles d'affaires. L'un des moteurs les plus importants des efforts du Groupe en matière de développement durable est l'idée que la durabilité et ses produits et services vont de pair, et ce, dès la phase de développement.

EssilorLuxottica a élargi sa culture d'innovation mondiale en intégrant progressivement des critères de développement durable afin de répondre aussi bien aux attentes de ses consommateurs que de ses clients et de traiter de la question sociale et environnementale. L'ambition du Groupe est de développer des produits dont l'impact sur l'environnement ne cesse de diminuer, et ce, sans compromettre leur excellence et leur qualité, tout en garantissant toujours la meilleure expérience visuelle. Ces principes inspirent l'approche de conception et de développement circulaire du Groupe, qui prend en considération le cycle de vie des produits, privilégie les conceptions susceptibles de réduire les impacts en aval sur l'environnement, travaille avec ses fournisseurs (pour acheter des matières premières ayant un impact environnemental

limité, etc.), optimise les flux logistiques et les processus de production et améliore la durée de vie des produits. Concrètement, EssilorLuxottica aborde la circularité depuis l'éco-conception des produits jusqu'à la recherche de nouveaux matériaux innovants, en passant par le développement de processus de recyclage internes et l'upcycling des produits pour leur donner une seconde vie.

Afin de satisfaire les préférences et attentes de ses clients pour des produits et emballages plus durables, EssilorLuxottica s'engage dans une démarche visant à faire de son modèle économique un modèle plus circulaire, dans le but de se détourner des matériaux d'origine fossile au profit de matériaux biosourcés et/ou recyclés et d'intégrer l'éco-conception dans tous ses produits d'ici 2025.

Sur le plan opérationnel, un groupe de travail transverse comprenant les Directions R&D, Achats, Gestion des Risques, EHS, Logistique et RSE a été créé afin de coordonner le déploiement des axes de travail fondamentaux décrits ci-dessous, de faciliter les projets de collaboration, de soutenir les prises de décision clés, de garantir la progression du programme et de faciliter l'alignement entre les fonctions. Les réalisations de ce groupe de travail sont régulièrement revues par les co-Directeurs Opérationnels du Groupe.

### Conception de produits circulaires et utilisation accrue de matériaux durables

C'est en étant à l'écoute des clients et des consommateurs, de leurs besoins, de leurs spécificités et de leurs modes de vie qu'EssilorLuxottica définit ses priorités en matière d'innovation. Grâce à sa stratégie globale de commercialisation multicanale, comprenant des solutions pour les professionnelles, des réseaux physiques de vente directs aux consommateurs et des plateformes d'e-commerce, ainsi que des modèles d'affaires inclusifs de proximité, le Groupe est en mesure d'identifier les signaux et les tendances du marché et d'anticiper les demandes des consommateurs, notamment en termes de durabilité des produits. En outre, suite à l'acquisition de GrandVision, EssilorLuxottica a étendu son activité de distribution directe au consommateur final en Europe et

consolidé sa présence sur le segment de l'optique ophtalmique et de la lunetterie au niveau mondial, lui permettant de s'engager de manière plus efficace auprès des consommateurs et ainsi, d'améliorer la visibilité et la qualité de l'ensemble du secteur de l'optique et de la santé visuelle, au profit de tous ses acteurs. La récente acquisition de Fedon s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement durable du Groupe, en ajoutant à cette démarche un levier fondamental qui accompagne les principaux produits de lunetterie tout au long de leur cycle de vie. Les engagements de durabilité du Groupe à l'égard des dimensions environnementales et sociales ont inspiré d'importantes innovations, comme le montrent les principaux axes de travail décrits ci-dessous.

### Mise en place d'une approche de conception socio-écologique

EssilorLuxottica a pour objectif de créer des produits circulaires dès les premières étapes du processus d'innovation en utilisant les principes de l'éco-conception. Cette approche et les analyses du cycle de vie (ACV) font partie de la vision plus large du Groupe sur la manière d'intégrer la durabilité dans les pratiques commerciales et opérationnelles. En partant de la méthodologie d'évaluation de la durabilité (*Sustainability Assessment Methodology* - SAM) propre au Groupe, EssilorLuxottica développe un cadre et un outil d'éco-socio conception complet pour

évaluer le niveau de durabilité de différents produits. Alors que la formalisation de la démarche d'éco-conception est en cours de développement, le Groupe s'appuie sur la méthodologie SAM pour aider les équipes de R&D à intégrer des critères durables à chaque étape du processus de développement des technologies et des produits pour les verres de prescription. La circularité, l'efficacité des processus et de l'utilisation des ressources ainsi que les matières premières à faible impact et les avantages sociétaux constituent les principaux piliers du programme.

En 2022, 100% des chercheurs ont été formés et 60% des programmes de recherche et développement ont été évalués <sup>(1)</sup>.

Les prochaines étapes consistent à définir les critères pertinents pour les technologies et produits de lunettes intelligentes afin de les inclure dans l'approche globale de l'éco-conception.

Pour renforcer l'évaluation de la durabilité et de l'éco-conception des nouveaux produits et des activités de R&D du Groupe, EssilorLuxottica se concentre également sur la transparence de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. L'évaluation quantitative de l'impact se doit d'être la colonne vertébrale de l'évaluation de la durabilité et de l'éco-conception du Groupe. C'est la raison pour laquelle le Groupe a investi dans des ACV avec ses partenaires, conformément aux normes internationales ISO 14040 et ISO 14044, afin de quantifier les impacts environnementaux des matériaux en amont les plus utilisés pour les montures et les verres :

- La Société a aidé ses fournisseurs à réaliser des ACV de la fabrication à l'arrivée en magasin pour différents types de nylon biosourcé, tant pour les montures que pour les verres. Ces études visent à collecter des données spécifiques tout

au long de la chaîne d'approvisionnement afin d'obtenir plus de transparence sur les impacts environnementaux de l'approvisionnement en termes de matières premières et de production. La prise en compte de l'ensemble du cycle de vie des matières premières est un facteur d'évaluation important, surtout lorsqu'il s'agit de matières biosourcées : c'est pourquoi EssilorLuxottica demande de plus en plus à ses fournisseurs d'avoir accès à des données quantitatives spécifiques.

- Pour la production de verres, la société a élargi les ACV pour évaluer ses matériaux les plus utilisés (y compris les indices ultra-élevés en plus des indices bas), tels que le polycarbonate, les verres ORMA, MR7 et MR8, et a inclus des modules de calcul pour évaluer les principaux processus de production, l'emballage et les modes de distribution.

La Société travaille à intégrer l'ACV pour les composants des montures et des verres assemblés, en commençant par les résultats déjà disponibles, ainsi que les solutions d'emballage, pour atteindre l'objectif final d'une ACV complète pour l'ensemble d'une paire de lunettes.

### Investissement dans des technologies de pointe

EssilorLuxottica investit dans de nouvelles technologies et de nouveaux matériaux pour réduire considérablement son impact tout en répondant aux nouvelles opportunités commerciales. Le Groupe a structuré une initiative stratégique distincte appelée le « Lab du futur » pour imaginer à quoi ressembleront les performances futures des produits, les plateformes technologiques et les systèmes de production de matériaux des verres de prescription. Cette initiative a déjà donné naissance à d'importants programmes de recherche technologique en R&D. Par exemple, elle a permis de passer des technologies actuelles de soustraction et de la fabrication par lots à la fabrication additive et aux technologies de flux continu pièce à pièce pour ses verres (comme l'impression par jet d'encre, le transfert de films). Par ailleurs, l'équipe R&D a élargi ses compétences avec l'intégration d'experts en technologies numériques dans le but de réinventer la chaîne de soins de la vue par la numérisation. Dans cette perspective, le développement de nouveaux produits a continué de répondre aux besoins de tous les segments de population et aux principales problématiques en matière de vision comme l'augmentation croissante des cas de myopie. EssilorLuxottica a lancé ses verres de lunettes innovants de contrôle de la

myopie, Stellest™, qui ont continué à montrer une forte efficacité dans le ralentissement de sa progression et l'allongement axial chez les enfants (se référer au chapitre 1 du Document d'enregistrement universel 2022). Pour les 2,7 milliards de personnes sans correction visuelle, vivant principalement dans les pays émergents avec des structures de santé visuelle limitées et des chaînes logistiques complexes, le Groupe a développé une version améliorée de sa paire de lunettes Ready-to-Clip™, permettant aux consommateurs à faible revenu d'acheter un produit abordable au niveau local, immédiatement après leur examen de la vue, évitant ainsi des problèmes de logistique et de suivi des commandes.

EssilorLuxottica recherche et investit également dans des technologies de pointe à chaque étape de ses processus industriels. Par exemple, la Société a développé et lancé un processus RX innovant pour le blocage des verres, appelé ART (Alloy Replacement Technology), qui élimine complètement l'utilisation d'alliage dans la fabrication de ses verres et le remplace par un adhésif durcissable aux UV, une alternative aux processus traditionnels. Il existe près de 200 lignes ART dans le monde, et le Groupe les a définies comme une norme pour tous les nouveaux laboratoires de verres correcteurs.

### Augmentation du contenu renouvelable

EssilorLuxottica a introduit des matériaux biosourcés dans son portefeuille de matières premières pour tous les types de produits, permettant ainsi le lancement de collections spécifiques. Grâce aux investissements du Groupe dans sa chaîne d'approvisionnement, la collaboration entre les acteurs de l'optique s'est accélérée pour atteindre des objectifs communs en matière de durabilité et améliorer la visibilité sur l'impact environnemental.

EssilorLuxottica a étendu l'utilisation de montures en acétate biosourcé pour les collections 2022 de différentes marques, dont RayBan et Costa del Mar pour la première fois, Emporio Armani, Giorgio Armani, Arnette, DbyD, Burberry et Chanel. Le bio-acétate est obtenu à partir du mélange d'acétate de cellulose, une fibre synthétique provenant du coton ou de la pulpe de bois, et d'un plastifiant biosourcé provenant de sources renouvelables (céréales, betteraves ou canne à sucre). Le bio-plastifiant remplace le matériau traditionnel, qui est un

matériau fossile. Le matériau final, le M49 produit par Mazzucchelli, a un contenu biologique de 67 %, calculé selon la norme internationale ASTM D6866, et sa biodégradabilité a été testée avec succès selon la norme UNI-EN-ISO 14855-2: 2018.

En outre, les sources biosourcées pourraient être combinées avec des sources recyclées provenant du processus de recyclage des déchets plastiques, pour obtenir un acétate combiné biosourcé et recyclé que le Groupe a introduit pour la première fois en 2022.

Le Groupe a également étendu l'utilisation du nylon biosourcé pour les verres plans et les montures, le contenu biosourcé provenant de l'huile de ricin dans les deux cas. Les applications de nylon biosourcé pour les montures atteignent un contenu biosourcé d'au moins 45 %, et le nylon biosourcé utilisé pour les verres a un contenu biosourcé d'environ 40 %, tous deux garantissant les mêmes performances de produit que le nylon d'origine fossile.

(1) Périmètre des activités R&D des verres de prescription

## Eyes on the Planet, le programme de développement durable d'EssilorLuxottica

EssilorLuxottica a commencé en 2020 à introduire le nylon biosourcé pour les montures et les verres solaires, et en 2022 a augmenté la quantité de nylon biosourcé jusqu'à environ 16 % du nylon utilisé (pour les montures et les verres plans), avec une croissance de plus de 60% par rapport à l'année précédente.

### Repenser l'emballage

La récente acquisition de Fedon, entreprise leader dans la production et la distribution d'étuis et d'accessoires pour lunettes, représente un pas en avant supplémentaire dans la stratégie d'intégration verticale d'EssilorLuxottica, visant à permettre au Groupe de poursuivre son engagement en matière de durabilité, en investissant dans la circularité de ses matériaux d'emballage. Fedon est le centre d'excellence du Groupe pour le développement de solutions d'emballage, en intégrant à la fois de l'innovation et de la durabilité. Les chantiers collaboratifs prioritaires intègrent des innovations en matière de conception visant à éliminer les couches inutiles, à créer de nouveaux concepts - tels que « facile à démonter » et « design pliable » pour optimiser l'espace nécessaire aux expéditions - des solutions d'emballage permettant une production et une

En 2022, Arnette, Burberry, Starck et Armani Exchange ont lancé des collections spécifiques réalisées en nylon biosourcé ; la collection Emporio Armani 2022 Kids utilise du bio-nylon en combinaison avec du caoutchouc biosourcé et enfin, Costa del Mar continue d'accroître l'utilisation de matériaux biosourcés dans le cadre de son initiative Kick Plastic.

distribution ayant moins d'impact, et la gestion de la « fin de vie » des emballages. Le Groupe a supprimé ou réduit certains éléments d'emballage, par exemple en remplaçant l'étui par la pochette et la brochure par un QR code, en réduisant les types d'étiquettes sur les boîtes. Deuxièmement, l'accent est mis sur les matériaux alternatifs recyclés et biosourcés pour remplacer les matériaux traditionnels, en identifiant les possibilités d'éviter ou de remplacer toute application de plastique à usage unique. À titre d'exemple, la pochette en plastique qui protège les branches et essuie-verres a commencé à être progressivement remplacée par une solution en papier. L'acquisition a également conduit à la création d'un groupe de travail sur les certifications de durabilité afin de renforcer la transparence du Groupe en matière d'adoption de matériaux durables.

### Gestion des déchets et développement du recyclage

La gestion des déchets est un pilier essentiel de l'engagement d'EssilorLuxottica à réduire son empreinte environnementale. Elle englobe plusieurs initiatives, visant notamment à réduire efficacement la production de déchets provenant d'activités industrielles et à contribuer à une économie plus circulaire. Ces initiatives incluent notamment la réduction de la perte de matières premières et des politiques de récupération des pièces et des déchets résiduels au cours des activités et des processus de production, des consommables mis au rebut et l'utilisation non nécessaire de produits chimiques tout au long des processus de production et de l'emballage. En 2022,

EssilorLuxottica a lancé la première formation d'expertise sur les déchets, destinée à tous les salariés qui contribuent à réduire l'empreinte déchets du Groupe. Ce projet pilote a été couronné de succès et son déploiement sera poursuivi.

En outre, le Groupe a réalisé une analyse de la production de déchets dans ses principales usines de production, ses centres de distribution et ses laboratoires afin de déterminer le type et le poids des déchets générés et d'améliorer l'identification des solutions de gestion des déchets en mettant l'accent sur le potentiel de recyclage des matériaux ou de récupération d'énergie.

Le tableau suivant présente la génération de déchets de la Société en 2022, et son évolution par rapport à 2021 et 2020 :

|                                                     | 2022           | 2021           | 2020          |
|-----------------------------------------------------|----------------|----------------|---------------|
| <b>PRODUCTION TOTALE DE DÉCHETS (tonnes)</b>        | <b>116 071</b> | <b>108 966</b> | <b>99 751</b> |
| <b>Total des déchets non dangereux</b>              | <b>73 459</b>  | <b>69 073</b>  | <b>62 941</b> |
| Recyclage                                           | 34 844         | 22 916         | 19 819        |
| Incinération avec récupération d'énergie            | 18 501         | 11 897         | 10 051        |
| Incinération sans récupération d'énergie            | 3 641          | 3 176          | 2 935         |
| Enfouissement                                       | 16 473         | 31 084         | 30 136        |
| <b>Total des déchets dangereux</b>                  | <b>42 612</b>  | <b>39 893</b>  | <b>36 810</b> |
| Recyclage                                           | 8 893          | 3 599          | 3 433         |
| Incinération avec récupération d'énergie            | 4 007          | 3 836          | 2 630         |
| Incinération sans récupération d'énergie            | 2 277          | 1 611          | 1 880         |
| Enfouissement                                       | 27 435         | 30 847         | 28 867        |
| <b>TAUX DE REVALORISATION/RECYCLAGE DES DÉCHETS</b> | <b>57 %</b>    | <b>39 %</b>    | <b>36 %</b>   |

Note : La quantité de déchets déclarée en 2022 a augmenté de 6,5 %, principalement en raison de l'augmentation des volumes de production par rapport à 2021. En 2022, 57 % du total des déchets de la Société ont été recyclés ou valorisés, conformément aux initiatives visant à augmenter continuellement la valorisation des déchets.

Les données sur la quantité de déchets en 2022 n'incluent pas les magasins de détail et les petits laboratoires en raison de l'indisponibilité d'informations quantitatives. Les données sur les déchets couvrent 85 % de l'effectif de la Société, hors réseau de vente au détail. Pour plus d'informations sur les règles de reporting de la Société, veuillez vous référer à la section 5.

### Amélioration des processus pour réduire la production de déchets

EssilorLuxottica se concentre sur de nouvelles solutions industrielles pour réduire au maximum les déchets et l'utilisation du plastique. La réduction des déchets est principalement réalisée par une stratégie combinant l'amélioration des rendements de production (gestion de la qualité, amélioration continue, écoconception, optimisation des processus de production et possibilités de réutilisation) et promotion de la stratégie « 4R ». Les 4R comprennent la Recherche, la Réduction du volume des matériaux utilisés dans les différents procédés (production, distribution), la Réutilisation et le Recyclage des matières premières et des emballages. Pour citer quelques exemples à titre d'illustration :

- Le projet « Slim Fit » pour la production de verres solaires vise à réduire la quantité de matériaux utilisés et, par conséquent, les déchets générés au cours du processus de production. Pour atteindre cet objectif, la conception des verres standards a été optimisée pour obtenir le même verre final de haute qualité. Ce nouveau procédé permet d'éviter plus de 2,5 tonnes de déchets en 2022. Le déploiement du projet Slim Fit dans les plus grands laboratoires Rx du Groupe dans le monde s'est accéléré cette année. 356 tonnes de déchets plastiques ont ainsi été évitées grâce à ces verres avec des semi-finis plus minces. C'est une augmentation de près de 50 % par rapport à 2021.
- L'optimisation continue du processus a permis à au Groupe de continuer à déployer le compactage des résidus de surfacage de tous les substrats. Il permet de réduire le poids et le volume des déchets (moins de rotation de ramassage, avec un impact sur le CO<sub>2</sub>), et de recycler l'eau. L'eau est ensuite filtrée et réinjectée dans le système interne du laboratoire de prescription, selon une approche circulaire. Cette technologie a été déployée dans 5 nouveaux sites en 2022, ce qui a permis d'éviter la production de 600 tonnes de déchets.

### Accroître les possibilités de recyclage

L'objectif de circularité d'EssilorLuxottica est de créer un processus circulaire permettant de réintroduire les déchets dans le cycle de production, limitant ainsi les déchets plastiques. Le Groupe développe de nouveaux projets pour lancer de nouvelles boucles de recyclage pour ses déchets de matériaux, tels que de monture/verre à monture/verre ou emballage. Par exemple, la Société a lancé en Italie un processus interne de recyclage et de mélange des déchets de plastique de nylon provenant de la fabrication de montures par injection de nylon brut noir. Le nylon recyclé a été introduit en 2020 pour la collection Emporio Armani « R-EA (Recycled Emporio Armani) » et cela s'est poursuivie au cours de l'année 2022. L'usine d'Agordo où se déroule le processus de recyclage interne a reçu sa certification internationale de durabilité du carbone (ISCC - *International Sustainability Carbon Certification*) pour l'économie circulaire pour la période 2021-2022. Cette certification indépendante assure la traçabilité du matériau par la méthode du bilan massique à travers toutes les phases de production : de la collecte des déchets au processus de moulage par injection. Le granulé recyclé conserve les normes élevées de qualité et de performance de l'original. Aujourd'hui, l'usine d'Agordo augmente sa capacité de recyclage pour accroître les volumes. L'usine a recyclé plus de 35 tonnes de nylon cette année. En 2022, la société s'est efforcée d'étendre le système de certification ISCC à d'autres régions ; l'usine de production de Campinas, au Brésil, a obtenu la certification en novembre 2022 et sera en mesure de recycler le nylon dans le cadre du système « ISCC Plus ». De même, l'étape suivante consiste à internaliser le processus de recyclage du nylon dans l'usine de Tristar en Chine dès 2023.

Le Groupe investit également dans de nouvelles activités de R&D afin de cerner d'autres possibilités de recyclage et

- En ce qui concerne les emballages logistiques, des projets pilotes ont été mis en œuvre dans les chaînes d'approvisionnement du secteur de la vente au détail dans la région EMEA, par exemple le remplacement des emballages en plastique des boîtes par du papier. En Allemagne (Apollo), les boîtes en carton traditionnelles utilisées pour transporter les produits des centres logistiques aux magasins sont remplacées par des conteneurs d'expédition réutilisables innovants pour l'expédition quotidienne vers plus de 900 sites. Depuis le lancement du projet, plus de 400 tonnes de déchets de carton et plus de 365 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> ont déjà été évitées. Cette pratique a été récompensée par le prix « Ange bleu », décerné par le ministère fédéral allemand de l'environnement. En 2022, le Groupe a également commencé à piloter la réutilisation des boîtes en carton pour les clients.

EssilorLuxottica possède également une flexibilité de production et des capacités de prévision de la demande qui lui permettent de réduire la production de déchets dans ses usines. Au fil des ans, le Groupe a introduit une approche de rétro-planification pour la création et le lancement de chaque collection de lunettes, lui permettant de mieux anticiper les volumes de production et ainsi éviter la surproduction. Au cours des dernières années, elle a également investi dans l'amélioration continue des procédés de production afin de réduire davantage son impact sur l'environnement, par exemple en installant des systèmes d'évaporation et des systèmes de traitement des eaux usées.

d'autres initiatives visant à réduire les intrants de matériaux. En 2022, EssilorLuxottica a pu réduire les déchets générés dans son usine de production de verre de Barberini, ce qui lui a permis de recycler plus de onze tonnes de verre précieux contenant des éléments de terres rares, grâce à une ligne dédiée à la collecte et au tri des déchets spécifiques contenant ces éléments.

Dans sa transition vers une économie circulaire, EssilorLuxottica est accompagnée par d'autres acteurs de l'écosystème, qui unissent leurs forces pour limiter les déchets plastiques. EssilorLuxottica a signé un accord de partenariat avec Mazzucchelli pour accroître l'efficacité de ses processus et limiter son empreinte environnementale. Le partenariat a commencé par se concentrer sur les possibilités de limitation des déchets plastiques ; Mazzucchelli a commencé à fournir à EssilorLuxottica un acétate recyclé à faible impact résultant d'une technologie de recyclage connue sous le nom de « *Carbon Renewal Technology* » (CRT). L'acétate recyclé de haute qualité a été utilisé pour les collections 2022 de Chanel, Burberry et Polo Ralph. Le contenu recyclé n'est pas la seule caractéristique durable que l'acétate pourrait avoir, car le Groupe a travaillé avec sa chaîne d'approvisionnement pour combiner le contenu recyclé et les sources renouvelables, obtenant ainsi l'acétate biosourcé et recyclé. EssilorLuxottica et Mazzucchelli ont confirmé la certification ISCC <sup>(1)</sup> Plus pour l'acétate durable. La certification a été reconnue grâce au développement de processus internes spécifiques pour suivre les matériaux recyclés dans sur l'ensemble des processus de production. La Société travaille à étendre la certification à d'autres usines italiennes et d'autres régions. L'objectif final est d'augmenter les opportunités de revalorisation des déchets générés, en créant une boucle fermée vers une économie circulaire.

(1) ISCC PLUS est un programme de certification de durabilité pour les matières premières biosourcées et circulaires (recyclées)



De nombreux autres projets sont en cours d'élaboration pour trouver de nouvelles options de revalorisation et de régénération de matériaux polymériques obsolètes, dérivés de déchets provenant de la production et des stocks en entrepôt.

### Contrôle des eaux usées

La quantité et la qualité des eaux usées sont surveillées et gérées, le cas échéant. EssilorLuxottica a investi dans des systèmes de traitement des eaux usées dans ses installations, qui intègrent le traitement et le recyclage des eaux usées via flux unique ou processus complet.

En ce qui concerne la production de montures en Italie, de nombreuses initiatives ont été mises en œuvre au cours des deux dernières années, telles qu'un système de traitement des eaux usées dans l'usine de Rovereto qui a permis de réduire les déchets liquides générés par les processus de mise en tonneau et de galvanisation d'environ 2 700 m<sup>3</sup> de déchets par an ; d'autres initiatives significatives ont été mises en œuvre dans l'usine d'Agordo, telles que : l'installation d'un système d'évaporation avec une réduction annuelle estimée de 80 tonnes de déchets ; un projet de régénération des réservoirs métalliques qui a permis de réduire les déchets d'environ 1 000 réservoirs par an ; une optimisation du système de traitement des eaux usées en ajoutant un réservoir intermédiaire, ce qui a amélioré le traitement et, par conséquent, réduit la génération de déchets finaux.

En outre, les paramètres de matières en suspension sont également surveillés dans le cadre du programme « Modèle des eaux usées », qui aide à déterminer les mesures nécessaires pour prévenir les incidents d'écoulement d'eau en dehors des limites permises, en particulier en raison de la réduction des prélèvements d'eau qui augmentera par conséquent la concentration de polluants. Ceci permettra également de créer des opportunités de solutions de circuit fermé d'utilisation de l'eau.

Afin de réduire la consommation d'eau et de récupérer les eaux usées, le Groupe a installé sept lignes de systèmes de recyclage en circuit fermé dans le processus de production de verres de ces laboratoires de prescription en Italie, ce qui leur permettra de retraiter les effluents industriels et d'extraire de l'eau de haute qualité.

### Garantir des normes produits élevées

#### Sécurité et qualité des produits

Pour EssilorLuxottica, la sécurité des produits est une priorité absolue et le fondement de toute offre durable. Ses produits sont le résultat d'investissements continus dans la recherche, la conception et l'innovation ; ils sont développés selon des normes de haute qualité avec des contrôles rigoureux des caractéristiques mécaniques, chimiques et optiques, qui doivent être égales ou supérieures aux normes de l'industrie et aux exigences réglementaires en termes de sécurité, de performance et de durabilité.

Afin de garantir à ses clients, patients et consommateurs une sécurité et une efficacité maximales, EssilorLuxottica met en œuvre toujours plus d'efforts pour effectuer tous les essais requis pour garantir le respect des réglementations internationales relatives aux substances chimiques, aux produits médicaux et aux produits de consommation, en utilisant des laboratoires internes et des installations certifiées par des tiers. Compte tenu de la sensibilité générale croissante à l'égard des pratiques du bien-être animal, exprimée également dans la politique d'entreprise d'EssilorLuxottica, et dans le même temps, de la nécessité de tester les produits pour garantir la biocompatibilité avec la peau, comme l'exigent les réglementations internationales sur les dispositifs médicaux, une feuille de route a été tracée pour l'avenir afin de fusionner ces deux besoins, ce qui implique l'élimination complète des tests sur les animaux à ces fins. En 2022, les laboratoires centraux du Groupe ont confirmé leur accréditation selon la norme ISO/CEI 17025, prouvant la compétence des laboratoires d'essais. Au cours de l'année, EssilorLuxottica a développé et renforcé la compétence interne concernant les cadres réglementaires et les aspects de conformité des dispositifs portables, en appliquant les directives partagées et communes pour la qualification de ces nouveaux produits dans chaque région et site de production de l'entreprise. Dans le contexte d'un monde réglementaire en constante évolution, EssilorLuxottica continue de développer une organisation proactive et synchronisée qui permet d'anticiper les exigences liées à l'évolution des réglementations internationales et européennes. Dans le cadre de l'importance croissante de la responsabilité environnementale et de la durabilité des questions de recyclage des déchets, les nouvelles directives européennes et internationales relatives au marquage et à

l'identification des matériaux utilisés pour les emballages font l'objet d'un suivi et d'une mise en œuvre continue, afin d'indiquer au consommateur comment éliminer correctement les déchets d'emballage. Des systèmes de qualité sont mis en place pour garantir le respect des réglementations tout au long du cycle de vie du produit. Dans l'environnement médical des verres de prescription, la Société s'oriente vers un système de qualité adapté. À cet égard, en 2022, EssilorLuxottica a étendu les certifications ISO 13485 à ses principales usines de verres et a certifié le groupe Luxottica comme fabricant légal de verres de prescription. Le Groupe développe également des programmes pour recevoir des retours structurés de la part des clients et des consommateurs finaux dans le but d'améliorer continuellement leur satisfaction.

Avec plus de 20 930 marques déposées, plus de 12 000 brevets et modèles, la propriété intellectuelle est l'un des actifs les plus importants d'EssilorLuxottica, et constitue une garantie d'excellence, du caractère unique et inimitable de ses produits. Elle repose sur l'enregistrement et l'entretien des marques et des brevets de la Société dans le monde entier. Comme décrit au chapitre 1, du Document d'enregistrement universel 2022 la protection des droits de propriété intellectuelle passe également par la lutte contre la contrefaçon. La prolifération mondiale de la contrefaçon ne menace pas seulement les canaux de vente officiels et la réputation des entreprises, elle présente également des risques pour la santé et la sécurité des consommateurs. En effet, les produits contrefaits ne garantissent pas des normes de qualité aussi élevées que les originaux, dont l'excellence est certifiée par les tests de qualité les plus rigoureux et l'utilisation de matériaux hautement innovants. Les produits authentiques de la Société sont impossibles à traiter ou à reproduire sans le savoir-faire nécessaire et l'innovation continue mise en œuvre dans les processus de production. Afin de s'assurer que les consommateurs ne sont pas exposés à de la contrefaçon, EssilorLuxottica collabore avec des instances et autorités locales partout dans le monde pour intercepter les produits contrefaits et lutter légalement contre toute la filière de production illégale. Pour que la lutte contre la contrefaçon soit plus efficace et pour endiguer l'expansion du marché parallèle, qui dévie les marchandises vers des circuits de vente non autorisés, le Groupe a développé GLOW (*Guaranteed Luxottica Origin Worldwide*).

GLOW est un système de traçabilité basé sur la technologie RFID destiné à vérifier l'authenticité des produits et la conformité des circuits de vente. Il est passif et n'émet aucune

onde radio, ce qui le rend sans danger pour la santé. Il n'enregistre pas non plus de données personnelles et ne délivre que des informations sur les produits.

### Appliquer des pratiques de marketing responsable

EssilorLuxottica s'est engagée à communiquer, auprès de ses clients et consommateurs finaux, de façon claire et sincère sur les performances de ses produits et services, en conformité avec la réglementation. Cette transparence renforce la relation de confiance que le Groupe a créée depuis de nombreuses années avec ses clients et les consommateurs et constitue aujourd'hui un actif immatériel fort.

EssilorLuxottica s'assure, et ce depuis leur fabrication jusqu'à leur commercialisation, que la communication faite sur les produits est exacte et conforme aux réglementations en vigueur notamment en matière de publicité. Cela peut impliquer un lien avec les autorités locales et/ou les associations de consommateurs qui souhaiteraient se renseigner sur les spécificités et caractéristiques des produits, dans le but de confirmer que les performances et bénéfices énoncés sont réels et prouvés.

De plus, afin de préserver la précision et la cohérence de ces messages, la Société offre des formations (en présentiel ou en ligne) aux commerciaux, détaillants, détenteurs de licence et professionnels de la vue/opticiens, en particulier en ce qui concerne les caractéristiques des produits, la conception des

verres et des montures, les normes qualité ainsi que d'autres spécificités. Il est à noter qu'en raison de la diversité des réglementations en vigueur dans le monde, chacune des filiales impliquées dans la commercialisation des produits et des services de la Société peut effectuer sa propre veille afin de se conformer aux lois, normes et codes volontaires locaux.

Le Groupe a également mis en place un processus de validation des arguments marketing de ses produits afin de s'assurer que, pour chacun d'entre eux, il existe des éléments de preuve et que la performance des produits en laboratoire peut être prise en compte au sein de son environnement d'utilisation. Par exemple, la plupart des produits et services de prescription proposés se fondent sur des tests au porté, réalisés auprès de panels représentatifs, tenant compte des usages en vie réelle ou en conditions expérimentales. Une formation en ligne dédiée à la « communication responsable » a été proposée aux équipes centrales de marketing, afin de les sensibiliser aux défis de la communication liés à la durabilité, à la diversité et à l'inclusion, et de fournir des outils permettant à la communauté marketing de développer et de mettre en œuvre des campagnes de communication plus responsables.

### Ensemble vers une économie circulaire

Face à la pression croissante sur les matières premières, au renforcement de la réglementation et à l'évolution du comportement des consommateurs, EssilorLuxottica cherche à adapter ses modèles d'affaires. Pour faire de l'économie circulaire une priorité dans ses chaînes de valeur et s'attaquer aux enjeux les plus actuels de l'industrie optique, la Société est toujours à la recherche de nouvelles et meilleures façons

d'utiliser efficacement les ressources et d'atteindre ses objectifs environnementaux. Elle estime qu'il est essentiel de collaborer avec ses parties prenantes pour repenser ses produits et ses processus et développer de nouveaux modèles d'affaires pour permettre une plus grande quantité de contenus biosourcés et recyclés et faciliter le démontage et la réutilisation des matériaux.

### Permettre aux consommateurs de prolonger le cycle de vie des produits

EssilorLuxottica a pour objectif de travailler sur des services circulaires en partenariat avec ses consommateurs à travers différentes phases : tout d'abord, offrir un produit de qualité, puis assurer un entretien adéquat, prolonger sa durée de vie, envisager tous les cas d'utilisation possibles et, comme dernière option, gérer sa fin de vie.

En ce qui concerne l'entretien, les clients peuvent trouver des conseils pour prendre soin et nettoyer correctement les lunettes sur le site web de GrandVision.

La réparation afin d'allonger la durée de vie des produits est l'une des priorités du Groupe : les grossistes, les détaillants et les consommateurs finaux peuvent commander des pièces de rechange originales pour remplacer celles qui sont endommagées, des kits d'outils ont été distribués et des sessions de formation ont été organisées via la plateforme Leonardo. En 2022, le service de réparation a été largement activé dans différentes enseignes de détail telles que SunglassHut US, LensCrafter US et Ray Ban Stores Europe.

Un bon exemple d'une approche circulaire complète est celui de Salmoiraghi & Viganò, qui a débuté en 2021 avec le

manifeste « Salmoiraghi & Viganò pour la planète ». Grâce à son programme d'abonnement, le consommateur final peut prolonger la durée de vie des montures avec un renouvellement complet des montures et des verres RX flambant neufs.

Un autre exemple est celui de la bannière de vente au détail Synoptik, qui a lancé le programme d'abonnement aux lunettes « Vision as a Service » au Danemark et en Suède. De la propriété à l'utilisation, le programme a attiré un grand nombre de clients. Pour maximiser la durée de vie des produits, les lunettes retournées sont vendues d'occasion sous le concept PreLoved avec des prix réduits, données aux communautés ou envoyées au recyclage.

La transparence des produits tout au long de la chaîne de valeur, de la création du produit à la gestion de sa fin de vie, est l'objectif actuel afin d'offrir un ensemble plus large d'informations fiables aux consommateurs. La première étape a été franchie avec la collection Arnette, en apposant un QR code sur l'emballage des lunettes, qui donne un accès direct à la page web officielle de la marque.

### Collaboration avec les fournisseurs pour trouver de nouveaux matériaux et de nouvelles solutions

Les équipes de R&D et d'ingénierie cherchent toujours à étendre leurs sources d'approvisionnement de matières premières secondaires ou innovantes en travaillant avec de multiples industries, réduisant ainsi l'utilisation de matériaux vierges ou fossiles. De multiples projets sont actuellement développés avec les fournisseurs. Par exemple, EssilorLuxottica, en partenariat avec Bureo, a développé la collection « Costa Del Mar Untangled 2.0 », des montures durables fabriquées à partir de filets de pêche

recyclés à 97 % ou 100 %. Les filets de pêche abandonnés sont collectés dans les ports de pêche commerciale en Amérique du Sud, puis Bureo se charge de les recycler en une matière première présentée sous forme de granulés. La matière première recyclée est ensuite utilisée pour produire des montures EssilorLuxottica. Combinées avec des verres minéraux, elles permettent d'éviter l'utilisation de nouveaux matériaux plastiques et offrent des verres d'une clarté et d'une durabilité supérieures.



### Collaboration avec des pairs pour créer des approches circulaires

Les experts internes d'EssilorLuxottica s'engagent également auprès de tout un écosystème (académique, start-up, etc.) pour concevoir des solutions innovantes qui nécessitent des actions collaboratives telles que la gestion de fin de vie des produits. Par exemple, elle a lancé, conjointement avec l'ESSEC Business School, L'Oréal et Bouygues, la première chaire de recherche internationale dédiée à l'économie circulaire, la « Global Circular Economy Chair ». L'objectif est de former les futurs dirigeants de l'économie circulaire, de créer des stratégies

mondiales pour la transformation des entreprises vers une économie circulaire et de contribuer à la création d'un écosystème ouvert et international, composé d'entreprises, de start-up, de groupes de réflexion, d'établissements universitaires et d'organismes gouvernementaux. Il contribue également au débat public en vue de l'introduction de futures réglementations en Europe et dans le monde, et se concentre sur la sensibilisation à l'économie circulaire et la création d'études de cas concrètes tout en développant la recherche fondamentale.

## 2.3 Eyes on World Sight

La mission d'EssilorLuxottica est d'aider chacun à « mieux voir et mieux être ». Cette mission, ancrée dans les principes et les valeurs du Groupe, est le fil directeur de sa stratégie. Elle oriente l'approche intégrée du Groupe en matière de développement durable, ainsi que son ambition d'éliminer la mauvaise vision en une génération.

Dans son rapport de 2019 intitulé « Eliminating Poor Vision in a Generation: What will it take to eliminate uncorrected refractive errors by 2050 » et soutenu par l'Assemblée Générale des Nations Unies, le Groupe détaille la feuille de route vers la réalisation de cet objectif. Malgré les défis auxquels le monde est confronté en raison de la pandémie de Covid-19, EssilorLuxottica reste résolue dans son engagement envers cette ambition et les milliards de personnes qui vont en bénéficier.

Pour contribuer encore davantage à cet engagement, EssilorLuxottica a créé en mai 2022 la Fondation OneSight EssilorLuxottica. Il s'agissait de consolider les organisations caritatives et de défense des droits soutenues par EssilorLuxottica, notamment les fondations Essilor Vision, Vision for Life, le Vision Impact Institute et le partenaire de longue date, OneSight (dont EssilorLuxottica était un partenaire fondateur). Basée en France, avec un réseau de sept hubs, la Fondation a pour objectif d'éliminer la mauvaise vision non corrigée en une génération en créant un accès durable aux soins grâce à une approche innovante de la philanthropie d'impact, des partenariats et de la sensibilisation.

Aujourd'hui :

- 2 milliards de personnes portent des lunettes et continueront d'en avoir besoin pour soutenir leur mode de vie et répondre à leurs besoins en matière de vision ;
- 2,7 milliards de personnes, soit une sur trois, souffrent d'une mauvaise vue qu'elles ne peuvent corriger en raison d'une sensibilisation et d'un accès insuffisants. 90 % vivent dans des pays en voie de développement, situés à la base de la pyramide <sup>(1)</sup> ;
- 6,2 milliards d'individus ne protègent pas leurs yeux des rayons nocifs (soleil, UV, lumière bleue).

D'ici 2050, plus de 50 % de la population mondiale <sup>(2)</sup> devrait souffrir de myopie, un chiffre qui devrait être renforcé par plusieurs années de changements de mode de vie liés à la pandémie. Dans certains cas, la myopie peut s'aggraver au point d'être considérée comme une maladie dégénérative susceptible de conduire à la cécité.

Depuis leur création, les organisations qui composent la nouvelle Fondation OneSight EssilorLuxottica ont, jusqu'ici, créé un accès durable <sup>(3)</sup> aux soins de la vue pour 585 millions de personnes dans les communautés en développement à la base de la pyramide en créant plus de 22 800 entreprises inclusives ou entrepreneurs de soins de la vue primaires et 222 centres de vision durables. Former et habiliter les personnes à devenir des fournisseurs indépendants de soins de santé visuelle primaire dans les communautés rurales permet d'offrir un meilleur accès aux soins visuels, mais aussi d'améliorer les moyens de subsistance et de promouvoir le développement des compétences. Grâce à ces efforts, plus de 58 millions de personnes à la base de la pyramide ont vu leur vision corrigée et/ou protégée.

EssilorLuxottica a fait des progrès significatifs dans la poursuite des priorités énoncées dans son rapport « Eliminating Poor Vision in a Generation » :

- création de points d'accès durables ;
- innovation au service de solutions abordables ;
- aide financière et services gratuits ;
- sensibilisation.

Ces progrès ont pu être réalisés grâce aux efforts du Groupe, mais aussi grâce à ceux de ses partenaires, notamment des gouvernements, des ONG et d'autres organisations partageant les mêmes idées.

Ces efforts ont été reconnus à l'international par le magazine Fortune qui a classé EssilorLuxottica au 6ème rang de la liste « Change the World », le plus haut classement jamais reçu par le Groupe. Parmi les autres récompenses prestigieuses reçues par le Groupe en 2022, on peut citer :

- Asie du Sud-Est :

Prix « Champion of Good Award » décerné pour la troisième année consécutive, pour ses contributions extraordinaires à l'impact communautaire.

- Afrique :

Prix « Brandon Hall Group Gold Award » pour l'excellence de l'innovation en matière d'impact social pour le programme de formation Eye Rafiki.

- Chine :

Prix « 2021 Responsible Brand » décerné par le China's Public Welfare Festival, « 2021 Excellent CSR Project » décerné par le Century Business Herald et « Chief Responsibility Officer 2022 » décerné par le Global Responsibility Summit.

(1) La base de la pyramide est une expression qui désigne les populations dont le revenu annuel par personne (sur la base de la parité du pouvoir d'achat aux États-Unis) est inférieur à 1 500 USD, soit le minimum considéré nécessaire pour vivre une vie décente. Source : Coimbatore Prahalad, and Stuart Hart, « The Fortune at the Bottom of the Pyramid », Strategy+Business 26 (2002): 54-67, <http://dx.doi.org/10.19177/reen.v1e220081-23>.

(2) Gretchnyn Bailey, Myopie (myopie) : causes, traitement, AllAboutVision.com. Page mise à jour en juillet 2020. <https://www.allaboutvision.com/conditions/myopia.htm>.

(3) L'accès durable est défini comme un accès permanent créé pour la population vivant à moins d'une journée de trajet d'un point d'accès aux soins de la vue.

### Création de points d'accès durables

Les efforts d'EssilorLuxottica pour établir des soins de la vue durables sont réalisés de manière permanente, malgré le fait que la COVID-19 présente des défis permanents pour accueillir des interventions à grande échelle dans certaines régions. À ce jour, le Groupe a créé plus de 22 800 points d'accès durables en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

Le Groupe a continué à étendre son réseau de prestataires de soins de la vue primaires dans le monde entier afin de fournir des soins de la vue là où ils n'existaient pas auparavant : formation de jeunes sans emploi pour qu'ils deviennent des entrepreneurs de soins de la vue en Inde (Eye Mitra Opticians), au Bangladesh (Eye Mitra Opticians), en Indonésie (Mitra Mata Opticians) et au Kenya (Eye Rafiki Opticians) ; la formation de commerçants, tels que des pharmaciens et des épiciers dans les zones rurales du Cambodge, au dépistage de la presbytie et à la vente de lunettes de lecture et de lunettes de soleil à leurs clients ; l'organisation et la formation de magasins d'optique informels en Chine afin de proposer des services et des produits de dépistage améliorés.

Au Bangladesh, la Fondation OneSight EssilorLuxottica, en partenariat avec la Fondation Metlife, a pris la tête de la démonstration d'un modèle philanthropique innovant dans lequel deux fondations ayant des programmes de développement différents (soins de la vue et santé financière) se sont réunies pour augmenter et accélérer l'impact quand cela est nécessaire. La collaboration d'un million de dollars a permis d'adopter une approche de fonds commun pour alimenter l'expansion du programme Eye Mitra, qui crée simultanément des moyens de subsistance durables et un accès aux soins visuels pour les communautés rurales.

Le Groupe a également conclu des partenariats en Inde et au Kenya afin de déployer des prestataires de soins visuels primaires dans des établissements de santé publics et privés, permettant à ces établissements d'ajouter les soins visuels à leur gamme de services de santé. En Inde, ce programme est mené en collaboration avec le gouvernement d'Odisha et rendu possible grâce au soutien de l'USAID (*United States Agency for International Development*).

### Innovation au service de solutions abordables

L'engagement sans faille d'EssilorLuxottica à innover pour des solutions abordables profite non seulement aux efforts du Groupe, mais aussi à la capacité d'autres programmes partenaires publics, privés et ONG à servir les communautés les plus démunies.

L'outil de réfraction primé ClickCheck™, lancé en 2020, a continué à fournir une solution peu coûteuse, portable et facile à utiliser pour déterminer les erreurs de réfraction. En septembre 2022, une étude clinique indépendante évaluée par des pairs a confirmé que le ClickCheck™ d'EssilorLuxottica améliore l'efficacité des services de dépistage primaire de la vue, notamment dans les pays à revenu faible ou intermédiaire où les populations n'ont pas facilement accès aux professionnels de la vue traditionnels. L'étude, qui a porté sur 1 100 patients pendant six mois en 2020, a révélé que l'outil de dépistage de la vue conçu pour être utilisé dans les communautés de la base de la pyramide (BoP) est très fiable et précis dans la détection de la puissance sphérique. Il est ainsi possible de délivrer des prescriptions précises sur place, ce qui constitue un excellent point de départ pour la réfraction subjective <sup>(1)</sup>.

Après avoir permis l'accès à 100 % des populations du Rwanda, de la Gambie et de pratiquement toute la Zambie grâce à son réseau de centres de vision en Zambie, The OneSight EssilorLuxottica Foundation a ouvert 2 centres de vision permanents au Malawi, se lançant dans un projet similaire pour assurer une couverture complète des services de soins de la vue pour l'ensemble de la population. En outre, un nouveau centre de la vue a été ouvert en Afrique du Sud, à l'hôpital Dr. Harry Surtie, offrant un accès permanent aux soins de la vue à plus de 236 000 personnes - il s'agit du quatrième centre de la vue ouvert en Afrique du Sud à ce jour.

Grâce à un partenariat avec COFAS Hospitals, un réseau d'hôpitaux communautaires à but non lucratif fournissant des soins de santé aux zones rurales et marginalisées du Mexique, le Groupe a ouvert cette année son tout premier centre de vision dans le pays. Situé dans l'hôpital Alfredo Harp Calderoni Un Kilo de Ayuda à Temascalcingo, le centre de vision est équipé d'instruments de dépistage des troubles de la vision d'EssilorLuxottica et des lunettes de qualité à prix abordable du Groupe, conçues spécialement pour les communautés mal desservies. Il doit permettre à 10 000 personnes vivant à Temascalcingo et dans les municipalités avoisinantes d'avoir accès à des soins visuels abordables par an. Le centre s'attachera à développer une culture des soins de la vue au sein des communautés qu'il dessert par le biais de campagnes éducatives en collaboration avec les autorités gouvernementales et d'autres organisations à but non lucratif. Il collaborera également avec des institutions universitaires pour renforcer la formation des optométristes et mener des recherches appliquées dans le domaine de la vision.

Après avoir été fermées pendant environ trois ans en raison de la pandémie, les écoles locales de l'Himachal Pradesh, en Inde, sont en cours de réouverture. La Fondation OneSight EssilorLuxottica s'associe à l'India Vision Institute pour fournir des services de santé oculaire aux écoliers dans le besoin. Environ 10 000 enfants étudiant dans des écoles publiques bénéficieront de ces services de soins. La myopie étant un problème de plus en plus préoccupant, les responsables du programme se concentreront également sur la sensibilisation et la fourniture de solutions spécifiques à la myopie.

Des travaux sont en cours pour créer une nouvelle génération de l'outil ClickCheck™ qui améliore ses capacités en fournissant une source d'énergie autonome en cas de besoin, ce qui lui permet de numériser les résultats du patient et de transmettre ces données à une application mobile complémentaire.

La gamme de lunettes Ready2Clip™ du Groupe, développée spécifiquement pour les consommateurs à la base de la pyramide, a été mise à profit dans le cadre du programme national de santé visuel des conducteurs de camions en Inde. Géré par Sightsavers India, une organisation à but non lucratif spécialisée dans les soins de la vue, le programme a dû faire face à un problème majeur : les conducteurs de camions ne revenaient pas chercher leurs lunettes après le dépistage. Grâce à la gamme Ready2Clip™ qui peut être personnalisée, préparée et collectée sur place, les conducteurs ont pu obtenir leurs lunettes le jour même du dépistage, ce qui leur a évité un nouveau voyage. Le programme a enregistré une diminution de 55 % de la non-récupération des lunettes. La plupart des conducteurs de camions sont satisfaits de la qualité, du design et du confort des lunettes Ready2Clip™ et les trois quarts de ceux qui les ont reçues les utilisent en permanence.

(1) Sanil Joseph, Balagiri Sundar, Vinitha L. Rashme, Soundarya Venkatachalam, Joshua R. (2022), « Accuracy of a low-cost, portable, refractive error estimation device: Results of a diagnostic accuracy trial », PLoS Medicine, 03 Août 2022

### Aide financière et services gratuits

L'engagement d'EssilorLuxottica et de ses employés à fournir des services de soins visuels gratuits et subventionnés aux populations vulnérables est plus fort que jamais. Voici quelques exemples :

- Aux États-Unis, les marques de détail d'EssilorLuxottica Oakley, LensCrafters, Sunglass Hut et EyeMed se sont associées à la Fondation OneSight EssilorLuxottica pour soutenir des cliniques de vision gratuites dans tout le pays, en Californie, en Floride, en Géorgie, à New York et dans le Missouri.
- La Fondation a poursuivi son travail avec la Fondation John Fawcett (JFF), afin d'améliorer l'accès aux dépistages visuels parmi les populations mal desservies des villages d'Indonésie pour corriger leurs erreurs de réfraction et sensibiliser à l'importance des soins de la vue dans ces zones rurales.
- En Europe, des consultations ont été organisées au Royaume-Uni et en France. La clinique britannique a desservi les demandeurs d'asile de Liverpool et de Manchester. Et en France, une unité mobile s'est rendue dans différentes zones de la région parisienne pour servir les personnes dans le besoin, en partenariat avec Emmaüs France, le Samu social de Paris et les Restos du Cœur.

### Sensibilisation

EssilorLuxottica a continué à soutenir la Journée Mondiale de la Vue - World Sight Day. L'Agence internationale pour la prévention de la cécité (IAPB) lance un appel à ses partenaires et sympathisants pour les aider à sensibiliser à l'importance de la santé visuelle par le biais de dépistages de la vue. Avec ses partenaires et l'aide de plus de 900 employés volontaires d'EssilorLuxottica, la Fondation OneSight EssilorLuxottica a permis à près de 400 000 enfants et adultes de bénéficier de services de soins de la vue en Amérique du Nord, en Europe, en Afrique, en Inde, en Grande Chine, en Asie du Sud-Est et en Australie, contribuant ainsi à l'objectif de l'IAPB d'atteindre 5 millions de personnes bénéficiant de services de soins de la vue dans le monde. EssilorLuxottica a également créé sa

- En partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière (UNRSF) en Inde, la Fondation OneSight EssilorLuxottica fournit des examens de la vue et des lunettes de vue gratuits aux conducteurs des transports publics indiens. Ce programme a été créé en mars 2022 et a permis de contrôler plus de 50 000 conducteurs depuis son lancement.
- En partenariat avec le programme « Opening Eyes » du Lions Clubs International pour les Jeux olympiques spéciaux, la filiale de la Fondation en Chine a soutenu une clinique de la vue à Chengdu. L'événement a permis de fournir des évaluations de la vue gratuites, des lunettes de vue, des lunettes de soleil et des lunettes de sport aux athlètes des Jeux olympiques spéciaux.

Tous ces efforts ont été alimentés par le travail de milliers d'employés d'EssilorLuxottica qui ont offert leur temps et leur talent.

propre campagne de sensibilisation, « Le droit de voir », qui met en scène le travail du célèbre photographe Steve McCurry, afin d'attirer l'attention sur l'importance des soins de la vue pour les enfants en particulier, car ils sont parmi les plus vulnérables. Le manque d'accès aux soins de la vue à un jeune âge peut affecter le reste de la vie d'un enfant en l'empêchant d'atteindre son plein potentiel et en le privant d'un apprentissage crucial au cours de son développement. La campagne a été soutenue par le portefeuille de marques, les unités commerciales et le réseau mondial d'employés d'EssilorLuxottica.

La Fondation OneSight EssilorLuxottica s'efforce de créer des partenariats intersectoriels efficaces afin d'adopter une approche plus globale pour créer un impact social durable.

### Développement social et économique

En tant qu'entreprise mondiale, EssilorLuxottica contribue au développement économique et social des pays dans lesquels le Groupe est présent. Localement, ses activités de production et de distribution et sa présence dans le commerce de détail stimulent les achats et les partenariats commerciaux locaux, créent des emplois directs et indirects, développent les compétences et savoir-faire et génèrent des impôts et taxes (voir section 2.5).

EssilorLuxottica est animée par un sens aigu de la responsabilité et de la citoyenneté, et continue de poursuivre son engagement envers les communautés et territoires locaux où elle opère. Le Groupe soutient des initiatives qui couvrent de nombreux domaines, comme les programmes de sensibilisation, la préservation du patrimoine culturel et la philanthropie. Ci-dessous, quelques-unes de ses plus importantes initiatives pour promouvoir et protéger le patrimoine culturel, social et environnemental :

- Eyes on Art, lancée en 2020 pendant la pandémie mondiale, rend l'art accessible aux gens de manière nouvelle et innovante en le partageant sous toutes ses formes sur de grands écrans numériques urbains à Milan, Londres et New York. Les principaux partenariats permettant de présenter des projets d'art numérique innovants sont les suivants :

Meet Digital Cultural Center à Milan ; Musée d'art numérique contemporain (MOCDA) pour le NFT à Londres ; partenariats annuels avec la plateforme artistique CIRCA (Londres) et Times Square Arts (New York) dans le cadre du programme Midnight Moment.

- L'organisation, à travers la marque Alain Mikli, d'initiatives qui rendent l'art accessible aux personnes ayant un handicap visuel depuis 2003 à Paris. En juin 2022, Alain Mikli a soutenu le festival international des arts du spectacle « Les Nuits de Fourvières » à Lyon, en France, en exposant des représentations tactiles dédiées des anciens théâtres romains, qui font partie du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le Groupe est fier de lutter contre l'exclusion sociale et d'aider les familles et les individus en leur garantissant des moyens de subsistance. Cela renforce ses liens avec la population et le territoire où elle opère. En Italie, par exemple, un projet d'inclusion sociale a été lancé en 2019 avec un service de livraison de repas : plus de 105 000 repas ont été livrés depuis le début du projet, avec une moyenne de plus de 140 repas par jour. Cette capacité à répondre aux besoins des communautés locales est une caractéristique de la culture d'inclusion d'EssilorLuxottica.

## 2.4 Eyes on Inclusion

Le succès d'EssilorLuxottica est indissociable des près de 190 000 collaborateurs dans le monde qui contribuent à la commercialisation de produits de haute qualité technique et stylistique avec des niveaux de service inégalés. Cette communauté mondiale incarne un savoir-faire et un ADN sans pareil, et contribue à la mission du Groupe qui est d'aider chacun à « mieux voir et mieux être », apportant du sens aux collaborateurs. La mission, ainsi que les initiatives de bien-être et d'actionnariat salarié, sont une source d'engagement forte des collaborateurs et leur donnent un vrai sentiment d'appartenance.

Le Groupe cherche à développer un environnement dans lequel chacun peut s'épanouir, se sentir valorisé et respecté et apprendre constamment. Cet engagement s'inscrit dans

une solide culture de la santé et de la sécurité au travail et s'étend aux communautés où vivent les salariés et leurs familles, aux professionnels de la vue, aux clients et aux fournisseurs. Une avancée tangible à cet égard est Leonardo, la plateforme d'apprentissage innovante ouverte à l'industrie de l'optique qu'EssilorLuxottica a lancée en 2021 dans le but de contribuer à la croissance du secteur par l'apprentissage et la formation. À ce titre, la recherche de l'excellence dans le recrutement ainsi que le développement et le bien-être de ses collaborateurs à travers le monde revêtent une importance stratégique.

La raison de tous ces efforts - décrits dans cette section - est la conviction profonde que la pluralité et la diversité sont des sources d'enrichissement et un héritage qui rend l'entreprise plus forte et plus à même de faire face aux défis mondiaux.

### Effectifs du Groupe

Au 31 décembre 2022, le groupe EssilorLuxottica compte 189 788 employés dans le monde. Les femmes représentent 61 % de l'ensemble des salariés du groupe, 41 % des membres des instances dirigeantes et 33 % des cadres dirigeants.

#### Effectif total

|                                           | 2022           | 2021           | 2020           |
|-------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>EFFECTIF TOTAL</b>                     | <b>200 121</b> | <b>193 371</b> | <b>151 017</b> |
| Nombre total de collaborateurs            | 189 788        | 182 684        | 140 429        |
| Nombre total de travailleurs intérimaires | 10 333         | 10 687         | 10 588         |

Note : Le chiffre des effectifs d'EssilorLuxottica se réfère au 31 décembre 2022 et inclut les entités récemment intégrées - GrandVision, Walman et Fedon. En 2022, l'effectif total a augmenté de 3,5 % en raison de l'intégration de Walman et de Fedon ainsi que de l'augmentation des activités de production et de vente au détail. Le nombre total de travailleurs intérimaires a légèrement diminué par rapport à 2021. Pour plus d'informations sur la méthodologie et le périmètre de reporting, veuillez vous référer à la section 5.

#### Répartition des effectifs par zone géographique

|                       | 2022           | 2021           | 2020           |
|-----------------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>EFFECTIF TOTAL</b> | <b>200 121</b> | <b>193 371</b> | <b>151 017</b> |
| EMEA                  | 75 499 (38 %)  | 72 032 (37 %)  | 37 541 (25 %)  |
| Asie-Pacifique        | 55 262 (28 %)  | 54 186 (28 %)  | 52 118 (35 %)  |
| Amérique du Nord      | 44 854 (22 %)  | 43 476 (23 %)  | 43 388 (29 %)  |
| Amérique latine       | 24 506 (12 %)  | 23 677 (12 %)  | 17 970 (12 %)  |

Note : La répartition géographique de l'effectif est restée la même qu'en 2021. Pour plus d'informations sur la méthodologie de reporting, veuillez vous reporter à la section 5.

Les tableaux ci-dessous détaillent les collaborateurs de la société par sexe, type de contrat, catégorie et âge.

#### Répartition des collaborateurs par sexe

|                                       | 2022           | 2021           | 2020           |
|---------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>NOMBRE TOTAL DE COLLABORATEURS</b> | <b>189 788</b> | <b>182 684</b> | <b>140 429</b> |
| Nombre total de femmes                | 115 314 (61 %) | 110 272 (60 %) | 80 575 (57 %)  |
| Nombre total d'hommes                 | 74 474 (39 %)  | 72 412 (40 %)  | 59 854 (43 %)  |

Note : Au 31 décembre 2022, les femmes représentaient 61 % des effectifs du Groupe, niveau similaire à celui de 2021. Pour plus d'informations sur la méthodologie de reporting, veuillez vous reporter à la section 5.

## Répartition des collaborateurs par type de contrat

|                                       | 2022           | 2021           | 2020           |
|---------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>NOMBRE TOTAL DE COLLABORATEURS</b> | <b>189 788</b> | <b>182 684</b> | <b>140 429</b> |
| Contrat à durée indéterminée          | 154 029 (81 %) | 150 316 (82 %) | 109 910 (78 %) |
| Contrat à durée déterminée            | 35 759 (19 %)  | 32 368 (18 %)  | 30 519 (22 %)  |

Note : Plus de 80 % des salariés d'EssilorLuxottica sont en CDI, niveau similaire à celui de 2021.

## Répartition des collaborateurs par catégorie et sexe

|                                                          | 2022                    | 2021 (hors GV)         | 2020                   |
|----------------------------------------------------------|-------------------------|------------------------|------------------------|
| <b>NOMBRE TOTAL DE COLLABORATEURS</b>                    | <b>189 788</b>          | <b>143 750</b>         | <b>140 429</b>         |
| <b>Dirigeants – Haute direction</b>                      | <b>2 468 (1,3%)</b>     | <b>1 813 (1,3 %)</b>   | <b>2 204 (1,6 %)</b>   |
| Femme                                                    | 806 (33 %)              | 512 (28 %)             | 590 (27 %)             |
| Homme                                                    | 1 662 (67 %)            | 1 301 (72 %)           | 1 614 (73 %)           |
| <b>Cadres/Experts – Encadrement intermédiaire</b>        | <b>12 547 (6,6 %)</b>   | <b>11 638 (8,1 %)</b>  | <b>10 888 (7,7 %)</b>  |
| Femme                                                    | 5 341 (43 %)            | 4 813 (41 %)           | 4 501 (41 %)           |
| Homme                                                    | 7 206 (57 %)            | 6 825 (59 %)           | 6 387 (59 %)           |
| <b>Professionnels – Cols blancs</b>                      | <b>39 299 (20,7 %)</b>  | <b>44 776 (31,1 %)</b> | <b>42 140 (30,0 %)</b> |
| Femme                                                    | 21 241 (54 %)           | 24 778 (55 %)          | 22 607 (54 %)          |
| Homme                                                    | 18 058 (46 %)           | 19 998 (45 %)          | 19 533 (46 %)          |
| <b>Employés de production ou en magasin – Cols bleus</b> | <b>135 474 (71,4 %)</b> | <b>85 523 (59,5 %)</b> | <b>85 197 (60,7 %)</b> |
| Femme                                                    | 87 926 (65 %)           | 52 806 (62 %)          | 52 877 (62 %)          |
| Homme                                                    | 47 548 (35 %)           | 32 717 (38 %)          | 32 320 (38 %)          |

Note : Pour 2021, la répartition des employés par catégorie n'inclut pas GrandVision, Walman et Fedon. En 2022, l'alignement complet des définitions et des règles de reporting a été appliqué à l'ensemble du Groupe pour la répartition des employés par catégories.

## Répartition des collaborateurs par tranche d'âge

|                                       | 2022            | 2021 (hors GV)  | 2020            |
|---------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| <b>NOMBRE TOTAL DE COLLABORATEURS</b> | <b>189 788</b>  | <b>143 750</b>  | <b>140 429</b>  |
| Moins de 18 ans                       | 676 (0,4 %)     | 189 (0,1 %)     | 130 (0,1 %)     |
| 18-34                                 | 86 094 (45,4 %) | 66 201 (46,0 %) | 66 212 (47,1 %) |
| 35-49                                 | 70 305 (37,0 %) | 53 839 (37,5 %) | 51 521 (36,7 %) |
| Plus de 50 ans                        | 32 713 (17,2 %) | 23 521 (16,4 %) | 22 566 (16,1 %) |

Note : Au 31 décembre 2022, environ 45 % des employés du Groupe avaient moins de 35 ans, travaillant principalement dans les sites de productions et les magasins du Groupe. Dans l'ensemble, 83 % des employés avaient moins de 50 ans. Pour plus d'informations sur la méthodologie et le périmètre de reporting, veuillez vous référer à la section 5.



## Égalité des chances et développement des collaborateurs

Les collaborateurs sont au cœur même d'EssilorLuxottica. Ce sont eux qui animent la Société et qui en sont le facteur clé de sa réussite. Le principe selon lequel le talent de chacun fait la différence a conduit EssilorLuxottica à recruter et engager ses collaborateurs dans une perspective de long terme dans laquelle des opportunités de formation, de développement et d'égalité des chances, pour tous, partout, jouent un rôle essentiel tout au long de la carrière des collaborateurs.

### Diversité et inclusion

EssilorLuxottica s'engage fermement à garantir l'égalité des chances pour tous les collaborateurs à tous les niveaux et à verser aux collaborateurs un salaire égal à travail égal, indépendamment de l'origine ethnique, du genre, de l'âge, de la nationalité, de la religion, de l'orientation sexuelle ou politique, de la situation familiale, de l'affiliation syndicale ou d'une situation de handicap. Le Groupe ne tolère aucune forme de discrimination, d'intimidation ou de harcèlement. Il s'engage fermement à établir une culture de travail inclusive, qui favorise la diversité pour permettre aux perspectives uniques et aux idées novatrices de se développer. Les opportunités professionnelles et les promotions sont évaluées et attribuées sur la base de l'équité et de la méritocratie.

EssilorLuxottica s'efforce de créer une communauté qui valorise tous les milieux, toutes les identités et toutes les cultures. Opérant dans plus de 150 pays différents, les effectifs du Groupe comptent de nombreuses nationalités et langues, avec des personnes talentueuses de tous horizons, de toutes religions, de tous genres, de tous âges et de toutes aptitudes. L'objectif est de faire en sorte que chacun d'entre eux se sente inclus, apprécié et inspiré dans son travail.

En octobre 2022, la fonction DE&I (« Diversity, Equity and Inclusion ») a été créée au niveau du Groupe pour établir la stratégie, les engagements et les objectifs d'EssilorLuxottica en la matière. Les quatre piliers de la stratégie mondiale DE&I 2023 seront les suivants : susciter une prise de conscience interne et externe en encourageant une culture de l'inclusion et de l'appartenance, élaborer et faire évoluer des processus plus inclusifs, définir des objectifs clairs en s'appuyant sur des données et des indicateurs, et garantir la pluralité des opinions par le biais d'ambassadeurs et de réseaux régionaux. Ces initiatives seront le fruit d'un partenariat avec les Directions RSE, Communication, Formation et Développement (Leonardo) et tous les salariés d'EssilorLuxottica. La première initiative de la Direction DE&I a débuté en décembre 2022, avec un calendrier mondial de programme d'actions d'inclusion pour la sensibilisation et l'éducation des salariés du Groupe sur les différentes dimensions de la diversité. Le premier événement a eu lieu en décembre à l'occasion de la Journée internationale des personnes en situation de handicap. Cet événement mondial était un échange avec les para-athlètes Martha Chavez (Amérique du Nord) et Daniele Cassioli (Italie), qui ont discuté des obstacles auxquels les personnes en situation de handicap sont confrontées, de la manière dont elles ont brisé la stigmatisation et créé une communauté inclusive autour d'elles. Le Groupe travaille depuis longtemps à la création d'un environnement inclusif pour les personnes en situation de handicap, également en collaboration avec des organisations locales. En France, grâce au déploiement de la politique et du programme Handicap animé par 22 correspondants "handicap", les salariés en situation de handicap représentent environ 5 % de l'effectif.

De nombreuses initiatives ont été mises en place dans les différentes régions pour cultiver la diversité et l'inclusion, promouvoir un dialogue ouvert au sein des équipes et offrir un environnement de travail inclusif. Par exemple :

- En Amérique du Nord, EssilorLuxottica a continué ses actions vers une culture plus diversifiée et inclusive pour tous les salariés notamment par l'intermédiaire du groupe de réflexion interne du comité exécutif DEI (Diversité, équité et inclusion) dirigé par les salariés visant à faire avancer la stratégie et les initiatives en la matière. En 2022, EssilorLuxottica a également créé six « *Business Resource Groups* » (BRG) : Les salariés peuvent adhérer et s'impliquer dans le réseau des femmes EssilorLuxottica, Kaleidoscope, Abilities, PRIDE, Generation NEXT et MIL VETS. Ces groupes ont été créés pour favoriser l'entraide et le soutien aux communautés. Dans le cadre des mois de célébration et de commémoration du calendrier nord-américain de l'inclusion, EssilorLuxottica a organisé cinq événements virtuels et en présentiel ainsi que des mises en lumière de salariés, avec le partenariat et le soutien des BRGs. En septembre 2022, un événement intitulé « *Courageous Conversation* » mené par les BRGs et le Think Tank « DE&I », auquel ont participé près de 400 salariés, a permis à ces derniers d'échanger sur des sujets sensibles dans un espace positif (*safe place*). Les unités commerciales ont également mis en place des initiatives pour s'appuyer sur la stratégie régionale. Sunglass Hut, Oakley, EyeMed, LensCrafters, FGX et Target Optical ont créé leurs propres comités DE&I afin de développer une culture plus inclusive au sein de leurs marques. EyeMed a créé ses propres groupes de ressources pour les salariés (« *Employee Resource Groups* »), qui sont reliés aux BRGs de la région.
- En Europe, un groupe de travail DE&I a été créé au sein de GrandVision pour promouvoir une culture plus diversifiée et inclusive au sein de l'organisation, en lançant plusieurs initiatives importantes telles que la stratégie, la politique et la boîte à outils DE&I, une formation sur les préjugés inconscients et sur le leadership inclusif pour la Direction Générale et tous les Directeurs des Opérations, un sommet GrandVision pour tous, le lancement d'une page intranet dédiée au D&I, et une formation à l'inclusivité pour toute la communauté de recrutement. En outre, les avancées en matière d'expérience client inclusive comprennent des heures d'ouverture adaptées aux personnes affectées d'hypersensibilités sensorielles, pronoms sur les badges, des visuels diversifiés et un aménagement inclusif des magasins. Vision Express au Royaume-Uni et en Irlande a mis en place deux groupes de ressources pour les salariés afin de soutenir les LGBTQIA+ et les femmes dans le leadership, et a inclus l'option d'ajouter des pronoms aux signatures de courriel et aux badges nominatifs. Pearle a participé au programme de soins médicaux pour les demandeurs d'asile (en néerlandais : *Regeling Medische zorg asielzoekers* - RMA), où les demandeurs d'asile et les réfugiés d'Ukraine pouvaient choisir une paire de lunettes chez Pearle sans paiement supplémentaire. En Allemagne, Apollo a déployé une formation à la diversité pour les recruteurs, une certification et une collaboration avec « *Beyond Gender Agenda* », en incluant un drapeau arc-en-ciel dans tous les magasins et en signant la Charte de la Diversité (« *Charta der Vielfalt* »).
- En Chine, le programme « Women talk » a fait participer des professionnelles d'Essilor et de Luxottica à diverses activités interactives pour stimuler le mélange culturel et améliorer la compréhension mutuelle d'EssilorLuxottica en tant qu'entreprise unique.



## Eyes on the Planet, le programme de développement durable d'EssilorLuxottica

Par ailleurs, en 2022, EssilorLuxottica a été nommé dans la « Diversity Leaders list 2023 » du Financial Times, une reconnaissance aux multiples efforts déployés par le Groupe en matière de diversité et d'inclusion ces dernières années. Au cours de l'année, plusieurs salariés ont été reconnus pour leur leadership et leurs contributions. En Amérique du Nord, trois femmes leaders - Sherianne James, Sydney Stinson et le Dr Millicent Knight - ont été reconnues par le Savoy Magazine comme faisant partie des cadres noirs les plus influents. Plusieurs femmes du Groupe ont également été citées dans la liste des « femmes les plus influentes de l'optique » de Vision Monday.

### Des formations accessibles grâce à Leonardo, la plateforme de formation du Groupe

Lancé en mai 2021, Leonardo est la plateforme de formation et de développement d'EssilorLuxottica, une communauté d'experts et d'apprenants qui se rencontrent dans un environnement digital. Il offre un accès facile à plus de 7 000 heures d'enseignement de qualité sur les collections de lunettes, la conception et les technologies des verres, les soins de la vue, la gestion du magasin et du personnel, l'excellence des ventes, ainsi que des connaissances scientifiques diverses.

Leonardo utilise une approche mixte de formation combinant du contenu à la demande et des sessions en direct, afin d'optimiser le niveau d'interactivité entre les apprenants et les experts et de les aider à maximiser leur efficacité et leur temps en fonction des besoins de chacun.

La plateforme est conçue pour aider les salariés et les partenaires d'EssilorLuxottica, ainsi que les professionnels de la vue à tous les niveaux et dans tous les rôles. Le fait que des professionnels compétents aient un accès permanent à la formation continue et au développement professionnel, organisés par des experts en la matière, contribuera à leur développement personnel et fera progresser le secteur, en fournissant le meilleur des soins visuels et des lunettes de qualité. Dans un environnement en mutation rapide et face à des défis macroéconomiques croissants, il est essentiel, pour la croissance future, de disposer d'une plateforme où les parties prenantes peuvent apprendre à mieux répondre à ces défis et à être prêtes à en saisir les opportunités.

Grâce au lancement de Leonardo, la plupart des activités de formation ont été numérisées, permettant aux gens d'apprendre à travers leur format préféré : leçons interactives, vidéos, podcasts, lectures et classes virtuelles. En 2022, Leonardo a dispensé 2 080 391 heures d'enseignement, 18 019 sessions en direct avec 697 724 participants.

En créant un environnement communautaire global et complet, Leonardo veut stimuler un sentiment d'appartenance qui constitue la base de la culture de formation et de développement du Groupe, où les salariés et les clients d'EssilorLuxottica peuvent continuellement développer leurs compétences, leurs connaissances.

Au cours de l'année 2022, la communauté Leonardo s'est enrichie, incluant désormais près de 43 000 employés de GrandVision et 34 000 clients grossistes d'Essilor uniquement, pour atteindre plus de 188 000 employés d'EssilorLuxottica et près de 302 000 professionnels de la vue dans le monde entier. Le processus de transfert de la plate-forme de formation locale vers Leonardo sera achevé début 2023.

Au-delà de l'égalité entre les sexes, les efforts d'inclusion d'EssilorLuxottica comprennent l'égalité des chances pour tous ses collaborateurs indépendamment de leur sexe, de leur âge, de leur religion, de leur situation de famille, de leur orientation sexuelle ou politique, ou de leur handicap. La Société s'est fermement engagée à rémunérer les employés de manière égale pour le même travail, les rôles professionnels et les promotions étant évalués et attribués pour garantir un lieu de travail basé sur l'équité et la méritocratie. Pour compléter ces efforts, des actions sont menées pour promouvoir le bien-être des collaborateurs.

Cette année, Leonardo a joué un rôle clé dans le déploiement du projet « *New Ways of Working* », un cycle de sessions en direct de formation et d'autonomisation, visant à soutenir plus de 11 000 managers d'EssilorLuxottica dans 65 pays en partageant les approches les plus efficaces pour gérer leur équipe dans un modèle hybride d'organisation du travail en tant qu'entreprise intégrée. Plus de 254 heures d'apprentissage ont été dispensées sur Leonardo, par le biais d'ateliers, de classes virtuelles et de vidéos pédagogiques. Le projet se poursuivra en 2023, lorsque Leonardo soutiendra également le Groupe en étant l'un des principaux facilitateurs du déploiement de l'initiative « *weare* », qui vise à favoriser un sentiment d'appartenance et permet à chacun de se sentir membre du Groupe. Leonardo accueillera le Sommet de la Culture, suivi d'une série de cours, ouverts à tous les employés d'EssilorLuxottica dans le monde entier.

Afin de jeter les bases de la culture d'apprentissage du Groupe et de garantir une expérience d'accueil commune à chaque salarié, une autre mesure a été prise : l'élaboration de programmes d'accueil et d'intégration sur mesure combinant le cadre mondial et les besoins locaux, afin que les nouveaux arrivants soient formés sur un contenu adapté à leur fonction, leur lieu de travail et leur enseigne. Depuis son lancement en juin, 5 865 personnes ont été formées.

Sur la base de l'expertise d'EssilorLuxottica dans le domaine de la vente au détail, Leonardo a également lancé en Amérique du Nord et au Royaume-Uni les « *The New Hire Programs* », des programmes éducatifs spécifiques destinés à soutenir trois différentes fonctions du personnel dans les magasins (accueil, professionnel des soins visuels et gérants), disponibles à la fois pour les salariés des magasins d'EssilorLuxottica et des clients grossistes. Grâce à ces programmes, Leonardo vise à faciliter l'intégration des nouvelles recrues en veillant à ce qu'elles acquièrent les compétences et les connaissances de base pour assumer les responsabilités liées à leur fonction. À l'ère de la « Grande Démission », Leonardo a été apprécié comme un outil clé permettant d'attirer et de retenir les talents. Commencer le parcours de l'opticien par un investissement dans sa formation crée un engagement immédiat et de la valeur pour le magasin et ses nouvelles recrues et contribue à lui donner un avantage concurrentiel.

## Eyes on the Planet, le programme de développement durable d'EssilorLuxottica

L'une des grandes valeurs ajoutées de Leonardo est son offre éducative sur les produits et les marques. Pour continuer à s'améliorer et à répondre aux besoins des apprenants, un catalogue interactif en ligne (« *Latest collections* ») a été introduit cette année. Il fournit un aperçu complet de chaque style de collections de lunettes EssilorLuxottica, donnant accès à leur histoire, à leur inspiration et aux campagnes publicitaires qui les soutiennent, tout en apprenant les détails techniques. « *Latest collections* » a été ajouté à l'offre de services numériques de Leonardo, disponible à la fois pour les clients grossistes et les salariés d'EssilorLuxottica, qui comprend également « *New to your store* », le service personnalisé qui fournit des formations très courtes sur chaque modèle expédié en magasin, redéfinissant la façon dont les gens se renseignent sur les styles uniques et rendant l'éducation plus accessible et intuitive.

Afin de renforcer le lien avec les apprenants et d'encourager le sentiment d'appartenance à la communauté à l'échelle

mondiale, Leonardo a organisé, tout au long de l'année 2022, des événements mondiaux en direct ouverts à tous les salariés et partenaires d'EssilorLuxottica pour célébrer les journées internationales de renom du secteur, un service exclusif et différenciant disponible uniquement sur Leonardo. Pour n'en citer que deux, l'événement de deux jours « *Where fashion meets function* » a eu lieu à l'occasion de la Journée nationale des lunettes de soleil, le 27 juin. Il a permis de découvrir en profondeur la manière dont EssilorLuxottica s'efforce de fournir sans cesse des solutions et d'utiliser ces connaissances pour améliorer la sensibilisation des clients. Le deuxième événement de deux jours a été organisé à l'occasion de la Journée mondiale de la vue, le 13 octobre, afin d'attirer l'attention sur le problème mondial de la santé visuelle. Tous les événements Leonardo ont été enregistrés et sont disponibles sur la plateforme pour être regardés par tous ceux qui n'ont pu y assister en direct.

### Nombre d'heures de formation et d'employés formés

|                                                                             | 2022             | 2021             | 2020             |
|-----------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>TOTAL DES HEURES DE FORMATION DISPENSÉES</b>                             | <b>3 207 158</b> | <b>2 165 534</b> | <b>1 444 546</b> |
| <b>Nombre d'heures de formation par le biais de programmes d'entreprise</b> | <b>1 695 558</b> | <b>1 309 670</b> | <b>655 437</b>   |
| <b>Nombre d'heures de formation par le biais de programmes locaux</b>       | <b>1 511 600</b> | <b>855 864</b>   | <b>789 109</b>   |
| Dirigeants – Haute direction                                                | 12 511           |                  |                  |
| Cadres/Experts – Encadrement intermédiaire                                  | 135 458          | 293 406          | 309 435          |
| Professionnels – Cols blancs                                                | 264 638          |                  |                  |
| Employés de production ou en magasin – Cols bleus                           | 1 098 993        | 562 458          | 479 674          |
| <b>NOMBRE D'EMPLOYÉS FORMÉS PAR LE BIAIS DE PROGRAMMES D'ENTREPRISE</b>     | <b>109 306</b>   | <b>81 244</b>    | <b>81 688</b>    |
| <b>NOMBRE D'EMPLOYÉS FORMÉS PAR LE BIAIS DE PROGRAMMES LOCAUX</b>           | <b>97 113</b>    | <b>60 851</b>    | <b>56 381</b>    |
| Dirigeants – Haute direction                                                | 1 257            |                  |                  |
| Cadres/Experts – Encadrement intermédiaire                                  | 9 178            | 22 924           | 22 858           |
| Professionnels – Cols blancs                                                | 19 968           |                  |                  |
| Employés de production ou en magasin – Cols bleus                           | 66 710           | 37 927           | 33 523           |

Note : En 2022, environ 3,2 millions d'heures de formation ont été dispensées aux employés du Groupe, soit une augmentation de près de 50 % par rapport à 2021, principalement due à l'inclusion des employés de GrandVision.

Plus précisément, les heures de formation gérées de manière centralisée ont augmenté de 29 %, principalement en raison de l'intégration progressive des entités de GrandVision dans le périmètre de Leonardo. Si l'on exclut l'impact de GrandVision, les heures de formation gérées de manière centralisée ont augmenté de 18 % grâce à l'utilisation continue de Leonardo comme plateforme d'apprentissage du groupe. En 2022, plus de 109 000 employés ont été formés par le biais de Leonardo, ce qui représente une augmentation de 35 % par rapport à 2021.

En ce qui concerne la formation gérée localement, une répartition détaillée par catégorie d'emploi a été appliquée en 2022, alignée sur les fonctions des employés. Cette ventilation n'est pas disponible pour 2020 et 2021, années pour lesquelles la somme des trois catégories est reportée sous la rubrique "Autres catégories" du chapitre 5 du DEU 2021. Même si la Covid-19 a encore affecté certains marchés comme la Grande Chine, 1,5 million d'heures de formation ont été dispensées à plus de 97 000 employés, y compris ceux de GrandVision. Les augmentations annuelles de 76 % des heures de formation gérées localement et de 60 % des employés formés sont largement dues par l'intégration des entités GrandVision et par les heures de formation consacrées aux employés des magasins.

Pour plus d'informations sur la méthodologie et le périmètre de reporting, veuillez vous référer à la section 5.

### Gestion des talents

#### Développement des talents

Pour EssilorLuxottica, le développement des talents est une priorité majeure. En 2022, la Société a mis en place différentes initiatives qui soutiennent la croissance et le développement de carrière, telles que : mentorat mondial et régional, programmes de rotation de postes internationaux, coaching et développement du leadership, outils d'évaluation des capacités de leadership et opportunités de valorisation du leadership pour les talents à fort potentiel.

- **Evaluation annuelle :** le processus annuel d'évaluation des talents vise à aider les collaborateurs du Groupe à voir le lien entre leurs contributions individuelles et les objectifs de la Société. En encourageant une culture de feedback continu et en identifiant efficacement les forces et les faiblesses de l'organisation, EssilorLuxottica peut coordonner sa stratégie en matière de talents avec sa stratégie commerciale. En 2022, le Groupe a évalué les performances de plus de 65 000 collaborateurs dans le monde entier, tout en travaillant dans plusieurs pays pour concevoir un processus intégré permettant d'évaluer les talents de manière cohérente.
- **Revue des talents :** l'évaluation du potentiel est un élément clé pour avoir une vision globale des talents d'EssilorLuxottica. En 2022, plus de 15 000 collaborateurs ont été inclus dans le processus de revue des talents, soit une augmentation de plus de 60 % par rapport à 2021.
- **Faciliter et promouvoir des opportunités de mobilité interne** grâce à des programmes de talents mondiaux et régionaux qui permettent aux meilleurs talents de l'entreprise de libérer tout leur potentiel en approfondissant leur connaissance de soi, en travaillant sur des projets stratégiques au sein d'équipes multiculturelles, en se confrontant à des membres de la Direction et en étant soutenus par des mentors et des coachs internes avec des plans de développement ciblés et individualisés. Par exemple, FinHance est un programme de développement mondial visant à promouvoir les opportunités de carrière internationales destinées aux personnes les plus talentueuses de la communauté financière mondiale de la Société. Ce programme de trois ans offre la possibilité d'effectuer une rotation entre trois fonctions différentes et sera soutenu par un binôme local, un mentor expérimenté, un réseau de praticiens et un plan de formation dédié.
- « Une boîte à outils » est disponible pour soutenir le développement des talents de la Société. Elle comprend des initiatives telles que le mentorat, les cafés virtuels avec les dirigeants d'EssilorLuxottica, le « peer-coaching » et l'observation. En outre, plusieurs régions ont déployé des activités de développement supplémentaires ciblant les besoins spécifiques du marché et des talents. Des initiatives telles que l'évaluation des capacités de leadership, les programmes de développement avec les meilleures universités, le coaching individuel et en petits groupes ont mobilisé plus de 5 500 collaborateurs en 2022.
- Pour aider les membres de l'équipe à s'intégrer dans un monde post-pandémique, l'équipe de développement du personnel, en partenariat avec Leonardo et de nombreux partenaires externes prestigieux, a déployé un parcours d'apprentissage dédié pour soutenir les nouvelles méthodes de travail de l'entreprise. Ce déploiement en plusieurs phases comprenait des parcours personnalisés pour différents niveaux de responsables, et plus de 11 000 collaborateurs y ont participé dans le monde entier.

#### Recrutement des talents

EssilorLuxottica s'engage à offrir un environnement de travail motivant et épanouissant dans lequel chacun peut exploiter pleinement son potentiel et exprimer son individualité. La Société y parvient en fournissant un environnement fondé sur la confiance, le respect et un style de leadership basé sur la coopération, en totale adéquation avec sa mission. Avec des activités dans plus de 150 pays et compte tenu de la transformation actuelle de la Société dans le monde, le recrutement et la rétention des talents revêtent une importance stratégique pour la Société, qui s'appuie sur la proposition de valeur d'EssilorLuxottica en tant qu'employeurs.

Pour cette raison, la Société a accéléré l'intégration de la stratégie d'attraction des talents visant à communiquer le bénéfice du rapprochement et à créer une identité cohérente du Groupe. Plusieurs initiatives ont été développées chez EssilorLuxottica pour recruter, retenir et encourager les talents.

- Alors que la section Carrières du site Internet d'EssilorLuxottica offre un accès aux opportunités disponibles pour chaque fonction, la page LinkedIn du Groupe vise à communiquer les dernières actualités et les opportunités de carrière.
- Présence régulière sur les campus internationaux des meilleures universités et écoles de commerce (par exemple : MIT, Harvard, NYU, Columbia, HEC, ESSEC, ESADE, Bocconi, Politecnico di Milano, Fudan, PolyU Hong Kong, etc.) en participant à des événements consacrés aux carrières, en animant des sessions d'information et en lançant des études de cas réels avec les étudiants. La Société contribue également à la formation des talents émergents en tirant parti de partenariats, tels que la CEMS (*Global Alliance in Management Education*), une alliance de plus de 30 écoles de commerce dans le monde, ainsi que des associations d'étudiants, telles que l'AEBG (*Alliance of European Business Game*) et BEST (*Board of European Students of Technology*). Enfin, 2022 a vu la première promotion de la « Chaire mondiale d'économie circulaire » qu'EssilorLuxottica a lancée en partenariat avec l'ESSEC Business School, L'Oréal et Bouygues pour former 120 futurs experts en économie circulaire d'ici 2025.
- Parmi les programmes novateurs d'acquisition de talents, on peut citer le programme de talents opérationnels, qui a vu le lancement d'une autre classe de stagiaires internationaux issus des domaines STEM. Ce parcours de deux ans est parti de deux endroits différents, Agordo en Italie et Créteil en France.

### Engagements et culture des collaborateurs

#### Bien-être et participation active des collaborateurs

Le bien-être des collaborateurs est une valeur clé pour EssilorLuxottica. Comme il a été rappelé ci-dessus, la Société a continué à introduire de nouvelles méthodes de travail au cours de l'année. Dans le cadre de cet effort, un parcours de formation dédié a fourni aux managers les outils et le soutien dont ils ont besoin pour diriger efficacement leurs équipes vers l'avenir, fixer des objectifs axés sur les résultats, simplifier leur organisation du travail au quotidien et améliorer l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée.

En outre, la Société a poursuivi l'unification et l'harmonisation de ses initiatives de bien-être déjà existantes dans le cadre du programme OneWelfare afin de constamment soutenir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des collaborateurs. De la cartographie de toutes les initiatives de bien-être déployées dans 61 pays à la définition d'une norme commune, en accord avec la culture de bien-être de l'entreprise, un exemple en est le lancement du premier EssilorLuxottica Summer Camp à Bibione (Venise), un programme d'été international dédié aux enfants des collaborateurs du groupe âgés de 9 à 17 ans, qui se réunissent pour profiter ensemble d'une semaine riche en activités de plein air.

Par ailleurs, la communauté mondiale « Heroes Together » a été étendue aux collaborateurs italiens pour qu'ils participent à un nouveau défi international visant à soutenir les cliniques de la Fondation OneSight EssilorLuxottica, épaulant ainsi les collègues qui participaient aux programmes de bénévolat d'EssilorLuxottica. Conçue pour tous les niveaux de forme physique, Heroes Together est une application numérique de sport et de bien-être qui aide les collaborateurs à rester en forme et à renforcer l'esprit d'équipe en connectant des collègues du monde entier de manière amusante et motivante.

Au total, en 2022, plus de 5 000 collaborateurs se sont inscrits pour pratiquer une activité physique, recevoir des conseils en matière de bien-être personnel, participer à des activités de renforcement de l'esprit d'équipe et relever des défis dans le cadre de ce programme.

Comme expliqué dans la section 2.3, la Société encourage les collaborateurs à s'impliquer dans les activités de la Fondation OneSight EssilorLuxottica dans le monde entier. Qu'il s'agisse de participer à un événement au sein d'une clinique ou de soutenir l'avancement de la santé visuel en l'honneur de la Journée mondiale de la vue, les collaborateurs peuvent contribuer activement à l'ambition de la Société d'aider à éliminer le mal voir non corrigé en une génération.

### Santé et sécurité

Pour EssilorLuxottica, garantir et protéger la santé et la sécurité des collaborateurs est un objectif primordial et un principe commun qui continuera à guider les opérations quotidiennes de la Société. La Société a adopté toutes les mesures nécessaires, conformes aux normes internationales, pour réduire au minimum le nombre d'accidents du travail.

Au cours des dernières années, plusieurs sites de production, des sites logistiques et laboratoires de verres ont ainsi obtenu la certification du système de management de la santé et de la sécurité au travail ISO 45001:2018 qui fournit un cadre pour l'identification et l'amélioration de la sécurité des collaborateurs ainsi que pour la prévention des risques au

Tout au long de l'année 2022, plus de 1 400 collaborateurs se sont portés volontaires dans les cliniques gratuites de la Fondation OneSight EssilorLuxottica ; dans 12 pays éligibles en raison de l'existence du Covid, des centaines de personnes ont bénéficié de l'engagement de tous les collaborateurs. 900 collaborateurs bénévoles supplémentaires ont soutenu les activités des fondations pour la Journée mondiale de la vue, offrant des services de soins visuels à près de 400 000 enfants et adultes en Amérique du Nord, en Europe, en Afrique, en Inde, en Chine, en Asie du Sud-Est et en Australie.

Enfin, dans la dernière partie de l'année, EssilorLuxottica a lancé le projet « weare » pour identifier et consolider la culture d'entreprise afin d'améliorer l'engagement des personnes et de renforcer la mission et la stratégie de l'entreprise. Pour ce faire, le Groupe adopte une démarche de co-création et une approche ascendante, tant au niveau local que mondial, en s'appuyant sur son héritage et ses forces, et en identifiant un cadre de valeurs qui définira la culture de l'entreprise.

#### Actionnariat salarié

Pilier de la culture d'EssilorLuxottica et élément crucial de la construction d'une identité commune, au sein d'un Groupe véritablement unifié, l'actionnariat salarié permet de renforcer l'engagement des collaborateurs envers la mission et la stratégie de la Société, de favoriser la responsabilité et l'éthique des affaires. Il permet également d'aligner les intérêts à long terme des collaborateurs sur ceux du Groupe et des autres actionnaires et de participer à la création de valeur et à la réussite de la Société.

Après un nouveau succès de l'initiative d'actionnariat international Boost 2022, le nombre total de salariés actionnaires actifs du Groupe a atteint son plus haut niveau. Un total de 72 000 personnes, dans 85 pays, détiennent désormais une participation financière d'EssilorLuxottica. Ce chiffre continue d'être en constante augmentation, puisqu'ils étaient environ 67 000 en 2021 et 63 000 en 2020. En outre, environ 14 000 collaborateurs retraités sont également actionnaires, signe indiscutable de leur engagement et de leur confiance envers la Société. Valoptec, l'association indépendante de salariés actionnaires qui soutient les valeurs d'EssilorLuxottica et participe à sa gouvernance, a également vu augmenter le nombre de ses adhérents (employés, anciens employés et retraités) qui se montent à environ 30 000.

travail. En 2022, 28 usines de production de masse, 12 laboratoires de prescription et 2 centres logistiques ont été certifiés ISO 45001:2018.

Les politiques HSE de la Société sont également partagées et mises en œuvre afin de minimiser les risques pour la santé et la sécurité du personnel, des clients et des communautés locales.

Au cours de l'année 2022, l'utilisation de la plateforme de reporting Gensuite, déjà en place pour les sites Essilor, a été étendue aux sites de Luxottica, ce qui a permis d'avoir une seule base de données pour la collecte et le suivi des indicateurs relatives à l'environnement, la santé et la sécurité.

### Initiative « zéro accident du travail » de la Société

EssilorLuxottica s'est engagée dans une initiative « zéro accident du travail », soutenue par la mise en œuvre de programmes de santé et de sécurité rigoureux visant à identifier et prévenir les risques pour les collaborateurs sur le lieu de travail. À cette fin, le Groupe a mis au point des politiques, plans d'action, procédures et audits sur site en vue de réduire la fréquence et la gravité des accidents.

Dans le même temps, il continue à développer et déployer des directives et programmes de sécurité relatifs à la sécurité routière, à l'automatisation sur le lieu de travail et à la sécurité basée sur le comportement (*Behavior Based Safety*). De plus, les normes de santé et sécurité, pour les machines et les

processus les postes de travail ergonomiques et la gestion des produits chimiques, font partie intégrante du processus d'innovation du Groupe afin de prévenir les accidents le plus tôt possible.

Par ailleurs, des formations spécifiques ont été essentielles pour atteindre l'objectif de zéro accident du travail et mettre en place une culture de prévention des accidents sur ses sites de production et logistiques. Cela comprend les Points sécurité, qui sont des endroits désignés pour afficher des renseignements sur les questions de santé et de sécurité et signaler les situations dangereuses ou dangereuses pour les collaborateurs.

L'entreprise prend toutes les blessures liées au travail très sérieusement. Les informations sur les accidents du travail des collaborateurs sont présentées dans le tableau ci-dessous :

|                                                                                 | 2022         | 2021          | 2020         |
|---------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------------|--------------|
| <b>NOMBRE TOTAL D'ACCIDENTS DU TRAVAIL</b>                                      | <b>527</b>   | <b>557</b>    | <b>603</b>   |
| <b>Nombre total d'accidents du travail avec arrêt</b>                           | <b>320</b>   | <b>322</b>    | <b>300</b>   |
| Employés                                                                        | 284          | 298           | 282          |
| Travailleurs intérimaires                                                       | 36           | 24            | 18           |
| <b>Nombre total d'accidents du travail sans arrêt</b>                           | <b>207</b>   | <b>235</b>    | <b>303</b>   |
| Employés                                                                        | 202          | 231           | 279          |
| Travailleurs intérimaires                                                       | 5            | 4             | 24           |
| <b>NOMBRE TOTAL DE JOURS PERDUS EN RAISON D'ACCIDENTS DU TRAVAIL AVEC ARRÊT</b> | <b>8 403</b> | <b>10 560</b> | <b>9 689</b> |
| Employés                                                                        | 7 778        | 10 171        | 9 241        |
| Travailleurs intérimaires                                                       | 625          | 389           | 448          |
| <b>NOMBRE TOTAL DE CAS DE MALADIE PROFESSIONNELLE AVEC ARRÊT</b>                | <b>20</b>    | <b>33</b>     | <b>-</b>     |
| Employés                                                                        | 19           | 33            | -            |
| Travailleurs intérimaires                                                       | 1            | 0             | -            |
| <b>NOMBRE DE JOURS PERDUS POUR CAUSE DE MALADIE PROFESSIONNELLE</b>             | <b>1 308</b> | <b>979</b>    | <b>-</b>     |
| Employés                                                                        | 1 307        | 979           | -            |
| Travailleurs intérimaires                                                       | 1            | 0             | -            |
| <b>TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL AVEC ARRÊT</b>                    | <b>1,6</b>   | <b>1,7</b>    | <b>1,5</b>   |
| Employés                                                                        | 1,5          | 1,7           | 1,5          |
| Travailleurs intérimaires                                                       | 2,1          | 1,6           | 1,3          |
| <b>TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS DU TRAVAIL AVEC ARRÊT</b>                      | <b>0,04</b>  | <b>0,06</b>   | <b>0,05</b>  |
| Employés                                                                        | 0,04         | 0,06          | 0,05         |
| Travailleurs intérimaires                                                       | 0,04         | 0,03          | 0,03         |
| <b>TAUX D'INCIDENTS SIGNALÉS</b>                                                | <b>2,6</b>   | <b>2,9</b>    | <b>3,1</b>   |
| Employés                                                                        | 2,7          | 3,0           | 3,1          |
| Travailleurs intérimaires                                                       | 2,4          | 1,8           | 3,1          |

Note : Pour mieux illustrer les performances de la société en matière d'accidents du travail pour sa main-d'œuvre, toutes les informations sur les accidents du travail sont publiées séparément pour les employés et les travailleurs intérimaires.

Les informations sur les accidents du travail couvrent 53 % de l'effectif total du Groupe et se concentrent sur les sites de production, les laboratoires de prescription et les sites de distribution, en raison de la politique de santé et de sécurité et des systèmes de gestion qui ont été mis en œuvre au fil des ans dans l'ensemble des opérations. À partir de 2022, GrandVision est inclus dans le rapport sur la santé et la sécurité.

527 accidents du travail ont été déclarés en 2022, soit une légère baisse de 5 % par rapport à 2021. Par conséquent, le taux total d'incidents déclarés continue de diminuer pour la troisième année consécutive. Par ailleurs, les taux de fréquence et les taux de gravité ont diminué par rapport à 2021. Le nombre de jours perdus pour cause de maladie professionnelle a augmenté par rapport à 2021, principalement en raison de certains cas présentant un nombre relativement élevé de jours perdus (plus de 90 jours).

Pour plus d'informations sur la méthode de calcul du taux de fréquence, du taux de gravité et du taux d'incidents signalés des accidents du travail et des maladies professionnelles, ainsi que sur le périmètre de reporting, veuillez vous référer à la section 5.



### 2.5 Eyes on Ethics

En relation directe avec les clients et consommateurs du monde entier, EssilorLuxottica a la responsabilité de montrer l'exemple. Le Groupe fonde son succès sur la bonne prise en compte des impacts locaux, le dialogue avec les parties prenantes et la création de valeur partagée avec les partenaires, fournisseurs, gouvernements et communautés locales. L'implantation de sites EssilorLuxottica donne accès à des emplois dans un secteur porteur et génère des revenus directs et indirects significatifs. Le Code d'éthique du Groupe sert de ligne directrice pour toutes les relations d'affaires et

s'applique à toutes ses parties prenantes en toutes circonstances, créant ainsi une base solide pour une collaboration équitable et honnête. Plus précisément, EssilorLuxottica maintient un très haut niveau de vigilance et de proactivité, avec des plans d'action, dans trois domaines principaux, décrits ci-dessous : les achats responsables, les droits humains et l'éthique des affaires, y compris les programmes de lutte contre la corruption, le respect des données personnelles et le respect des sanctions économiques internationales.

#### Achats responsables

Pour EssilorLuxottica, l'efficacité de sa chaîne d'approvisionnement est fondamentale pour garantir la haute qualité de ses produits et de ses services et contribue à maintenir et à améliorer la réputation du Groupe. L'approche d'approvisionnement responsable d'EssilorLuxottica est ancrée dans les principes énoncés dans son Code d'éthique et dans le respect des réglementations internationales et des lois locales, y compris les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), les principes du Pacte mondial des Nations unies et certains critères spécifiques comme ceux de la certification SA8000.

En 2022, le Groupe a unifié en un seul programme ses initiatives relatives aux achats responsables qui comprend les dimensions suivantes :

- veiller à ce que les fournisseurs reconnaissent et respectent le Code d'éthique, la Charte fournisseurs et la législation en vigueur sur les sujets tels que les droits humains et les normes du travail, l'environnement, la santé et la sécurité ;

- évaluer la performance environnementale et sociale des fournisseurs ;
- faire participer les fournisseurs à des initiatives qui auront un impact positif sur les personnes et l'environnement ;
- former les acheteurs et les fournisseurs aux principes et aux pratiques de durabilité.

La mise en œuvre de différentes initiatives d'approvisionnement responsable est garantie par une équipe dédiée au sein de la Direction des Achats du Groupe.

Étant donné sa nature transverse, le programme réunit des représentants des Directions des Achats, de l'Audit Interne, des Opérations, de la Qualité, de la RSE, de la Gestion des Risques, de la Protection des Actifs et de la Conformité, qui examinent ensemble l'état d'avancement du programme et échangent sur les mesures à prendre.

#### Évaluation de la performance

L'évaluation des risques liés aux fournisseurs et les audits sur site sont au cœur du programme d'approvisionnement responsable d'EssilorLuxottica. Pour s'en assurer, des tiers qualifiés (par ex. Intertek, BSI, Ecovadis) s'assurent de la conformité des fournisseurs aux principes du Groupe en matière de travail éthique et de responsabilité environnementale et sociale. Cette approche vise à prévenir les risques graves de non-conformité dans des domaines sensibles comme le travail des enfants, le travail forcé et la corruption lors de la sélection et du suivi des fournisseurs.

Pour l'évaluation des risques liés aux fournisseurs, EssilorLuxottica s'est associé à Ecovadis, société gérant une plateforme mondiale d'évaluation et de mutualisation des performances RSE, qui évalue la responsabilité des fournisseurs selon 4 axes : Environnement, éthique, travail et droits humains et achats durables. Pour les fournisseurs dont les performances sont faibles ou insatisfaisantes, un audit sur site par une tierce partie peut être réalisé, suivi d'une éventuelle demande de mise en œuvre d'un plan d'actions correctif.

Pour les 500 premiers fournisseurs couvrant environ 70 % des dépenses totales, 105 évaluations ont été réalisées depuis 2019.

Concernant les audits sur site, EssilorLuxottica s'appuie sur des auditeurs tiers (par ex. Intertek, BSI) chargés de contrôler la conformité des fournisseurs aux normes et principes du Groupe ainsi que de mettre en œuvre des actions correctives en cas de non-respect du Code d'éthique et/ou des réglementations locales, en ciblant spécifiquement les fournisseurs de vêtements, chaussures et accessoires (AFA), de matériaux directs et de produits finis.

Le Groupe demande aux fournisseurs de résoudre tous les problèmes identifiés au cours de l'audit dans un délai convenu pour s'assurer que les mesures correctives nécessaires sont mises en place, en accordant la priorité aux points relevant de la tolérance zéro et de la non-conformité aux lois locales et aux cadres internationaux (par ex. conventions de l'OIT) et aux pratiques reconnues (par ex. normes ISO). EssilorLuxottica peut envisager de rompre la relation commerciale progressivement avec les fournisseurs qui ne répondent pas aux exigences de l'entreprise après un audit social et environnemental, qui refusent de mettre en œuvre les actions correctives, n'affichent pas d'amélioration et qui présentent des problèmes répétés lors de différents audits. Ce mécanisme vise à garantir un suivi approprié des fournisseurs à haut risque, définir des règles conduisant à procéder à un nouvel audit ou une nouvelle qualification, assurer un suivi à court terme en cas d'échec de l'audit et appliquer un délai de deux ou trois ans en cas de réussite de l'audit.

Comme détaillé ci-dessous, 70 fournisseurs actuels et potentiels ont fait l'objet d'audits en 2022 et des cas majeurs de non-conformité liés à des points critiques ont été identifiés pour 9 d'entre eux. Les audits ont été répartis comme suit :

- 15 audits de suivi suite aux résultats insatisfaisants des audits effectués l'année précédente ;
- 55 audits de contrôle visant au maintien du statut de fournisseur du Groupe.

Le processus d'audit des fournisseurs de vêtements, chaussures et accessoires s'est poursuivi en 2022, avec 50 audits d'usines de production en Asie-Pacifique, Amérique latine et Europe. Huit cas de non-respect de points critiques ont été identifiés.

### Engagement et formation

Pour soutenir et renforcer le programme d'achats responsables et assurer l'alignement avec les attentes du Groupe en la matière, EssilorLuxottica a mis en place des initiatives de formation et de sensibilisation ciblant les fournisseurs et la communauté des acheteurs.

En 2022, une nouvelle initiative de formation a été lancée en mettant l'accent sur les fournisseurs d'AFA situés au Bangladesh.

EssilorLuxottica continuera d'étendre et consolider ce programme en alignant et renforçant l'organisation et le management des achats responsables.

### Plan de Vigilance d'EssilorLuxottica en matière de droits humains

La présente section décrit l'approche adoptée par EssilorLuxottica pour répondre aux exigences de la loi française n° 2017-399 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises sous-traitantes. Ce Plan de Vigilance couvre le périmètre du groupe EssilorLuxottica constitué des filiales intégrées dans le périmètre de consolidation financière.

EssilorLuxottica accorde une importance particulière à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité au travail (ceux-ci sont visés ci-après sous l'appellation générique de « droits humains »), ainsi que l'environnement. Ces risques peuvent résulter de ses activités, de celles de ses filiales, ainsi que des activités de ses fournisseurs et sous-traitants, et ce quelle que soit leur position dans la chaîne de valeur. Identifier ces risques implique l'engagement de mettre en œuvre tous les efforts raisonnables et d'appliquer les mesures nécessaires pour garantir la conformité. Les violations effectives ou potentielles du devoir de vigilance peuvent être signalées par le biais du système d'alerte interne du Groupe.

Comme EssilorLuxottica a un engagement historique envers ses parties prenantes, les obligations de la réglementation en matière de devoir de vigilance sont progressivement clarifiées pour renforcer les cadres existants et les droits humains sont systématiquement incorporés dans les politiques d'entreprise, procédures et modules de formation du Groupe au fur et à mesure de leur publication. Lorsque cela est nécessaire, le Groupe harmonise et met à jour ses politiques pour y intégrer toutes nouvelles réglementations applicables.

EssilorLuxottica rend compte dans cette section de l'avancement de la mise en œuvre opérationnelle de son engagement et de sa démarche de vigilance sur chacun des grands axes correspondants, en progrès continu, et suivant l'évolution de ses activités et de sa structure. Dans un seul et unique souci de clarté et de lisibilité de ce Plan de Vigilance, il sera, au besoin, procédé par renvoi à des sections de la présente Déclaration de Performance Extra-Financière pour plus de détails.

### L'engagement de la Société envers la promotion des droits humains et la protection de l'environnement dans l'ensemble de la chaîne de valeur

EssilorLuxottica est forte de deux siècles d'innovation et d'un engagement humain indéfectible. La Société accorde une importance particulière au respect des droits humains et de l'environnement, ainsi qu'aux lois et réglementations en vigueur (par ex. : loi britannique « UK Modern Slavery Act » et loi française sur le devoir de vigilance) et aux normes internationales telles que les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme et les Principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'OCDE. EssilorLuxottica s'engage à respecter et à promouvoir les droits humains tout au long de sa chaîne de valeur. Le Groupe respecte les Conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs aux droits humains, au droit du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Cet engagement est indissociable de la mission de la Société et a été renforcé ces dernières années, dans un contexte de croissance et d'expansion dans de nouveaux pays.

De manière globale, EssilorLuxottica attache une importance certaine à inscrire ses activités dans le respect de la Charte internationale des droits de l'Homme et des principes concernant les droits fondamentaux énoncés dans la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l'OIT. Dans toutes ses entreprises et tout au long de sa chaîne d'approvisionnement, le Groupe a le devoir d'assurer le respect permanent des normes internationales et de la législation du travail locale, et de prévenir le travail non déclaré, le travail des enfants, le travail forcé et toute autre condition de travail irrégulière.

Par ailleurs, EssilorLuxottica s'engage à assurer des conditions de travail saines et sans danger et à protéger son personnel et l'environnement de tous ses sites. Le Groupe s'engage à se conformer à l'ensemble des législations et réglementations en vigueur et vise à améliorer ses politiques de santé et de sécurité dans tous les pays en développant l'information et la formation et en promouvant les comportements responsables pour tous les travailleurs en ce qui concerne les procédures de sécurité et les mesures préventives vigilantes dans l'ensemble de la Société.

En outre, pour atténuer ses risques et impacts environnementaux et disposer de processus pour garantir la conformité réglementaire et la satisfaction des attentes des parties prenantes, EssilorLuxottica applique les bonnes pratiques environnementales conformes à la certification ISO 14001 et facilite la gestion des impacts associés.

Cependant, le Groupe opère dans des zones géographiques où l'application des textes en matière de droits humains et d'environnement peut être limitée ou en deçà des standards internationaux. EssilorLuxottica veille en pareille situation à exercer ses activités en conformité avec les standards internationaux de protection des droits humains et de l'environnement, à mettre en œuvre des actions visant à prévenir d'éventuelles incidences négatives dans ces domaines, et à y remédier si elles devaient se produire.

Par conséquent, les fournisseurs doivent contribuer à l'engagement de la Société en faveur du respect des droits humains. EssilorLuxottica recherche des fournisseurs dont les pratiques opérationnelles se conforment aux lois et réglementations en vigueur et, plus généralement, qui protègent la dignité des êtres humains, la santé et la sécurité des travailleurs et l'environnement.

Cette approche a conduit à la publication du premier Code d'Éthique d'EssilorLuxottica. En outre, le Groupe met en œuvre un programme de conformité anti-corruption spécifique qui précise les éléments clés associés à la conduite éthique des affaires.

EssilorLuxottica s'inscrit dans une démarche de progrès continus et a conscience que son approche vis-à-vis des droits humains et de l'environnement nécessite le suivi, la révision et l'amélioration régulière de l'identification des risques associés, la mise à jour des politiques et procédures internes, la prise d'engagements et la mise en œuvre des actions « de terrain » d'atténuation des risques tout au long de sa chaîne de valeur, comme décrit dans la section « Achats responsables ». Cela permet au Groupe de prévenir davantage les violations graves et de prendre des mesures correctives le cas échéant, puis de rester vigilante quant aux conséquences de ses activités.

## Organisation et pilotage

L'engagement d'EssilorLuxottica envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé, la sécurité et l'environnement bénéficie du soutien du Conseil d'administration du Groupe, à son plus haut niveau.

Plus précisément, le Comité RSE a été tenu informé sur des sujets particuliers, y compris l'évaluation des risques RSE et la gestion des questions de développement durable. S'agissant de toutes les problématiques relatives à ses domaines d'intervention, le Comité RSE coordonne également ses travaux avec le Comité d'audit et des risques et le Comité stratégique. Pour plus de détails sur le Comité RSE d'EssilorLuxottica, voir la section 1.3 et le chapitre 3 du Document d'enregistrement universel 2022.

Sur le plan opérationnel, la Direction RSE d'EssilorLuxottica coordonne le déploiement du programme « Eyes on the Planet » et supervise les questions transversales, notamment celle des droits humains. Cette organisation a vocation à accompagner les fonctions opérationnelles (principalement les Directions RH, HSE, Achats, Gestion des risques, et Conformité) au niveau régional ou local dans l'application des politiques du Groupe et la mise en œuvre de mesures de vigilance raisonnable.

Par ailleurs, la Direction Hygiène, Sécurité Environnement (HSE) du Groupe est chargée de piloter le programme de réduction de son impact environnemental et de garantir la santé et la sécurité de tous les salariés. Elle s'appuie sur un réseau de correspondants présents localement sur les sites de production et sites de distribution pour surveiller les activités en la matière.

Pour EssilorLuxottica, l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement est fondamentale pour garantir la meilleure qualité de ses produits et de ses services, et elle contribue au maintien et au renforcement de sa réputation. Le Groupe a défini des normes en matière d'éthique, de travail, de santé, de sécurité et d'environnement et demande à tous ses fournisseurs d'y adhérer (voir la section « Achats responsables »).

Enfin, EssilorLuxottica souhaite associer davantage ses parties prenantes et aller au-delà des actions déjà engagées. Cela est clairement mis en évidence de par ses échanges réguliers avec des représentants de la société civile, le soutien d'ONG et la participation à des tables rondes. Par exemple, la Société est membre de l'association française *Entreprises pour les Droits de l'Homme (EDH)* qui vise à aider les entreprises internationales à promouvoir et à améliorer l'intégration des droits humains dans les pratiques commerciales.

## Cartographie des risques

EssilorLuxottica exerce ses activités dans plus de 150 pays dans des contextes économiques et socio-culturels variés, et qui sont susceptibles de présenter des risques relatifs aux droits humains et à l'environnement. L'identification, l'évaluation et la gestion de ces risques font partie intégrante de la culture d'entreprise d'EssilorLuxottica et se renforcent progressivement.

EssilorLuxottica évalue son exposition aux risques par le biais du processus d'évaluation des risques du Groupe (se référer à la section 1.6 du Document d'enregistrement universel 2022), qui comprend l'identification et l'évaluation des risques RSE tels que la santé, la sécurité et les conditions de travail (voir section 1.4), et par le biais de programmes spécifiques qui s'appliquent à la fois aux sites de production et aux fournisseurs dans le monde entier (voir la section « Achats responsable » ci-dessus).

## Mesures d'atténuation et de prévention des risques

La cartographie des risques a permis de renforcer la sensibilisation des équipes opérationnelles et de prioriser les plans d'action au niveau du Groupe et des régions. Pour chaque famille clé de risques, les fonctions concernées coordonnent l'approche la

plus appropriée dans une logique d'amélioration continue. En ce qui concerne les fournisseurs et les sous-traitants de niveau 1, EssilorLuxottica s'appuie sur les normes et les programmes décrits dans la section *Achats durables*.

Pour plus de détails sur les mesures de prévention, d'atténuation et/ou de réparation mises en œuvre, ainsi que sur les progrès réalisés en 2022, se référer, par seul et unique souci de lisibilité et de clarté de ce Plan de Vigilance, aux sections suivantes :

| Famille de risques                                                  | Sections                                                                                           |
|---------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Enjeux liés aux droits humains et aux libertés fondamentales</b> | Égalité des chances et développement des collaborateurs<br>Actionnariat salarié<br>Achats durables |
| <b>Enjeux liés à la santé et à la sécurité des personnes</b>        | Santé et sécurité<br>Achats durables                                                               |
| <b>Enjeux environnementaux</b>                                      | Gestion de l'eau<br>Gestion des déchets<br>Achats durables                                         |

En outre, des initiatives régulières de sensibilisation et de formation délivrées aux salariés sur les droits humains et les sujets liés à la conformité (« Entreprises et droits humains », Code d'éthique, GDPR, politiques de santé et de sécurité, etc.) sont organisées via des modules d'apprentissage en ligne dédiés et des formations en face à face. Par exemple, plus de 2 400 salariés d'EssilorLuxottica ont participé aux modules d'e-learning « Entreprises et droits humains ». De nombreuses formations ont également été dispensées sur les aspects clés du management de l'environnement.

En 2022, 17 audits ont été réalisés soit par une société externe spécialisée ou par la Direction de l'Audit Interne couvrant environ 11 % de l'effectif global d'EssilorLuxottica. Les résultats et les principales conclusions de ces vérifications sont communiqués aux Directeurs des fonctions et contribuent à l'adaptation des feuilles de route, à l'échelle du Groupe et locale. En 2023, EssilorLuxottica continuera à réaliser des audits sur les droits humains (y compris sur la santé, la sécurité et les conditions de travail) dans toutes ses entités qui ont été identifiées comme les plus à risque et de manière à inclure le plus grand nombre de ses collaborateurs.

### Évaluation régulière des filiales, des fournisseurs et des sous-traitants

Les évaluations des risques telles que présentées ci-dessus sont mises à jour régulièrement sur la base de travaux de veille effectués auprès d'organismes tiers spécialisés en droits humains, de rapports d'audits internes, et/ou d'audits réalisés chez les fournisseurs et sous-traitants de rang 1. Le développement de nouvelles activités, l'implantation dans de nouveaux pays ou le référencement des fournisseurs et sous-traitants sont des

éléments contribuant à l'actualisation de la cartographie des risques. Par ailleurs, l'ensemble des filiales que la Société contrôle directement ou indirectement sont soumises à un reporting annuel qui porte sur les indicateurs clés que sont les droits humains et l'environnement, et les risques associés sont également contrôlés (voir section 1.5).

### Mécanismes d'alerte

EssilorLuxottica encourage les salariés et les autres parties prenantes à signaler en interne et dès que possible, tout soupçon d'acte répréhensible, et leur garantit que leurs préoccupations seront traitées avec sérieux, qu'elles feront l'objet d'une enquête appropriée et que leur confidentialité sera respectée.

EssilorLuxottica a défini de manière large les violations suspectées qui peuvent être signalées, telles les violations de la lutte contre la corruption, des droits humains, des droits du travail (y compris toute forme de discrimination et de harcèlement), des règles relatives à la protection de la santé et sécurité des salariés, du devoir de vigilance en cas de fraude ainsi que plusieurs autres motifs conformément aux lois applicables.

Différents canaux sont mis à la disposition des collaborateurs et d'autres parties prenantes pour qu'ils puissent signaler les infractions ou tentatives de dissimulation d'infractions relatives à ces sujets, qu'elles soient avérées ou présumées.

EssilorLuxottica s'efforce de créer un environnement sécurisant pour ses collaborateurs, de manière à leur permettre de faire part de leurs préoccupations de bonne foi et sans crainte de représailles, même si elles s'avèrent erronées.

EssilorLuxottica protège la confidentialité des collaborateurs effectuant un signalement interne et applique une stricte politique de non représailles. En 2023, EssilorLuxottica, déploiera un nouveau système d'alerte interne intégré au sein de l'ensemble du Groupe. Les collaborateurs et autres parties prenantes pourront avoir recours à différents canaux de signalement des incidents, le principal canal étant le système d'alerte en ligne et les lignes téléphoniques associées dans les pays où elles seront disponibles. Une nouvelle politique de signalement est également mise en œuvre dans l'ensemble du Groupe. Afin d'accompagner son déploiement, des campagnes de communication et de formation seront lancées en 2023.

### Dispositif de suivi

En plus des dispositifs d'évaluation et de suivi (audits, reporting, interventions au sein de comités régionaux et locaux, etc.) décrits ci-dessus, EssilorLuxottica a développé un premier ensemble d'indicateurs de performance en lien avec les droits humains et l'environnement en s'inspirant de ceux de la « Global Reporting Initiative » (GRI), et les communique annuellement dans le Document d'enregistrement universel.

À travers le suivi de ces indicateurs, EssilorLuxottica évalue l'efficacité des actions mises en œuvre pour la prévention des risques associés. Ci-dessous une synthèse des indicateurs clés :

| Thème                                                               | Indicateurs clés de performance                                                                                         | 2022   | 2021                 | 2020 |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|----------------------|------|
| <b>Enjeux liés aux droits humains et aux libertés fondamentales</b> | Nombre de collaborateurs et de travailleurs intérimaires âgés de moins de 16 ans                                        | 0      | 0                    | 5    |
|                                                                     | Nombre de collaborateurs actifs ayant suivi des formations sur le Code d'éthique chez EssilorLuxottica                  | 17 554 | 8 879 <sup>(1)</sup> | -    |
|                                                                     | Nombre de collaborateurs actifs ayant suivi la formation « entreprises et droits humains »                              | 2 480  | 895 <sup>(1)</sup>   | -    |
|                                                                     | Pourcentage des dépenses pour les vêtements, chaussures et accessoires couvertes par les audits sur place               | 66%    | -                    | -    |
|                                                                     | Nombre de fournisseurs du Top 500 ayant fait l'objet d'une évaluation RSE depuis 2019 et/ou d'un audit sur site en 2022 | 143    | -                    | -    |
| <b>Enjeux environnementaux</b>                                      | Nombre de déversements accidentels                                                                                      | 0      | 2                    | 1    |
| <b>Enjeux liés à la santé et à la sécurité des personnes</b>        | Nombre de décès liés au travail – employés et travailleurs intérimaires                                                 | 0      | 0                    | 0    |
|                                                                     | Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt – employés et travailleurs intérimaires                           | 1,6    | 1,7                  | 1,5  |
|                                                                     | Taux de gravité des accidents du travail avec arrêt – collaborateurs et travailleurs intérimaires                       | 0,04   | 0,06                 | 0,05 |
|                                                                     | Taux total d'incidents signalés – collaborateurs et travailleurs intérimaires                                           | 2,6    | 2,9                  | 3,1  |

(1) Les données de 2021 ont été retraitées pour refléter uniquement les employés actifs au 31 décembre de l'année considérée et qui ont suivi les formations sur le « Code d'éthique »/ « Entreprises et droits humains ».

### Éthique des affaires

L'engagement d'EssilorLuxottica à agir de manière responsable et éthique va de pair avec une forte obligation de lutter contre toutes les formes de corruption et de fraude, dans tous les pays dans lesquels le Groupe opère. Les collaborateurs sont appelés à agir avec intégrité et professionnalisme à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise, dans le respect non seulement des lois et règlements des régions dans lesquelles la Société exerce ses activités, mais également des normes strictes de conduite qu'elle a développées au fil des ans et qui ont servi pour la rédaction du Code d'éthique d'EssilorLuxottica.

Les risques, comme l'évasion fiscale et le blanchiment, ainsi que les fraudes qui y sont associées, font tout autant l'objet d'une attention particulière de la part de la Société (voir le Chapitre 1 du Document d'enregistrement universel 2022). En tant qu'acteur majeur sur son marché, EssilorLuxottica fait preuve d'une vigilance accrue en matière de conformité aux règles de concurrence et veille tout particulièrement au respect de la prévention des conflits d'intérêts. EssilorLuxottica condamne fermement ces pratiques et a mis en place des procédures pour prévenir tout risque qu'elles surviennent.

### Prévention de la corruption

Le Groupe a mis en place un programme global de conformité en matière de lutte contre la corruption, qui s'applique à l'échelle internationale et fournit des règles spécifiques visant à prévenir, détecter et gérer les risques de corruptions liés directement ou indirectement à l'activité du Groupe.

En matière de lutte contre la corruption, la Direction Conformité d'EssilorLuxottica supervise la définition des lignes directrices de prévention, d'identification et de gestion des risques liés à la corruption dans le cadre des activités de la Société, dans le respect des lois et réglementations locales et internationales en vigueur.

Le Groupe respecte également toutes les lois et conventions internationales interdisant toute forme de corruption, telles que la Convention des Nations Unies contre la corruption (UNAC) de 2005, la loi fédérale américaine contre les pratiques de corruption à l'étranger (FCPA) de 1977, le décret législatif italien appelé « Loi 231 » de 2001, et la loi française dite « Sapin II » de 2016.

### Protection des données personnelles

Compte tenu de l'impact plus important des technologies numériques sur les activités d'EssilorLuxottica (objets connectés, apprentissage machine, intelligence artificielle, etc.), des flux internes de données personnelles, d'une présence croissante dans le commerce en ligne et de plus de 13 300 magasins en gestion directe dans le monde, la protection des données reste un sujet essentiel pour la Société.

Qu'il s'agisse des données personnelles de ses employés ou de ses clients, EssilorLuxottica s'engage à respecter le nombre croissant de réglementations applicables dans le monde, telles que le *Règlement général sur la Protection des Données* (RGPD) et autres réglementations locales en Europe), le *California Consumer Privacy Act* (CCPA) aux États-Unis et ses mises à jour, le *Lei Geral de Proteção de Dados Pessoais* (Loi Générale sur la Protection des Données – LGPD) au Brésil et toutes les réglementations spécifiques, comme le *Health Insurance Portability and Accountability Act* (HIPAA, Loi relative au Respect de la Confidentialité des Données Médicales) aux États-Unis.

Dans le cadre de cette approche, le Code d'éthique d'EssilorLuxottica définit les principes qui s'appliquent à tous les collaborateurs, contractuels, prestataires et fournisseurs d'EssilorLuxottica et regroupe l'ensemble des normes minimales incontournables. Par conséquent, les pratiques commerciales du Groupe sont fondées sur la transparence, l'intégrité et le respect des normes définies dans le Code d'éthique, conformément aux cadres internationaux comme le Pacte mondial des Nations Unies. Conformément à son Code d'éthique, EssilorLuxottica soutient le Programme de lutte contre la corruption et appuie toute action visant à renforcer les normes et principes devant guider le comportement de tous ses collaborateurs et tiers dans ce domaine.

La dimension internationale d'EssilorLuxottica exige que ses processus, procédures, comportements et activités soient constamment en ligne avec le cadre réglementaire de référence et son propre Code d'éthique. Sur le plan opérationnel, la Direction de la Conformité d'EssilorLuxottica est chargée de prévenir, identifier et gérer les risques liés à l'éthique des affaires, dans le respect de la loi et des réglementations locales et internationales en vigueur (voir le Chapitre 1 du Document d'enregistrement universel 2022).

Cet engagement trouve sa source dans le Code d'éthique et dans la politique Groupe anticorruption (code de conduite interne) et est renforcé par l'adoption de politiques et de procédures au niveau local qui réglementent les activités susceptibles d'être exposés à des délits de corruption.

En 2022, EssilorLuxottica a mis à jour son évaluation des risques et a publié une cartographie des risques de corruption consolidée au niveau Groupe et répondant aux exigences de la loi française sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de l'économie (dite « Sapin II »). Cette cartographie des risques évalue et classe les risques bruts et nets de corruption sur la base de scénarios de risques pertinents pour l'ensemble du Groupe.

Pour EssilorLuxottica, l'évaluation des risques est un outil essentiel d'aide à la décision des actions prioritaires à mener sur le sujet. Cette évaluation des risques a permis d'harmoniser les procédures de préventions internes au sein d'EssilorLuxottica et a servi de base à la rédaction d'une nouvelle politique anticorruption ainsi qu'à de nouvelles formations correspondantes.

EssilorLuxottica a pris des mesures appropriées pour respecter et faire respecter les nouvelles réglementations applicables dès 2023, notamment aux États-Unis et au Canada.

Ces mesures permettent de s'assurer que toutes les données des parties prenantes confiées à EssilorLuxottica seront traitées en toute sécurité à chaque étape de leur relation avec EssilorLuxottica.

EssilorLuxottica assure une veille réglementaire en matière de protection de la vie privée au niveau mondial, afin d'être prête à se conformer aux exigences existantes et à venir (à savoir, la nouvelle réglementation aux États-Unis, en République populaire de Chine, en Australie, à Singapour, en Afrique du Sud, en Malaisie, au Canada, etc.).



## Eyes on the Planet, le programme de développement durable d'EssilorLuxottica

La Direction de la Conformité d'EssilorLuxottica a créé un Bureau de la Protection des Données (« Privacy Office ») et a nommé des Délégués à la Protection des Données (Data Protection Officers), qui, notamment, supervisent les relations avec les autorités. Elle a également développé un programme de protection des données personnelles traitées par le Groupe ou ses fournisseurs et sous-traitants, conformément aux réglementations applicables. Ce programme comprend la définition de politiques et procédures de protection des données (par exemple : notices d'information sur le traitement des données personnelles, politique de protection des données personnelles, politique en cas de violation des données personnelles, bannières de cookies, évaluation des impacts sur la protection des données etc.) ; le déploiement de

formations et de sensibilisation pour améliorer la culture de protection des données personnelles des collaborateurs du Groupe ; ainsi que le soutien aux équipes opérationnelles à travers le monde pour s'assurer qu'elles incluent la protection des données personnelles dès la phase de conception et par défaut lors de la mise en œuvre de nouveaux projets. La Direction de la Conformité soutient également les filiales et établit des systèmes de réponse aux demandes d'information des personnes concernées, prévient les violations de données et y réagit, le cas échéant. Enfin, avec le soutien de l'audit interne, la Direction de la Conformité contrôle régulièrement que la protection des données est réalisée de manière appropriée et participe à l'élaboration de plans d'actions.

### Droit de la concurrence

En sa qualité d'acteur majeur sur son marché, EssilorLuxottica s'engage à respecter les règles imposées par les lois sur la concurrence dans ses pratiques commerciales. La Société a mis en place un programme de conformité à la loi sur la concurrence et un programme de concurrence qui définit

les principes de conduite en matière de gestion des pratiques commerciales et qui comprend des activités de formation spécifiques (se référer au Chapitre 1 du Document d'enregistrement universel 2022).

### Proscription de l'évasion fiscale

Sous la responsabilité des co-Directeurs Financiers d'EssilorLuxottica, la Direction Fiscale du Groupe est chargée de surveiller et de garantir le respect des lois et réglementations fiscales applicables, conformément aux valeurs d'honnêteté et d'équité du Code d'éthique d'EssilorLuxottica. Elle engage les filiales locales à adopter une politique transparente, précise et proactive de dialogue direct continu avec les autorités fiscales

des pays dans lesquels elles exercent leurs activités. Elle oriente également les filiales sur les questions fiscales, donne des indications sur la méthode des prix de transfert, définit les politiques fiscales du Groupe et suggère des solutions fiscales adaptées aux exigences opérationnelles du Groupe (voir le Chapitre 1 du Document d'enregistrement universel 2022).

### Respect des sanctions économiques internationales

Les informations relatives à la conformité commerciale sont mentionnées dans le Chapitre 1 du Document d'enregistrement universel 2022.

### 3 Taxonomie Européenne

#### Contexte de la Taxonomie de l'Union Européenne

Le règlement européen sur la taxonomie s'inscrit dans le cadre des efforts globaux déployés par la Commission européenne pour atteindre les objectifs du Pacte vert pour l'Europe et la rendre « neutre » en carbone d'ici 2050.

Publié le 22 juin 2020 au Journal officiel de l'Union européenne et entré en vigueur le 12 juillet 2020, le règlement (UE) n°. 2020/852 - Le Règlement Taxonomie de l'UE (ci-après également dénommé la « Taxonomie » ou le « Règlement ») fournit un système de classification permettant de définir quelles activités économiques peuvent être considérées comme « durables », dans le but de soutenir les flux d'investissement vers une économie plus respectueuse durable.

Selon le Règlement, pour être éligible ou pour être qualifiée d'activité durable, une activité économique doit être répertoriée dans l'Acte délégué du Règlement et doit contribuer à la réalisation d'au moins un des six objectifs environnementaux ci-dessous, définis par l'article 9 du Règlement lui-même :

- l'atténuation du changement climatique ;
- l'adaptation au changement climatique ;
- l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines ;
- la transition vers une économie circulaire ;
- la prévention et la réduction de la pollution ;
- la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Pour déterminer si une activité éligible est alignée sur la Taxonomie, les critères d'examen technique suivants doivent être remplis :

- Conformité aux critères de contribution substantielle à un des objectifs environnementaux en ce qui concerne chaque activité économique identifiée ;
- « ne pas causer de préjudice important » à aucun des 5 autres objectifs environnementaux (DNSH - *Do No Significant Harm*);
- Respecter les garanties minimales (MS - *minimum safeguards*) en reconnaissant l'importance des droits humains et des principes et droits fondamentaux au travail.

Le Règlement définit le chiffre d'affaires, les dépenses d'investissements (CapEx) et les charges opérationnelles (OpEx) associés aux activités éligibles à la Taxonomie et aux activités alignées comme les indicateurs de la Taxonomie devant faire l'objet d'une publication.

Suite à l'adoption officielle de l'article 3 de la Taxonomie (Critères pour des activités économiques durables), EssilorLuxottica a évalué l'éligibilité et l'alignement de ses activités par rapport aux deux premiers objectifs environnementaux qui ont été officiellement adoptés jusqu'à présent (réf. Acte délégué Climat - Annexe I et Annexe II) : l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique.

Il convient de rappeler que pour les deux premiers objectifs (atténuation du changement climatique et adaptation), la Commission européenne a donné la priorité aux domaines d'activité qui contribuent de manière importante aux émissions de gaz à effet de serre dans l'Union européenne.

#### Analyse d'EssilorLuxottica

La Société, avec son modèle économique intégré verticalement couvrant la conception, la fabrication et la distribution de verres ophtalmiques, de montures et de lunettes de soleil (voir section 1), considère que ses activités économiques principales ne sont pas « éligibles » et par conséquent ne sont pas « alignées », car elles ne sont pas incluses dans l'Acte délégué Climat et que, par conséquent, le Groupe n'a pas réalisé de chiffre d'affaires éligible à la Taxonomie en 2022.

Néanmoins, en tant que leader de l'industrie engagé en faveur du développement durable, EssilorLuxottica a lancé en 2021 un

programme de développement durable intégré et à long terme, « Eyes on the Planet », qui comprend les engagements de l'entreprise relatifs au changement climatique (Voir la section 2.1) et l'économie circulaire (Voir paragraphe 2.2). Ainsi, pour déployer et réaliser ses engagements en matière de durabilité, l'Entreprise a lancé plusieurs initiatives et projets qui peuvent être considérés individuellement comme des dépenses d'investissements éligibles à la Taxonomie (CapEx) après une analyse détaillée des activités énumérées dans l'Acte Délégué Climat - Annexe I du Règlement.

#### Publication des indicateurs clés de performance de la Taxonomie

##### CHIFFRE D'AFFAIRES

EssilorLuxottica n'a pas généré de chiffre d'affaires pour 2022 qui puisse être considéré comme éligible ou aligné sur la Taxonomie. Le chiffre d'affaires du Groupe s'élève au total à 24 494 millions d'euros, tel que présenté dans les états financiers consolidés (Chapitre 4 du Document d'enregistrement universel 2022).

##### CHARGES OPERATIONNELLES - OPEX

En ce qui concerne cet indicateur, le Groupe a calculé une valeur pour le dénominateur égale à 673 millions d'euros en suivant la méthodologie décrite dans la « Méthodologie pour les dénominateurs de la Taxonomie de l'UE » à la section 5. L'évaluation du numérateur a montré que le modèle économique du Groupe ne génère pas de charges opérationnelles significatives pour les catégories mentionnées par le Règlement. Les charges opérationnelles selon la

définition de la Taxonomie de l'UE (dénominateur) représentent moins de 10 % des charges opérationnelles totales consolidées du Groupe, qui comprennent le *Coût des ventes* et le *Total des charges opérationnelles* tels que présentés dans les états financiers consolidés 2022, et pour cette raison, le Groupe a considéré l'indicateur comme non significatif.

### DEPENSES D'INVESTISSEMENTS - CAPEX

Comme la liste des activités économiques éligibles fournie par le Règlement ne couvre pas l'activité principale du Groupe, les dépenses d'investissement du Groupe ne peuvent pas être associées à des activités économiques éligibles générant du chiffre d'affaires. Cependant, sur la base de l'Acte Délégué - Annexe I Art. 8, § 1.1.2.2, point c, relatif à l'achat de produits issus d'activités économiques alignées sur la Taxonomie dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre, le Groupe a identifié les activités éligibles suivantes qui peuvent être considérées individuellement comme des investissements éligibles à la Taxonomie :

- Transport en motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers (activité 6.5) ;
- Construction de nouveaux bâtiments (activité 7.1) ;
- Rénovation de bâtiments existants (activité 7.2) ;
- Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique (activité 7.3) ;
- Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables (activité 7.6) ;
- Acquisition et propriété de bâtiments (activité 7.7).

### Respect des garanties minimales

La conformité aux garanties minimales de la Taxonomie de l'UE est fondée sur l'article 18 du Règlement, ainsi que sur les recommandations énoncées dans le Rapport final sur les garanties minimales publié par la Plateforme de l'UE sur la Finance durable (octobre 2022) qui identifie quatre sujets pour lesquels la conformité avec les garanties minimales doit être évaluée : Droits Humains, corruption, fiscalité et concurrence équitable.

Le Groupe, afin d'évaluer l'alignement des CapEx, doit évaluer que les garanties minimales sont respectées pour l'activité liée aux CapEx, et donc que le fournisseur engagé par le Groupe respecte les garanties minimales décrites dans l'article 18 du Règlement. Par souci de cohérence, EssilorLuxottica est également tenu de respecter les garanties minimales dans le cadre de ses activités.

Le comportement éthique et le développement durable sont les piliers qui guident EssilorLuxottica dans la conduite de ses activités. Le Code d'Éthique définit et décline les principes qui s'appliquent à tous les employés, prestataires, fournisseurs et partenaires du Groupe et qui doivent être respectés. Ceci inclut notamment le respect des droits humains, des principes et droits fondamentaux au travail et la concurrence équitable.

Conformément à son Code d'éthique ainsi qu'aux réglementations internationales et locales, telles que les lois sur le Devoir de Vigilance et Sapin II en France, le Groupe a mis en place un programme de lutte contre la corruption (voir section 2.5) et des processus visant à assurer le respect des Droits Humains.

Les dépenses d'investissement liées aux activités susmentionnées sont présentées sous les postes Acquisitions et Regroupements d'entreprises des rubriques Immobilisations corporelles (activités 7.1, 7.2, 7.3, 7.6 et immeubles en propriété de 7.7) et Droit d'utilisation (activité 6.5 et immeubles en location de 7.7).

Ces activités font partie des initiatives durables liées aux sites de production, aux laboratoires et aux magasins. L'analyse des coûts associés aux propriétés du Groupe a été basée sur les documents comptables et informations utilisés pour la préparation des états financiers consolidés d'EssilorLuxottica. L'intégralité des données relatives aux magasins gérés directement par le Groupe ont été analysées, tandis que pour les sites de production et les laboratoires, l'analyse a été effectuée sur les projets de construction majeurs en 2022.

L'indicateur CapEx résultant de l'analyse est égal à 42,66 %, une valeur qui reflète la nature du groupe EssilorLuxottica, c'est-à-dire une entreprise opérant dans un secteur dont les activités économiques ne sont pas couvertes par le Règlement ; et la plupart des CapEx éligibles proviennent de la prise en compte des dépenses liées au droit d'utilisation des magasins et autres bâtiments.

Les étapes qui ont été suivies pour évaluer l'alignement sur la Taxonomie de l'UE, en commençant par la conformité aux garanties minimales, sont décrites ci-dessous.

Par ailleurs, la Direction Fiscale est chargée de contrôler et de veiller au respect des lois et réglementations fiscales applicables et ce, conformément aux valeurs d'honnêteté et d'équité du Code d'éthique du Groupe.

EssilorLuxottica s'engage à respecter les règles du droit de la concurrence dans le cadre de ses pratiques commerciales. La Société a mis en place un programme de conformité à la loi sur la concurrence et un programme de concurrence qui définit les principes de conduite en matière de gestion des pratiques commerciales et qui comprend des activités de formation spécifiques. Toutefois, comme décrit dans les sections 1.6 et 2.1 du présent Document d'enregistrement universel, en raison de sa taille, le Groupe peut être exposé à des problématiques antitrust accrues, telles que l'enquête clôturée en 2022 par l'Autorité de la concurrence en France pour laquelle EssilorLuxottica a décidé de faire appel de cette décision et reste confiant qu'il réussira à démontrer que la décision n'est pas fondée.

Les fournisseurs du Groupe sont invités à respecter le Code d'Éthique du Groupe. EssilorLuxottica veille à maintenir un très haut niveau de vigilance sur ses fournisseurs en ce qui concerne le respect des Droits Humains. En effet, le Groupe a une approche proactive en conformité avec la loi française n° 2017-399 (Devoir de Vigilance) qui exige une diligence raisonnable sur la chaîne d'approvisionnement dans le but d'identifier les risques en la matière.

Pour cette raison, EssilorLuxottica considère qu'il assure le respect des garanties minimales dans les activités couvertes par le point (c) des CapEx.

## Évaluation de l'alignement

Le résumé de l'évaluation de l'alignement pour chaque activité identifiée comme éligible est présenté ci-dessous.

| Activités                                                                                       | Analyse de l'alignement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Transport en motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers (6.5)                | Le parc automobile d'EssilorLuxottica considéré comme éligible à la Taxonomie répond aux critères de contribution substantielle, étant donné que chaque véhicule inclus a un taux d'émission de CO <sub>2</sub> inférieur à 50gCO <sub>2</sub> /km et est conforme aux exigences liées à la pollution de l'air répondant aux critères de Do Not Significant Harm (DNSH).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Construction de nouveaux bâtiments (7.1)                                                        | La construction de nouveaux sites de production situés dans différents pays a été considérée comme une activité éligible.<br>La construction de bâtiments par le Groupe suit toujours les normes de durabilité les plus élevées dans le but de réduire les impacts du Groupe. Cependant, en raison d'une documentation limitée, l'activité a été considérée comme non alignée et ce, selon une approche conservatrice.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Rénovation de bâtiments existants (7.2)                                                         | La rénovation de bâtiments dans certaines usines de production italiennes a été considérée comme une activité éligible.<br>Cependant, en raison d'une documentation limitée, l'activité a été considérée comme non alignée et ce, selon une approche conservatrice.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique (7.3) | EssilorLuxottica a réalisé en 2022 des initiatives d'efficacité énergétique dans 886 magasins en gestion directe situés dans le monde entier, en utilisant les dernières technologies disponibles sur le marché. Les activités comprenaient : le remplacement des fenêtres existantes par de nouvelles fenêtres plus performantes, le remplacement des portes extérieures existantes par de nouvelles portes plus performantes, l'installation et le remplacement de sources lumineuses à haut rendement énergétique et l'installation et l'entretien du chauffage, de la ventilation et de la climatisation (CVC).<br>Les critères DNSH pour cette activité exigent de réaliser une évaluation des risques climatiques liés à la structure dans laquelle l'activité a été réalisée. Comme l'outil d'évaluation des risques climatiques utilisé par la Société ne couvre qu'une sélection de magasins représentatifs au sein du Groupe, une approche conservatrice a conduit à considérer l'activité comme non alignée. |
| Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables (7.6)  | L'activité est liée à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques dans des usines de production situées en Italie.<br>Les critères DNSH pour cette activité exigent de réaliser une évaluation des risques climatiques liés à l'actif dans lequel l'activité a été exercée. L'outil d'évaluation des risques climatiques utilisé par la Société couvrant l'ensemble des sites de production, l'activité a été considérée comme alignée.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Acquisition et propriété de bâtiments (7.7)                                                     | L'activité concerne l'acquisition et la location de nouveaux magasins.<br>Cependant, conformément à l'activité 7.3, les critères DNSH ( <i>Do No Significant Harm</i> ) exigent une évaluation des risques climatiques liés à la structure dans laquelle l'activité a été réalisée. L'outil d'évaluation des risques climatiques utilisé par EssilorLuxottica ne couvrant qu'une sélection de magasins représentatifs du groupe, une approche conservatrice a conduit à considérer l'activité comme non alignée.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

Sur la base de l'évaluation ci-dessus, voici ci-dessous le tableau des indicateurs relatifs aux CapEx, avec la part des CapEx provenant de produits ou de services associés à des activités économiques « durables » en vertu des articles 3 et 9 du règlement sur la taxonomie - publication relative à l'exercice 2022.

## Taxonomie Européenne

| ACTIVITES ECONOMIQUES                                                                                                                        | Codes | Dépenses d'investissement (CapEx) Absolu (en millions d'€) | Pourcentage sur les dépenses d'investissement (CapEx) | Contribution substantielle           |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     | Critères DNSH |                                 |   |   |        |  |   |  |  |  | Garanties Minimales | Proportion des dépenses d'investissement (CapEx) alignée sur la taxonomie, FY 22 | Proportion des dépenses d'investissement (CapEx) alignée sur la taxonomie, FY 21 | Catégorie (activité habilitante ) | Catégorie (activité transitoire) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|---------------------|-----------|---------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|---------------------|---------------|---------------------------------|---|---|--------|--|---|--|--|--|---------------------|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|
|                                                                                                                                              |       |                                                            |                                                       | Atténuation au changement climatique | Adaptation au changement climatique | Ressources aquatiques et marines | Économie circulaire | Pollution | Biodiversité et les écosystèmes | Atténuation au changement climatique | Adaptation au changement climatique | Ressources aquatiques et marines | Économie circulaire | Pollution     | Biodiversité et les écosystèmes |   |   |        |  |   |  |  |  |                     |                                                                                  |                                                                                  |                                   |                                  |
| A. ACTIVITÉS ADMISSIBLES À LA TAXONOMIE                                                                                                      |       |                                                            |                                                       |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |               |                                 |   |   |        |  |   |  |  |  |                     |                                                                                  |                                                                                  |                                   |                                  |
| A.1 Activités durables sur le plan environnemental (Taxonomie alignée)                                                                       | N/A   | 0                                                          | 0 %                                                   |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |               |                                 |   |   |        |  |   |  |  |  |                     | 0 %                                                                              |                                                                                  |                                   |                                  |
| Transport en motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers                                                                   | 6.5   | 1,61                                                       | 0,06 %                                                | 100 %                                | 0 %                                 | 0 %                              | 0 %                 | 0 %       | 0 %                             | 0 %                                  | N/A                                 | Y                                | N/A                 | Y             | N/A                             | Y | Y | 0,06 % |  |   |  |  |  |                     |                                                                                  |                                                                                  |                                   |                                  |
| IlInstallation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables                                                   | 7.6   | 3,77                                                       | 0,14 %                                                | 100 %                                | 0 %                                 | 0 %                              | 0 %                 | 0 %       | 0 %                             | N/A                                  | Y                                   | N/A                              | N/A                 | N/A           | N/A                             | Y | Y | 0,14 % |  | E |  |  |  |                     |                                                                                  |                                                                                  |                                   |                                  |
| CapEx d'activités durables sur le plan environnemental (A.1)                                                                                 |       | 5,38                                                       | 0,19 %                                                |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |               |                                 |   |   |        |  |   |  |  |  |                     | 0,19 %                                                                           |                                                                                  |                                   |                                  |
| A.2 Activités admissibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (activités non alignées sur la taxonomie)             |       |                                                            |                                                       |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |               |                                 |   |   |        |  |   |  |  |  |                     |                                                                                  |                                                                                  |                                   |                                  |
| Construction de nouveaux bâtiments                                                                                                           | 7.1   | 132,04                                                     | 4,74 %                                                |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |               |                                 |   |   |        |  |   |  |  |  |                     |                                                                                  |                                                                                  |                                   |                                  |
| Rénovation de bâtiments existants                                                                                                            | 7.2   | 11,93                                                      | 0,43 %                                                |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |               |                                 |   |   |        |  |   |  |  |  |                     |                                                                                  |                                                                                  |                                   |                                  |
| Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique                                                    | 7.3   | 27,45                                                      | 0,99 %                                                |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |               |                                 |   |   |        |  |   |  |  |  |                     |                                                                                  |                                                                                  |                                   |                                  |
| Acquisition et propriété de bâtiments                                                                                                        | 7.7   | 1 011,01                                                   | 36,31 %                                               |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |               |                                 |   |   |        |  |   |  |  |  |                     |                                                                                  |                                                                                  |                                   |                                  |
| CapEx des activités admissibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (activités non alignées sur la taxonomie) (A.2) |       | 1 182,43                                                   | 42,46 %                                               |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |               |                                 |   |   |        |  |   |  |  |  |                     |                                                                                  |                                                                                  |                                   |                                  |
| Total (A.1 + A.2)                                                                                                                            |       | 1 187,81                                                   | 42,66 %                                               |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |               |                                 |   |   |        |  |   |  |  |  |                     |                                                                                  |                                                                                  |                                   |                                  |
| B. TAXONOMY NON-ELIGIBLE ACTIVITIES                                                                                                          |       |                                                            |                                                       |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |               |                                 |   |   |        |  |   |  |  |  |                     |                                                                                  |                                                                                  |                                   |                                  |
| B. Taxonomie ACTIVITÉS NON ADMISSIBLES                                                                                                       |       | 1 596,73                                                   | 57,34 %                                               |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |               |                                 |   |   |        |  |   |  |  |  |                     |                                                                                  |                                                                                  |                                   |                                  |
| Total (A + B)                                                                                                                                |       | 2 784,53                                                   | 100 %                                                 |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |               |                                 |   |   |        |  |   |  |  |  |                     |                                                                                  |                                                                                  |                                   |                                  |

## Conclusion

Il convient de noter que la Taxonomie est en cours de mise à jour, étant donné l'absence de certaines industries clés pour les objectifs d'atténuation et d'adaptation. Il est raisonnable d'espérer qu'à l'avenir, lorsque les actes délégués sur les activités durables pour les autres objectifs environnementaux seront également disponibles, le chiffre d'affaires d'EssilorLuxottica pourra être éligible à la Taxonomie de l'UE.



## 4 Prochaines étapes du programme de développement durable d'EssilorLuxottica

Conformément à ce qui est présenté dans cette Déclaration de performance extra-financière, en 2022, le Groupe a établi les fondements pour que le développement durable soit pleinement intégré dans l'ensemble de sa chaîne de valeur. Le programme Eyes on the Planet est devenu ainsi partie intégrante de la culture de l'entreprise, et cette année a été marquée par des progrès significatifs dans les cinq domaines principaux que sont le carbone, la circularité, la bonne vision dans le monde, l'inclusion et l'éthique dont :

- l'amélioration du reporting et de la communication extra-financiers (par ex. l'intégration complète de GrandVision dans le champ du reporting, intégration du processus de gestion des risques RSE dans celui des risques du Groupe, l'extension des indicateurs relatifs à la Taxonomie Verte européenne);
- les progrès réalisés dans des domaines opérationnels clés (par ex. la réalisation du premier bilan carbone à l'échelle du Groupe, le développement d'une approche approfondie de l'éco-conception, le lancement du programme d'approvisionnement responsable d'EssilorLuxottica);
- la mobilisation de tous les collaborateurs en faveur du programme « Eyes on the Planet » (par ex. l'utilisation de la plateforme Leonardo et de tous les canaux de communication internes et externes du Groupe, l'inclusion d'un critère RSE lié au développement du programme « Eyes on the Planet » dans la rémunération variable annuelle).

L'engagement des collaborateurs, des clients, des fournisseurs, des partenaires et des autres parties prenantes est essentiel à ce stade de la démarche de développement durable de la Société, pour garantir que chacun comprenne ce que représente le développement durable pour EssilorLuxottica et comment il peut contribuer à la réalisation des ambitions du Groupe en la matière.

Des priorités claires ont été définies pour 2023 qui peuvent être résumées en termes d'évolution, d'exécution et de sensibilisation :

- le développement constant d'initiatives mondiales et locales sur chaque pilier du programme ;
- la création de groupes de travail spécifiques pour préparer l'intégration des nouvelles réglementations en matière de développement durable, y compris la mise à jour ou la finalisation de politiques et de lignes directrices spécifiques (par ex. la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises – CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*), directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité – CSDD (*Corporate Sustainability Due Diligence directive*) ;
- l'élaboration d'une stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre plus complète et sur le long terme ;
- le déploiement du pilier « Eyes on Inclusion » suite à la mise en place de la Direction DE&I au niveau Groupe ;
- la formalisation de politiques pour les différents piliers du programme Eyes on the Planet ;
- le développement du programme de formation Eyes on the Planet pour tous les collaborateurs et clients sur la plateforme Leonardo ;
- la participation des partenaires et des fournisseurs du Groupe à sa démarche de durabilité.

Toutes ces initiatives, et bien d'autres encore, contribueront à réduire l'impact environnemental du Groupe, à promouvoir le bien-être des collaborateurs et à participer au développement socio-économique des territoires dans lesquels il opère.

Le Groupe rendra régulièrement compte des progrès et des succès liés au programme « Eyes on the Planet » sur son site web, via ses canaux de communication et dans son Document d'enregistrement universel annuel.

## 5 Note méthodologique et tables de correspondance

### Principes clés du reporting extra-financier

Le Protocole de reporting extra-financier d'EssilorLuxottica définit les principes de reporting suivants :

#### Périmètre de reporting

Toutes les entités comprises dans le périmètre de consolidation financière du Groupe doivent reporter des données extra-financières. La liste des entités devant procéder à ce reporting est mise à jour chaque année en fonction du périmètre de consolidation financière. Pour les entités disposant de plus d'un site, tous les sites de l'entité sont inclus dans le reporting. Les exceptions sont précisées ci-dessous :

- Les nouvelles entités acquises depuis moins d'un an bénéficient d'un délai d'une année pour être intégrées dans le périmètre de reporting du Groupe, sauf indication contraire. A cet égard, Fedon et Walman ont été inclus dans les données relatives à l'effectif en 2022 dans le but de présenter une image plus complète.

- Compte tenu de la spécificité du réseau de vente de détail du Groupe, les magasins franchisés ne sont pas couverts par le reporting. Les données ne sont donc pas rapportées pour environ 4 000 sites franchisés (soit environ 24% du réseau de détail d'EssilorLuxottica) en raison d'un contrôle opérationnel et d'un accès à l'information limités.
- Pour des raisons géopolitiques, les magasins d'Ukraine (représentant 0,1% des effectifs du Groupe) ont été exclus du reporting et de l'extrapolation des consommations énergétiques et des informations relatives à la formation.

#### Période de reporting

La période de reporting s'étend du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022.

### Indicateurs relatifs aux collaborateurs

Les effectifs déclarés correspondent au nombre total de collaborateurs du Groupe et de travailleurs intérimaires à la fin de la période de reporting. Les indicateurs relatifs aux collaborateurs couvrent 100 % l'effectif total du Groupe.

Selon la définition du Protocole de reporting d'EssilorLuxottica, le terme « collaborateur » désigne une personne ayant un contrat de travail direct avec une entité d'EssilorLuxottica, et le terme « travailleur intérimaire » désigne une personne ayant un contrat avec une entreprise extérieure pour travailler pour EssilorLuxottica dans l'un de ses sites ou ailleurs pour une période temporaire. Les sous-traitants et les stagiaires sont exclus des indicateurs des effectifs.

Les catégorisations (par sexe, catégorie, type de contrat et âge) ne sont présentées que pour les collaborateurs, tandis que la catégorisation par zone géographique est présentée pour l'ensemble des effectifs. Les zones géographiques retenues pour la ventilation des effectifs sont alignées avec celles mentionnées pour la publication du chiffre d'affaires 2022.

### Indicateurs sur la santé et la sécurité

Les indicateurs de santé et de sécurité concernent les principaux laboratoires de prescriptions, centres de distribution et usines de fabrication du Groupe, à l'exclusion des entités qui ont été acquises par EssilorLuxottica au cours de l'année 2022, et pour lesquelles des investissements sont nécessaires pour intégrer les systèmes de reporting en matière de santé et de sécurité. Les activités de vente de détail sont exclues. Les indicateurs de santé et de sécurité couvrent à la fois les collaborateurs et les travailleurs intérimaires.

Les indicateurs utilisés reflètent les résultats des politiques Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) du Groupe.

Comme l'indique le protocole de reporting :

- le taux de fréquence se calcule selon la formule suivante :  $\text{nombre d'accidents du travail avec arrêt} \times 1\,000\,000 / \text{nombre total d'heures travaillées au cours de la période de reporting}$  ;

### Indicateurs environnementaux

Les indicateurs environnementaux sont collectés pour suivre et mesurer les performances environnementales du Groupe.

La consommation d'eau désigne le volume total d'eau prélevé, quelles qu'en soient la source et l'utilisation prévue, au cours de la période de reporting. Les catégorisations correspondantes sont rapportées en m<sup>3</sup>. Les activités de vente au détail sont exclues de cet indicateur en raison de leur impact limité.

La consommation d'énergie correspond à l'ensemble de l'énergie primaire consommée au cours de la période de reporting. Les ventilations correspondantes sont rapportées en kWh et divulguées en GWh. Tous les magasins de vente au détail gérés directement par le Groupe (plus de 13 000 magasins) sont couverts par le reporting. Lorsque les données

En ce qui concerne la répartition des collaborateurs par sexe, l'information n'était pas disponible pour environ 0,7 % des collaborateurs d'EssilorLuxottica, en raison de la réglementation concernant la divulgation volontaire de données relatives au genre prévue par la réglementation fédérale en Amérique du Nord. Pour eux, le Groupe a estimé la répartition par sexe en se basant sur le reste de l'organisation et les années précédentes (60 % de femmes, 40 % d'hommes). Parallèlement, pour quelques entités de petite taille non totalement intégrées au SIRH d'EssilorLuxottica (représentant environ 0,4 % de l'effectif total du Groupe), les répartitions par catégorie des effectifs ont été estimées sur la base des données de l'année précédente et de la répartition moyenne régionale.

- le taux de gravité se calcule selon la formule suivante :  $\text{nombre total de jours perdus (jours calendaires)} \times 1\,000 / \text{nombre total d'heures travaillées au cours de la période de reporting}$  ;
- le taux total d'accidents à signaler est calculé comme suit :  $\text{nombre total d'accidents du travail à signaler} \times 1\,000\,000 / \text{nombre total d'heures travaillées au cours de la période de reporting}$  ;
- le nombre total d'heures travaillées correspond au nombre d'heures effectivement travaillées d'après le système de pointage (le cas échéant) et aux heures théoriquement travaillées calculées sur la base des jours de travail prévus et le nombre moyen d'heures travaillées par jour.

relatives à la consommation d'énergie n'étaient pas disponibles pour l'ensemble de la période de reporting, les données ont été extrapolées et estimées sur la base : i) de la consommation d'énergie au cours des mois correspondants de l'année précédente (pour les usines de fabrication, les laboratoires de prescriptions, les centres de distribution), ou ii) de la consommation d'énergie moyenne des autres mois, ou iii) de la consommation d'énergie moyenne des autres sites (pour la vente au détail).

La production de déchets correspond au poids total des déchets évacués ou expédiés hors des sites. Les ventilations associées sont rapportées en tonnes métriques. Les activités de vente de détail sont exclues.

## Méthodologie de calcul des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Conformément au GHG Protocol, les normes de comptabilisation et de déclaration des émissions de gaz à effet de serre (<http://www.ghgprotocol.org>), les émissions de GES sont calculées et déclarées selon trois scopes : « scope 1 », « scope 2 » et « scope 3 ».

En ce qui concerne les facteurs de conversion, le Groupe a utilisé la base de données de l'ADEME (Agence française de

*l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie*, [www.ademe.fr/](http://www.ademe.fr/)), qui a été mise à jour en décembre 2022 (v. 22.0) pour le calcul des émissions du scope1, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) qui a été mise à jour en septembre 2022 pour le calcul des émissions du scope2 et la base de données du GLEC (*Global Logistics Emissions Council*) pour les émissions du scope 3 associées au transport.

### Scope 1

Il s'agit de trois catégories d'émissions directes :

1. Les émissions provenant de la combustion stationnaire directe sur site de combustibles fossiles, tels que le gaz ou le carburant liquide. Les émissions en amont associées sont considérées comme des émissions du scope 3 et sont donc exclues des émissions du scope1.

Les facteurs d'émission des GES ont été appliqués selon la base de données de l'ADEME (v. 22.0) :

- Gaz : 205gCO<sub>2</sub>e/kWh PCI ;
- Carburant liquide : 269gCO<sub>2</sub>e/kWh PCI.

### Scope 2

Il s'agit des émissions indirectes associées à la consommation d'électricité des activités du Groupe, y compris les véhicules électriques détenus ou contrôlés par la société. Les émissions du scope2 ont été calculées selon la méthode basée sur la localisation (« location-based ») et la méthode basée sur le marché (« market-based ») du *GHG Protocol*. Une méthode basée sur la localisation reflète les émissions de GES causés par

2. Émissions liées à la consommation de combustibles fossiles par la flotte du Groupe compte tenu des données contractuelles fournies par les fournisseurs ;
3. Les émissions provenant des fuites de réfrigérants qui peuvent se produire pendant le chargement, le rechargement ou l'élimination des réfrigérants ou des équipements de climatisation sur site. Les émissions sont calculées en tenant compte du potentiel de réchauffement global (PRG ou *Global warming potential* - GWP) de chaque gaz fluoré du sixième rapport d'évaluation du GIEC (AR6).

la production d'électricité dans le pays/zone où elle est consommée. Une méthode basée sur le marché reflète les émissions provenant de l'électricité que le Groupe a délibérément choisie.

Les facteurs d'émission de l'électricité (« location-based ») ont été mis à jour en 2022 sur la base des chiffres fournis par la base de données de l'AIE (v. 2022).

### Scope 3

#### Émissions associées au transport en amont géré par EssilorLuxottica

Les émissions du scope 3 associées au transport géré par le Groupe correspondent aux émissions indirectes liées au transport des produits. Ces émissions sont calculées sur la base du « Well-to-Wheel » (WTW) afin d'analyser l'impact de l'utilisation de différents vecteurs énergétiques. Le terme « Well-to-Wheel » englobe les analyses sous-jacentes « Tank-to-Wheel » et « Well-to-Tank », définies comme suit : i) « Tank-to-Wheel » (TTW) décrit l'utilisation de carburant pour le véhicule et les émissions pendant la conduite ; et ii) « Well-to-Tank » (WTT) décrit la sous-gamme d'approvisionnement en carburant, de la production de la source d'énergie (essence, diesel, électricité, gaz naturel) à l'approvisionnement en carburant (transport jusqu'au point de charge ou à la pompe à carburant).

La Société respecte le cadre du GLEC et est en conformité avec la norme EN16258.

Le reporting sur le transport et le fret d'EssilorLuxottica est classé par type de produit :

- Montures: y compris les flux internationaux et locaux ;
- Verres (finis et semi-finis) : y compris les flux internationaux et locaux ;

- Autres produits : y compris les flux internationaux et locaux pour les vêtements, chaussures et accessoires (AFA - *Apparel, Footwear and Accessories*), les POP (matériaux publicitaires dans les points de ventes), les pièces détachées, les composants de production, les lunettes, les lentilles de contact, les lunettes de soleil et lunettes prismatiques, les équipements, les instruments, les étuis et les accessoires.

Les émissions liées au transport et au fret de chaque type de produit sont également réparties par mode de transport :

- transport aérien ; et
- Autres modes d'expédition (routier, ferroviaire et maritime)

Pour certaines entités qui n'ont pas déclaré de données sur le transport physique pour le dernier trimestre de l'année (octobre, novembre et décembre), leurs émissions de GES ont été estimées sur la base de données historiques. Les émissions reposant sur des estimations représentaient moins de 3% des émissions totales liées au transport.

Les émissions de GES liées au carburant d'aviation durable sont déduites des émissions du transport aérien des produits concernés.

### Autres catégories d'émissions du scope 3 incluses dans l'évaluation de l'empreinte carbone du Groupe

Les autres catégories d'émissions du scope 3 identifiées comme pertinentes pour les activités du Groupe et qui ont été incluses dans l'empreinte carbone du Groupe ainsi que la méthode de calcul correspondante sont présentées ci-dessous. Les autres catégories énumérées dans le *GHG Protocol* (actifs loués en amont et en aval, transport et distribution en aval, franchises et investissements) sont considérées comme non pertinentes ou non significatives en regard des activités du Groupe :

- Biens et services achetés : méthode des données moyennes
- Biens d'équipement : méthode basée sur les dépenses
- Activités liées aux combustibles et à l'énergie : méthode des données moyennes
- Transport et distribution en amont gérés par les fournisseurs : méthode basée sur la distance
- Déchets générés par les opérations : méthode spécifique au type de déchets

- Voyages d'affaires : méthode basée sur les dépenses, méthode basée sur la distance
- Déplacements des employés/Télétravail : méthode des données moyennes
- Traitement des produits vendus : méthode des données moyennes
- Utilisation des produits vendus : Méthode de calcul des émissions directes en phase d'utilisation des produits qui consomment directement de l'énergie
- Traitement de fin de vie des produits vendus : méthode spécifique au type de déchet

Le calcul des autres émissions du scope 3 a suivi les directives du GHG Protocol et a utilisé les facteurs d'émission fournis par différentes bases de données en fonction de la catégorie du scope 3, comme ADEME v22.0, Ecoinvent v3.8, BEIS 2021 (ministère britannique des affaires, de l'énergie et de la stratégie industrielle).

## Méthodologie pour les dénominateurs de la taxonomie de l'UE

Les annexes de l'Acte délégué exigent de calculer la part du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement et des charges opérationnelles associées aux activités éligibles et alignées. Afin d'accomplir cette tâche, comme indiqué à la section 3, le Groupe a identifié ses activités éligibles et, après avoir évalué leur conformité aux critères d'alignement, a calculé les trois

indicateurs requis par la réglementation. Les paragraphes suivants présentent en détail ce qui a été prévu par la disposition des annexes du Règlement délégué (UE) 2178/2021 de la Commission - en termes de postes comptables relatifs aux indicateurs qui doivent être publiés, ainsi que l'approche retenue par le groupe EssilorLuxottica.

### CHIFFRE D'AFFAIRES

L'indicateur relatif au chiffre d'affaires, tel que décrit par le Règlement, a été calculé comme la part du chiffre d'affaires net provenant de produits ou de services, y compris les actifs incorporels associée aux activités économiques alignées sur la Taxonomie (numérateur) divisée par le chiffre d'affaires net (dénominateur). Le chiffre d'affaires net est défini comme le

montant provenant de la vente de produits et de prestations de services, après déduction des remises sur les ventes et des taxes sur la valeur ajoutée, directement lié au chiffre d'affaires. Selon cette définition, le dénominateur correspond au poste *Chiffre d'affaires* présenté dans les états financiers consolidés du Groupe.

### DEPENSES D'INVESTISSEMENTS - CAPEX

Pour le calcul du dénominateur relatif au CapEx <sup>(1)</sup>, le Groupe a considéré les augmentations de la période liées aux immobilisations corporelles, aux immobilisations incorporelles (à l'exclusion du goodwill) et au droit d'utilisation (RoU), comme présentées dans les notes 10 et 11 des états financiers consolidés 2022 du Groupe. Conformément au Règlement, les

valeurs considérées correspondent aux postes *Acquisitions et Regroupements d'entreprises* des tableaux présentés dans les notes 10 et 11, excluant ainsi les effets résultant des amortissements, pertes de valeur, produits de cessions et actifs détenus en vue de leur vente, écarts de conversion et autres.

### CHARGES OPERATIONNELLES - OPEX

Pour le calcul du dénominateur relatif aux charges opérationnelles (OpEx <sup>(2)</sup>), le Groupe s'est appuyé sur les documents comptables et informations utilisés pour la préparation des états financiers consolidés, en considérant la part des coûts entrant dans les catégories mentionnées par le Règlement : dépenses de recherche et développement (R&D) non capitalisées, dépenses d'entretien courant des actifs, charges relatives à la rénovation des bâtiments, aux charges relatives aux coûts des locations de courte durée, aux frais d'entretien et de réparations. Pour le calcul du dénominateur, les catégories suivantes ont été exclues <sup>(3)</sup> : i) frais généraux, ii) matières premières, iii) coût d'exploitation des machines par les

opérateurs iv) coût de gestion des projets de R&D et v) électricité, fluides ou réactifs nécessaires au fonctionnement des immobilisations corporelles.

Pour toutes les catégories relatives aux OpEx, le groupe de travail a pris en compte les coûts externes (activités externalisées) et internes (coûts de la main-d'œuvre, des matériaux et des outils). Les coûts G&A (*Généraux et Administratifs*) ont été exclus <sup>(3)</sup> seules les dépenses directement attribuables à un actif spécifique ont été prises en compte. Des clés de répartition ont été utilisées pour inclure/exclure des catégories spécifiques de coûts.

(1) La proportion des dépenses d'investissements doit couvrir : les acquisitions aux actifs corporels et incorporels au cours de l'exercice et les acquisitions aux actifs corporels et incorporels résultant de regroupements d'entreprises.

(2) La proportion des charges opérationnelles est calculée comme le numérateur divisé par le dénominateur associé aux actifs/processus associés aux activités alignées sur la taxonomie. Le dénominateur doit couvrir les coûts directs non capitalisés qui se rapportent à : la recherche et le développement, la rénovation des bâtiments, la location à court terme, l'entretien et la réparation, l'entretien quotidien des actifs.

(3) FAQ Publié par la Commission européenne sur la taxonomie européenne le 2 février 2022.

## Table de correspondance pour les risques RSE prioritaires

| Thématiques RSE                     | Facteurs de risque du Groupe avec une dimension RSE        | Référence |
|-------------------------------------|------------------------------------------------------------|-----------|
| Changement climatique               | Transition climatique<br>Interruption des activités        | 2.1       |
| Gestion et bien être des talents    | Capital humain<br>Santé, sécurité et conditions de travail | 2.4       |
| Offre et production durables        | Innovation produits et circularité                         | 2.2       |
| Pratiques commerciales responsables | Chaîne d'approvisionnement<br>Éthique                      | 2.5       |
| Communication extra-financière      | Reporting et communication                                 | 1.5       |

Table de correspondance avec les recommandations du *Task Force on Climate-related Financial Disclosures* (TCFD)

| Gouvernance                                                                                                                                                           | Référence                                                                                                                                                                                                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| a. Suivi par le Conseil d'administration des risques et opportunités liés au climat                                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport sur la gouvernance d'entreprise (chapitre 3 du Document d'enregistrement universel 2022)</li> <li><i>Eyes on Carbon</i> (section 2.1)</li> </ul>                            |
| b. Rôle de la Direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des opportunités liés au climat                                                                |                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Stratégie</b>                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                            |
| a. Risques et opportunités liés au climat identifiés à court, moyen et long termes                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Modèle d'affaires, enjeux environnementaux et sociaux (section 1.1)</li> <li><i>Eyes on Carbon</i> (section 2.1)</li> </ul>                                                         |
| b. Impacts des risques et des opportunités liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière                                              |                                                                                                                                                                                                                            |
| c. Résilience de la stratégie de la Société, en tenant compte de différents scénarios liés au climat, y compris un scénario de 2 °C ou moins                          |                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Gestion des risques</b>                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                            |
| a. Processus d'identification et d'évaluation des risques liés au climat                                                                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>Facteurs de risque (section 1.6 du Document d'enregistrement universel 2022)</li> <li>Gestion des risques RSE (section 1.4)</li> <li><i>Eyes on Carbon</i> (section 2.1)</li> </ul> |
| b. Processus de gestion des risques liés au climat                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                            |
| c. Intégration des processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat dans la gestion globale des risques de la Société                |                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Indicateurs et objectifs</b>                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                            |
| a. Indicateurs utilisés pour évaluer les risques et les opportunités liés au climat, conformément à la stratégie et au processus de gestion des risques de la Société | <ul style="list-style-type: none"> <li>Protocole et organisation du reporting extra-financier (section 1.5)</li> <li><i>Eyes on Carbon</i> (section 2.1)</li> </ul>                                                        |
| b. Émissions de gaz à effet de serre de scope 1, 2 et 3, et risques associés                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                            |
| c. Objectifs utilisés pour gérer les risques et les opportunités liés au climat et performance de la Société par rapport à ces objectifs                              |                                                                                                                                                                                                                            |

Tableaux relatifs à la Taxonomie Européenne  
TABLEAU RELATIF AU CHIFFRE D’AFFAIRES

Le tableau ci-dessous met en évidence la part du chiffre d'affaires provenant de produits ou de services associés à des activités économiques « durables » en vertu des articles 3 et 9 du Règlement. EssilorLuxottica n'a pas généré de chiffre d'affaires pour 2022 pouvant être considéré comme éligible ou aligné sur la Taxonomie.

| ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES                                                            | Codes | Chiffre d'affaires Absolu (en millions d'€) | Pourcentage sur le chiffre d'affaires | Contribution Substantielle           |                                     |                                  |                     |           |                                 | Critères DNSH                        |                                     |                                  |                     |           |                                 | Garanties Minimales | Proportion du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie, FY 22 | Proportion du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie, FY 21 | Catégorie (activité habitante ) | Catégorie (activité transitoire) |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------|---------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|---------------------|-----------|---------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|---------------------|-----------|---------------------------------|---------------------|------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|
|                                                                                  |       |                                             |                                       | Atténuation au changement climatique | Adaptation au changement climatique | Ressources aquatiques et marines | Économie circulaire | Pollution | Biodiversité et les écosystèmes | Atténuation au changement climatique | Adaptation au changement climatique | Ressources aquatiques et marines | Économie circulaire | Pollution | Biodiversité et les écosystèmes |                     |                                                                  |                                                                  |                                 |                                  |
| A. ACTIVITÉS ADMISSIBLES                                                         |       |                                             |                                       |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                     |                                                                  |                                                                  |                                 |                                  |
| A.1 Activités admissibles à la taxonomie                                         | N/A   | 0                                           | 0%                                    |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                     |                                                                  |                                                                  |                                 |                                  |
| Chiffre d'affaires des activités admissibles alignées sur la taxonomie (A.1)     |       |                                             |                                       |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                     |                                                                  |                                                                  |                                 |                                  |
| A.2 Activités admissibles non alignées sur la taxonomie                          |       | 0                                           | 0%                                    |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                     |                                                                  |                                                                  |                                 |                                  |
| Chiffre d'affaires des activités admissibles non alignées sur la taxonomie (A.2) |       |                                             |                                       |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                     |                                                                  |                                                                  |                                 |                                  |
| Total (A.1 + A.2)                                                                |       | 0                                           | 0%                                    |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                     |                                                                  |                                                                  |                                 |                                  |
| B. ACTIVITÉS NON ADMISSIBLES                                                     |       |                                             |                                       |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                     |                                                                  |                                                                  |                                 |                                  |
| Chiffre d'affaires des activités non admissibles (B)                             |       | 24 494                                      | 100%                                  |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                     |                                                                  |                                                                  |                                 |                                  |
| Total (A + B)                                                                    |       | 24 494                                      | 100%                                  |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                     |                                                                  |                                                                  |                                 |                                  |



## Tableau relatif aux charges opérationnelles

Le tableau ci-dessous montre la part des OpEx provenant de produits ou de services associés à des activités économiques « durables » en vertu des articles 3 et 9 du Règlement.

Les charges opérationnelles selon la définition de la Taxonomie Européenne (dénominateur) représentent moins de 10 % des charges opérationnelles totales consolidées du Groupe, qui incluent le Coût des ventes et le Total des charges opérationnelles tel que présentés dans le compte de résultat consolidé (voir le chapitre 4 du Document d'enregistrement universel 2022), et de ce fait, le Groupe a considéré l'indicateur comme non significatif.

| ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES                                                                                                                       | Codes | Dépenses d'exploitation (OpEx) absolu (en millions d'€) | Proportion des dépenses d'exploitation (OpEx) | Contribution substantielle           |                                     |                                  |                     |           |                                 | Critères DNSH                        |                                     |                                  |                     |           |                                 | Garanties Minimales | Proportion alignée sur la taxonomie des dépenses d'exploitation (OpEx), FY 22 | Proportion alignée sur la taxonomie des dépenses d'exploitation (OpEx), FY 21 | Catégorie (activité habilitante ) | Catégorie (activité transitoire) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|---------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|---------------------|-----------|---------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|---------------------|-----------|---------------------------------|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|
|                                                                                                                                             |       |                                                         |                                               | Atténuation au changement climatique | Adaptation au changement climatique | Ressources aquatiques et marines | Économie circulaire | Pollution | Biodiversité et les écosystèmes | Atténuation au changement climatique | Adaptation au changement climatique | Ressources aquatiques et marines | Économie circulaire | Pollution | Biodiversité et les écosystèmes |                     |                                                                               |                                                                               |                                   |                                  |
| A. ACTIVITÉS ADMISSIBLES À LA TAXONOMIE                                                                                                     |       |                                                         |                                               |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                     |                                                                               |                                                                               |                                   |                                  |
| A.1 Activités durables sur le plan environnemental (Taxonomie alignée)                                                                      | N/A   | 0                                                       | 0%                                            |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                     |                                                                               |                                                                               |                                   |                                  |
| OpEx d'activités durables sur le plan environnemental (A.1)                                                                                 |       |                                                         |                                               |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                     |                                                                               |                                                                               |                                   |                                  |
| A.2 Activités admissibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (activités non alignées sur la taxonomie)            |       | 0                                                       | 0%                                            |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                     |                                                                               |                                                                               |                                   |                                  |
| OpEx des activités admissibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (activités non alignées sur la taxonomie) (A.2) |       |                                                         |                                               |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                     |                                                                               |                                                                               |                                   |                                  |
| Total (A.1 + A.2)                                                                                                                           |       | 0                                                       | 0%                                            |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                     |                                                                               |                                                                               |                                   |                                  |
| B. TAXONOMIE ACTIVITÉS NON ADMISSIBLES                                                                                                      |       |                                                         |                                               |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                     |                                                                               |                                                                               |                                   |                                  |
| OpEx des activités non admissibles à la taxonomie (B)                                                                                       |       | 673                                                     | 100%                                          |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                     |                                                                               |                                                                               |                                   |                                  |
| Total (A + B)                                                                                                                               |       | 673                                                     | 100%                                          |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                                      |                                     |                                  |                     |           |                                 |                     |                                                                               |                                                                               |                                   |                                  |

## Table de correspondance avec les normes GRI

(Version 2016 et 2021 pour les GRI Universal Standards 2 et 3)

| GRI Standard                          | Titre de l'élément d'information |                                                                                             | Référence                                                                 |
|---------------------------------------|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| GRI 2 - Informations générales (2021) | 2-1                              | Détails sur l'organisation                                                                  | section 1.1 du Document d'enregistrement universel 2022                   |
|                                       | 2-2                              | Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation                          | section 5                                                                 |
|                                       | 2-3                              | Période, fréquence et point de contact du reporting                                         | section 1.5, 5                                                            |
|                                       | 2-4                              | Reformulations d'informations                                                               | section 2.1                                                               |
|                                       | 2-5                              | Assurance externe                                                                           | section 6                                                                 |
|                                       | 2-6                              | Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires                                  | section 1.1, 1.4 du Document d'enregistrement universel 2022, section 1.1 |
|                                       | 2-7                              | Employés                                                                                    | section 2.4                                                               |
|                                       | 2-9                              | Structure et composition de la gouvernance                                                  | section 3.1 du Document d'enregistrement universel 2022                   |
|                                       | 2-10                             | Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé                | section 3.1 du Document d'enregistrement universel 2022                   |
|                                       | 2-11                             | Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé                                         | section 3.1 du Document d'enregistrement universel 2022                   |
|                                       | 2-12                             | Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts | section 3.1 du Document d'enregistrement universel 2022, section 1.3      |
|                                       | 2-13                             | Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts                                   | section 1.3                                                               |
|                                       | 2-14                             | Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité               | section 1.3                                                               |
|                                       | 2-19                             | Politiques de rémunération                                                                  | section 3.3 du Document d'enregistrement universel 2022                   |
|                                       | 2-20                             | Processus de détermination de la rémunération                                               | section 3.3 du Document d'enregistrement universel 2022                   |
|                                       | 2-21                             | Ratio de rémunération totale annuelle                                                       | section 3.3 du Document d'enregistrement universel 2022                   |
|                                       | 2-22                             | Déclaration sur la stratégie de développement durable                                       | section 1.1.2 du Document d'enregistrement universel 2022, section 2      |
|                                       | 2-25                             | Processus de remédiation des impacts négatifs                                               | section 2.5                                                               |
|                                       | 2-26                             | Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations                 | section 2.5                                                               |
|                                       | 2-27                             | Conformité aux législations et aux réglementations                                          | section 2.5                                                               |
|                                       | 2-29                             | Approche de l'engagement des parties prenantes                                              | section 6                                                                 |

| GRI Standard                                      | Titre de l'élément d'information |                                                                                                 | Référence   |
|---------------------------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| GRI 3 - Thèmes pertinents (2021)                  | 3-1                              | Processus pour déterminer les thèmes pertinents                                                 | section 1.4 |
|                                                   | 3-2                              | Liste des thèmes pertinents                                                                     | section 1.4 |
|                                                   | 3-3                              | Gestion des thèmes pertinents                                                                   | section 1.4 |
| GRI 205 - Lutte contre la corruption (2016)       | 205-2                            | Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption | section 2.5 |
| GRI 302 - Energie (2016)                          | 302-1                            | Consommation énergétique au sein de l'organisation                                              | section 2.1 |
| GRI 303 - Eau et effluents (2018)                 | 303-3                            | Prélèvement d'eau                                                                               | section 2.1 |
| GRI 305 - Émissions (2016)                        | 305-1                            | Émissions directes de GES (Champ d'application 1)                                               | section 2.1 |
|                                                   | 305-2                            | Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2)                                             | section 2.1 |
|                                                   | 305-3                            | Autres émissions indirectes de GES (Champ d'application 3)                                      | section 2.1 |
| GRI 306 - Déchets (2020)                          | 306-3                            | Déchets générés                                                                                 | section 2.2 |
|                                                   | 306-4                            | Déchets non destinés à l'élimination                                                            | section 2.2 |
|                                                   | 306-5                            | Déchets destinés à l'élimination                                                                | section 2.2 |
| GRI 403 - Santé et sécurité au travail (2018)     | 403-9                            | Accidents du travail                                                                            | section 2.4 |
| GRI 404 - Formation et éducation (2016)           | 404-1                            | Nombre moyen d'heures de formation par an par employé                                           | section 2.4 |
|                                                   | 402-2                            | Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition   | section 2.4 |
| GRI 405 - Diversité et égalité des chances (2016) | 405-1                            | Diversité des organes de gouvernance et des employés                                            | section 2.4 |

## **6 Rapport de l'un des Commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière**

### **Exercice clos le 31 décembre 2022**

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société EssilorLuxottica SA (ci-après « l'entité ») désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le Cofrac (Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1862, portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la

déclaration consolidée de performance extra-financière (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, présentées dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce.

### **Conclusion**

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance

extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

### **Commentaires**

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A.225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- les politiques relatives au changement climatique, à l'offre durable, à la gestion des talents et au reporting & communication sont en cours de formalisation au niveau de EssilorLuxottica SA ;
- les résultats présentés en matière d'éthique, d'offre durable, d'achat durable, de gestion des talents et de reporting & communication n'identifient pas d'indicateur clé de performance au regard des politiques concernées.

### **Préparation de la déclaration de performance extra-financière**

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont disponibles sur demande au siège de la société.

### **Limites inhérentes à la préparation des Informations**

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

## Responsabilité de l'entité

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et le cas échéant les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;

- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ;
- ainsi que mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Conseil d'administration.

## Responsabilité du Commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et d'évasion fiscale) ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

## Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A.225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, *Intervention du*

*commissaire aux comptes – Intervention de l'OTI – Déclaration de performance extra-financière*, tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) - *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*.

## Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L.822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées

visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

## Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 12 personnes et se sont déroulés entre octobre 2022 et février 2023 sur une durée totale d'intervention de 20 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement

durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené 40 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions RSE, Ressources humaines, Achats, Logistique, Communication et Relations Investisseurs

## Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L.225-102-1 en matière sociale et environnementale, ainsi qu'en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R.225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2<sup>ème</sup> alinéa du III de l'article L.225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés, et
  - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en annexe. Pour les risques *Business Interruption*, *Product Innovation and Circularity*, *Supply Chain*, *Ethics*, et *Reporting and Communication*, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante ; pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de

l'entité consolidante et dans une sélection d'entités : Tristar (Chine), TOPI - Transitions Optical Philippines (Philippines), Polycore Malaysia (Malaisie), Luxottica Retail North America Sun and EOA Operations - Gentex (Etats-Unis), ELOA ECO I and ELOA ECO II (Mexique), Luxottica Oakley Do Brasil / Campinas et Essilor Da Amazônia Indústria E Comércio Ltda (Brésil), Luxottica S.R.L. - Pederobba - Rovereto - Barberini (Italie), EOLP (Pologne), Essilor Ltd (Royaume-Uni) ;

- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L.233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en annexe, nous avons mis en œuvre :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail, sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices, à savoir Tristar (Chine), TOPI - Transitions Optical Philippines (Philippines), Polycore Malaysia (Malaisie), Luxottica Retail North America Sun and EOA Operations - Gentex (Etats-Unis), ELOA ECO I and ELOA ECO II (Mexique), Luxottica Oakley Do Brasil / Campinas et Essilor Da Amazônia Indústria E Comércio Ltda (Brésil), Luxottica S.R.L. - Pederobba - Rovereto - Barberini (Italie), EOLP (Pologne), Essilor Ltd (Royaume-Uni), et couvrent entre 20% et 31% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 1<sup>er</sup> mars 2023

L'un des commissaires aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

Stéphane Basset  
Associé

Sylvain Lambert  
Associé au sein du  
Département Développement Durable



## Annexe : Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes

### Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs :

#### RH :

- Effectif total et répartition (par âge, catégorie de travail, contrat et sexe) pour les employés et les travailleurs temporaires ou intérimaires ;
- Nombre d'heures de formation (par catégorie de travail) ; sessions de formation en direct ; participants ;
- Nombre de programmes d'intégration dispensés au cours de l'année ;
- Nombre d'employés inclus dans le processus de gestion des talents ;
- Taux d'engagement par rapport à des initiatives telles que les évaluations des capacités de leadership, les programmes de développement avec les grandes universités, le coaching individuel et en petits groupes ;
- Nombre de participants au programme EL « New Ways of Working » ;
- Nombre d'employés qui se sont inscrits pour bénéficier d'une activité physique, de conseils sur le bien-être personnel, d'un esprit d'équipe et de défis dans le cadre du programme Heroes Together ;
- Nombre d'employés qui ont participé aux sessions de la Fondation OneSight EssilorLuxottica ;
- Nombre d'employés qui se sont portés volontaires pour soutenir les activités de la Fondation OneSight EssilorLuxottica pour la Journée mondiale de la vue ;
- Nombre et répartition géographique des employés qui détiennent une participation financière dans EssilorLuxottica et nombre d'actionnaires ;
- Nombre de salariés indépendants actionnaires au sein de l'association (Valoptec) qui soutient les valeurs d'EssilorLuxottica et contribue à sa gouvernance ;
- Nombre d'usines de production de masse, de laboratoires de verres, de centres logistiques et de siège social certifiés ISO 45001:2018 ;
- Taux de fréquence et taux de gravité des accidents du travail (y compris les maladies professionnelles), nombre de blessures, nombre de jours perdus pour les employés et les travailleurs temporaires/agents ;
- Nombre d'audits liés aux RH réalisés soit par une société spécialisée externe, soit par le département d'audit interne ;
- Nombre d'employés ayant suivi des modules d'apprentissage en ligne sur « les entreprises et les droits de l'homme » ;
- Nombre et pourcentage d'employés ayant suivi des « formations au code d'éthique » ;
- Nombre d'enfants dans des écoles publiques qui ont accès à des services de soins de la vue.

#### Environnement :

- Réduction de l'intensité énergétique et des consommations liées ;
- Énergie pour le Retail (électricité et gaz) ;
- Volume des déchets ;
- Eau (intensité, eau douce de surface, eau souterraine, eau provenant de tiers) ;
- Fuite de réfrigérant ;
- Déversements de produits chimiques à signaler ;
- Amendes financières environnementales ;
- Nombre d'usines de fabrication, de centres de distribution et de sièges sociaux certifiés ISO 14001 ;
- Quantité d'énergie propre autoproduite en Italie ;
- Production d'électricité à partir de sources renouvelables (système photovoltaïque) en Italie, Tunisie, Chine, Allemagne et Honduras ;
- Identification et répartition des émissions de GES du Groupe (scope 1, 2, 3) ;
- Les émissions résiduelles et leur compensation ;
- Réduction du poids du plastique pendant l'expédition (GrandVision) ;
- Nombre d'expéditions impliquées dans des programmes d'expédition verte ;
- Répartition quantitative des émissions du scope 3 ;
- Pourcentage de bio-contenu utilisé pour les montures ;
- Pourcentage de réduction des déchets dus à la non-collecte des lunettes sur mesure.

#### Fournisseurs :

- Pourcentage de fournisseurs stratégiques soumis à des audits externes sur la RSE ;
- Pourcentage de fournisseurs privilégiés qui ont signé la charte d'approvisionnement et de fabrication responsables d'EL ;
- Nombre de fournisseurs couverts par le programme Best in Class Sustainable Procurement ;
- Nombre de fournisseurs audités en matière de RSE (répartition des catégories de fournisseurs au sein de la base de fournisseurs critiques - 500 premiers fournisseurs de dépenses et autres catégories de fournisseurs critiques pour l'entreprise et fournisseurs non substituables) ;
- Nombre d'audits de maintenance chez les fournisseurs ;
- Pourcentage des dépenses de l'AFA couvertes par des audits sur site.

## Rapport de l'un des Commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

### Informations qualitatives (actions et résultats) :

Identification des principaux risques RSE : Changement climatique, Gestion des talents et bien-être, Offre et production durables, Communication extra-financière, Pratiques commerciales responsables.

#### Principales initiatives de World Sight :

- Fondation OneSight EssilorLuxottica, classement sur la liste Change the World (6e) ;
- Programme Eye Rafiki au Kenya ;
- Étude clinique indépendante sur le ClickCheck™ d'EssilorLuxottica ;
- Création d'un accès pour 100% des populations du Rwanda, de la Gambie et de la quasi-totalité de la Zambie & ouverture de deux centres de vision permanents au Malawi ;
- Création d'une clinique mobile en France, en partenariat avec des ONG locales ;
- Création d'un partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière (UNRSF) ;
- Impact de la Fondation OneSight EssilorLuxottica et sa contribution à l'objectif de l'IAPB ;
- Soutien au festival international des arts vivants « Les Nuits de Fourvières ».

#### Initiatives d'offre responsable :

- Installation d'un système d'évaporation ;
- « Blue Angel Award » ;
- Programmes permettant de recevoir un retour d'information structuré de la part des clients et des consommateurs finaux.

#### Principales initiatives en matière de RH :

- Événements et conférences en ligne ;
- Formation sur les préjugés inconscients ;
- Formation « Nouveau dans votre magasin » ;
- Revues de talents ;
- Programme FinHance ;
- Programme de mentorat ;
- Développement de la proposition de valeur EL ;
- Une formation sur la « Communication responsable » a été proposée aux équipes centrales de marketing ;
- Création d'une fonction mondiale DE&I ;
- Plan directeur, politique et boîte à outils en matière de D&I ;
- Financial Times « Diversity Leaders list 2023 » ;
- Operations Talent Program.

#### Principales initiatives en matière de santé et de sécurité :

- Programme de sécurité basé sur le comportement.

#### Principales initiatives environnementales :

- Feuille de route ;
- Évaluation de l'empreinte carbone ;
- Mise à jour du modèle de risque climatique ;
- Cartographie des moteurs critiques du changement ;
- Première certification LEED d'un magasin de détail ;
- Publication des « New Building Guidelines » ;
- Newsletter contenant les actions climatiques et les projets clés au sein du Groupe ;
- Tableau de bord avec les performances environnementales clés des principaux sites d'exploitation ;
- Organisation d'une semaine du développement durable.

#### Initiatives en matière de circularité :

- Cadre et outil de conception éco-sociale (méthodologie d'évaluation de la durabilité) ;
- Développement d'une formation sur l'expertise en matière de déchets ;
- Utilisation de matériaux alternatifs recyclés et biosourcés ;
- Introduction d'acétate combiné bio et recyclé ainsi que de nylon biosourcé pour les verres Plano ;
- Formation à la gestion des déchets ;
- Activation du service de réparation dans différentes enseignes de vente au détail.

#### Initiatives liées à l'éthique des affaires :

- Mise à jour de l'évaluation du risque global de corruption et production d'une cartographie intégrée du risque de corruption ;
- Développement de programmes de formation et de sensibilisation pour améliorer la culture de confidentialité du groupe.

#### Approvisionnement responsable :

- Un programme unique d'approvisionnement responsable d'EssilorLuxottica ;
- Initiative de formation avec un focus sur le fournisseur AFA situé au Bangladesh ;
- Engagement du groupe et approche vigilante des droits de l'homme marquée par le déploiement et l'intégration du nouveau système d'alerte interne.

Conception :  
EssilorLuxottica Creative Hub

Réalisation :  
**côté corp.**

